



HAL
open science

Synthèse du colloque-Forum

Pierre Benoit Joly, Lionel Larqué, Muriel Mambrini-Doudet, Adeline Néron,
Emmanuel Porte

► **To cite this version:**

Pierre Benoit Joly, Lionel Larqué, Muriel Mambrini-Doudet, Adeline Néron, Emmanuel Porte. Synthèse du colloque-Forum : Réinventer l'alliance sciences sociétés. Réinventer l'alliance sciences sociétés, Jan 2015, Paris, France. , 71 p., 2017. hal-02787474

HAL Id: hal-02787474

<https://hal.inrae.fr/hal-02787474>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



ALLISS

■ Sciences
Sociétés

LES NOTES

Date
17 novembre
2015

Auteur
ALLISS

À l'attention de
Diffusion large

SYNTHESE DU COLLOQUE- FORUM

Réinventer l'alliance
sciences sociétés

7-9 janvier 2015
Espace Pierre Cardin, Paris

ALLISS
82, avenue Denfert Rochereau
75014 Paris

contact@alliss.org
www.alliss.org



La préparation de ce document de synthèse a été coordonnée par :

Pierre-Benoît Joly (Institut Francilien Recherche Innovation Société - IFRIS & INRA)

Lionel Larqué (Pour une alliance sciences sociétés - ALLISS)

Muriel Mambrini-Doudet (Institut National de la Recherche Agronomique - INRA)

Adeline Néron (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - EHESS)

Emmanuel Porte (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire- INJEP)

Ce travail a été rendu possible grâce au soutien financier du **Consortium JIX (Jeunesses, Innovations et Cohésion Sociale)**, coordonné par le mouvement français des **Petits Débrouillards**, lauréat des Investissements d'Avenir, programme « Culture scientifique et technique et cohésion sociale ».

L'association *Pour une alliance sciences sociétés (ALLISS)*, fruit de ce consortium, avait en charge les enjeux liés aux interfaces sciences-société et à la réactualisation des défis liés à la demande sociale en sciences et techniques. Ce chantier s'intitulait au sein de ce consortium « Les quartiers de la connaissance ».

Remerciements

Nous tenons ici à remercier les centaines de personnes qui ont permis la réalisation de ce travail, chacun à leur manière, chacun avec leurs angles d'attaque et leurs perspectives.

Sommaire

	Contexte	p 4
	Propos introductifs	p 7
	<i>Glossaire</i>	p 8
	Chapitre 1 : État des lieux	p 12
	Chapitre 2 : Tensions et dynamiques	p 21
	<i>Dynamiques Sciences Sociétés vues de l'intérieur</i>	p 21
	<i>Trajectoires d'innovation</i>	p 27
	Chapitre 3 : Grands enjeux	p 29
	<i>Repenser les espaces et les territoires</i>	p 29
	<i>Repenser les cadres politiques et les dispositifs</i>	p 37
	Chapitre 4 : Ébauche de propositions	p 42
	Annexe 1 : A propos de la méthode de capitalisation	p 46
	Annexe 2 : Le Comité de pilotage	p 49
	Annexe 3 : Le Conseil scientifique et d'orientation	p 53
	Annexe 4 : Rappel du programme	p 56
	Annexe 5 : Liste des organisations et institutions participantes	p 71

Contexte

Le colloque-forum « réinventer l'alliance sciences sociétés » de janvier 2015 est l'aboutissement de deux années de travail et de collaboration entre acteurs sociaux et acteurs académiques. En novembre 2012, l'impulsion était donnée par la préparation de la loi portant sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR), finalement votée en juillet 2013. Constatant que le gouvernement ne consulterait que les acteurs académiques et institutionnels pour préparer cette loi d'orientation et que le texte ne prendrait pas la mesure des enjeux liés aux relations sciences-société, les promoteurs de ce qui allait devenir l'ALLISS ont porté ces thématiques dans le débat public. Cette initiative s'appuyait sur un diagnostic partagé, fondé sur l'expérience et sur les études de nombreux acteurs. Nous constatons la très grande diversité et la multiplication des relations sciences-sociétés en même temps que le manque de visibilité et de reconnaissance des enjeux du phénomène. Le risque pouvait être d'adopter un cadre normatif insuffisamment ambitieux et ne prenant pas en compte de tels enjeux.

Nous avons donc pris l'initiative de proposer une série d'amendements à la loi ESR, élaborés dans un dialogue remarquable et remarqué avec la représentation nationale au sein des deux chambres. Après 5 mois de travail, la commission paritaire du Parlement français votait l'introduction de 3 amendements, dans les articles 6, 8 et 50, portant sur le besoin de promouvoir, développer, reconnaître et accompagner les « interactions sciences-société ». Touchant tant au code de l'éducation qu'au code de la recherche, c'est cette brique de base qui a permis de déployer et développer toute une série d'actions, aussi bien au sein de l'ALLISS, comme au sein de l'Etat. Entre autres exemples, la mission donnée en 2015 à M. François Houllier, PdG de l'INRA, sur les « sciences participatives », est une conséquence directe de ces articles de loi, et partant, du travail opéré, avec d'autres, par l'ALLISS.

L'ALLISS s'inscrit comme un acteur du débat public sur les interactions recherche-sciences-société

Depuis la fin du XIX^e siècle, l'invention de la Science comme catégorie générale, l'intensification et la décontextualisation de la recherche se sont doublées de la représentation d'un public ignorant, irrationnel, en proie à ses émotions, et qu'il est nécessaire d'éduquer. Depuis la fin des Trente Glorieuses, ce paradigme de la culture scientifique et technique est remis en cause de toute part. Résultat d'une véritable massification de l'enseignement supérieur amorcée dans les années 1960, le niveau de formation de nos concitoyens n'a jamais été aussi élevé. La place de la connaissance et des biens immatériels est devenue absolument centrale dans la production, dans la consommation et dans la culture. En même temps, le progrès est contesté parce que le pacte qui lie les populations à ce que l'on nomme improprement « l'ascenseur social » est rompu et parce que le contrat naturel est aussi remis en cause. Nous devons, en responsabilité, léguer aux générations futures des principes d'actions fondés sur des valeurs partagées et des institutions en phase avec leur temps.

L'incertitude ne nous angoisse pas. Elle est une condition humaine. Elle n'est pas l'exception mais la règle.

La complexité ne nous bloque pas. Elle est un fruit de la démographie humaine. Un fait avec lequel composer, non une situation à combattre.

L'interpédendance ne nous fragilise pas. Elle est la conséquence et la condition de l'ouverture des humains à leur environnement et à leurs semblables. Elle est une posture morale humaniste contemporaine, contre la barbarie et la peur.

Les postulats de l'ALLISS

L'ALLISS propose un cadre d'action et d'analyse qui repose sur 4 constats :

- la confiance de nos concitoyens envers « la » science, « les » sciences, est très élevée, et ce sans discontinuer, depuis plus de 50 ans (les premiers sondages datent de 1972). C'est un point d'appui pour l'action publique, à rebours de l'idée fausse, massivement véhiculée, d'une défiance dans la science. C'est dans l'espace des technologies et des innovations que les porosités, conflits et polémiques se manifestent, pas sur la connaissance scientifique en tant que telle ;
- en conséquence la plupart des collectifs humains (administrations, agences publiques, associations, entreprises, syndicats, mouvements sociaux, ...) agissent en rationalité, objectivent, mesurent, calculent, évaluent, analysent, étudient, cherchent, publient. En d'autres termes, il n'est rien de plus partagé aujourd'hui que les méthodes raisonnées, expérimentales et scientifiques ; ce langage commun et le besoin d'argumenter sur des bases objectivées rendent les coopérations entre acteurs différents possibles et souhaitables même si, dans les faits, les différences de statuts et les enjeux institutionnels freinent ces désirs de coopération ;
- les jeunes ne font pas défaut dans les carrières ou filières : + 17,3% d'inscrits dans le supérieur depuis 2004¹ ; l'enjeu est bien d'ouvrir les perspectives de débouchés, d'emploi et de travail dans tous les interstices socio-économiques du pays ;
- le monde de la recherche vit comme une remise en cause de son autonomie la montée de la pression de la demande sociale/sociétale (ce que certains nomment « les défis sociétaux »). A nos yeux, ce sentiment, réel, relève plutôt d'une sur-sollicitation tous azimuts des acteurs scientifiques, touchant à toutes les dimensions de la vie individuelle et collective. Vers qui l'ensemble des acteurs des mondes sociaux, politiques et économiques se tourne-t-il en situation de doute et d'incertitude ? Vers la recherche, sans conteste. Les conditions objectives du travail scientifique et technique deviennent donc un enjeu déterminant pour notre actualité et notre futur commun ;
- il n'existe pas de « tiers secteur scientifique » en France, en Europe ou dans le monde. Les acteurs sociaux n'ont pas, à nos yeux, encore su constituer de « sujet » politique, conscient de son rôle dans l'aventure de la connaissance. La construction de ce sujet politique relève de la responsabilité des acteurs. Il s'agit d'une partie du programme d'action que se donne l'ALLISS.

Le capital cumulé de l'ALLISS en 2015 – Ce que nous mettons en partage

La préparation du colloque-forum de janvier 2015 a permis aux organisations impliquées de construire un capital et une culture communs. Ceux-ci relèvent des principes suivants :

¹ Repères et références statistiques sur les enseignements, formation recherche (RERS 2015), page 166

- L'ALLISS, c'est d'abord et avant tout une méthode agile, une capacité à innover dans les méthodes de coopération, de façon volontaire et permanente, de façon déssectorisée, et transdisciplinaire ;
- Cette méthode repose sur un besoin préalable : avant d'agir, il est essentiel de vérifier qu'une question ou une problématique est bien posée. Avant la réponse, c'est la question que l'on pose qui importe, autant que ceux qui la posent ;
- L'ALLISS tient sa légitimité de sa capacité à fédérer et mobiliser plusieurs catégories d'acteurs et parties prenantes, à savoir :
 - o Mouvements sociaux et citoyens
 - o Institutions d'enseignement supérieur et de recherche
 - o Acteurs de la finance et de l'investissement
 - o Haute fonction publique et administration
 - o Parlement, Collectivités locales et territoriales
- L'ALLISS vise des évolutions institutionnelles et des expérimentations à haut niveau
- L'ALLISS inscrit son action dans le temps long, à un horizon de 10 à 20 ans, sur la base de points d'étape réguliers.

Vers le colloque-forum de janvier 2015

Le travail réalisé de 2012 à 2015 par l'ALLISS et ses partenaires a contribué à donner aux débats et aux enjeux relatifs aux relations entre les mondes de la recherche et ceux des différents mondes sociaux concernés une tournure nouvelle. Désormais, pour celles et ceux qui suivent ces enjeux, le point de départ n'est plus le présupposé d'une défiance de « la » société envers « la » science. Afin de dépasser cette vision étroite, il convenait en premier lieu de prendre acte de la multiplicité des relations entre recherche et société. Un premier travail visant à identifier les initiatives à l'œuvre a ainsi été conduit à partir de janvier 2014. Il a mis en évidence une véritable massification de ces interactions qui résulte d'une mobilisation de nombreux acteurs autour des enjeux de la recherche. Ce que nous avons appelé « le continent invisible des interactions sciences sociétés ». Ces prémisses d'un observatoire des pratiques ont créé les conditions de la tenue de colloque-forum qui fut, de l'avis de tous, un succès remarquable.

Propos introductifs

Les rapports à la connaissance sont, dans les sociétés contemporaines, d'une diversité et d'une intensité sans précédent. Et, pourtant, ce phénomène reste mésestimé, comme si cette massification demeurait invisible. Compte tenu de ces constats, il apparaissait essentiel, d'une part, de contribuer à une meilleure reconnaissance de ce phénomène et, d'autre part, de partager l'expérience, celle des acteurs sociaux qui participent aux défis contemporains de la recherche d'un côté, celle des acteurs académiques qui s'engagent dans des recherches participatives ou partenariales.

Il importe de le mentionner dans cette introduction, un tel travail de mobilisation, d'énonciation et d'animation est rarement considéré comme prioritaire ou stratégique par les parties prenantes, qu'elles soient issues des mondes de l'enseignement et de la recherche ou des mondes sociaux. Ce travail d'accompagnement, d'intermédiation politique est pourtant essentiel. Générer un espace d'échanges et d'interactions, au-delà des diverses chapelles ou disciplines, structurer un agenda au long cours, tout en ne perdant pas de vue le besoin d'atteindre des objectifs réguliers,... Ces objectifs ont suscité de l'appétit, mais aussi la prise de conscience que rien, en ces matières, ne se fait naturellement. Reconnaître le besoin d'un espace social adéquat, animer dans la longue durée ces dynamiques, préciser les enjeux et les objets communs de préoccupation, éviter les malentendus, telles sont quelques-unes des conditions nécessaires, quoiqu'insuffisantes.

Quelques chiffres tout d'abord. La préparation de cet événement, unique en France comme en Europe, tant dans sa forme que dans la méthode de préparation et de conception, a nécessité la collaboration de plus de 150 associations, de plus de 150 chercheurs ou enseignants-chercheurs. 6 séminaires préparatoires organisés à l'automne 2014 nous ont permis de mieux saisir le sens de quelques-unes des initiatives les plus significatives. 13 mois de préparation et de discussion ont été requis et des centaines d'heures de travail des uns et des autres ont été nécessaires pour penser et construire ce premier espace de débats, le colloque-forum.

Ces efforts consentis expliquent en grande partie la réussite tant quantitative que qualitative de ces journées de janvier, qui, au travers de la tragédie des attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Casher, rendirent la nécessité de nos travaux encore plus impérieuse auprès des 1000 participants. Plus de 60 activités organisées en parallèle (ateliers, conférences, tables rondes) constituent désormais un capital de connaissances, d'expériences et de réflexions à partir duquel nous envisageons les prochaines étapes. Mouvements citoyens et sociaux, administrations, entreprises, monde de la finance et de la banque, établissements d'enseignement supérieur et de recherche se sont retrouvés pendant 3 jours de débats. En distinguant volontairement ce qui relève des sciences, de la recherche, de la technologie ou de l'innovation, nous avons pu sérier les enjeux, mieux définir le travail à accomplir pour faire œuvre utile et contribuer à renouveler l'alliance sciences-sociétés.

Rendre compte des débats de ce colloque-forum est une véritable gageure compte tenu de la richesse et de la diversité des échanges formels et informels. Malgré les limites de l'exercice, le présent document vise à rendre compte de cette diversité en se fixant comme règle de s'en tenir aux propos des participants à l'événement. Pour ce faire, ce document s'appuie sur une méthode originale de capitalisation (cf annexe 1).

Pour rappel, les quatre axes de cet événement étaient les suivants : 1/ connaissances et innovations pour de nouveaux modes de vie et d'existence ; 2/ investissements, financements

et innovations au service d'un monde pluriel ; 3/ penser et ouvrir les politiques de recherche ; 4/ agir, comprendre et transformer.

Pour la première fois, intégrer les enjeux d'investissements et de financements aux enjeux sciences-société rompt avec plusieurs vulgates. La première rupture consiste à affirmer que ces défis ne constituent pas une simple annexe des politiques de recherche et d'enseignement supérieur. Elargir la base sociale des parties prenantes, ouvrir le champ des questionnements et des problématiques, enrichit l'aventure scientifique et d'enseignement dans sa globalité. Il s'agit d'abord de reconsidérer la place de la connaissance et des savoirs dans nos sociétés. En affirmant que les relations sciences -sociétés ne se limitent ni à la culture scientifique et technique ni au dialogue science-société, il s'agit de prendre au sérieux la pluralité des enjeux et des finalités, scientifiques, sociaux, économiques, écologiques, financiers, éducatifs. Il s'agit ainsi, par exemple, d'élargir la notion d'innovation, de comprendre les blocages culturels et institutionnels, d'affirmer le besoin de faire politique en ces matières. Tels sont quelques enseignements de ce colloque-forum.

Le débouché de cette première étape du présent processus réside désormais dans la préparation d'un *Livre Blanc Recherche Sciences Sociétés*.

GLOSSAIRE

Société civile : La société civile est « le domaine de la vie sociale civile organisée qui est volontaire, largement autosuffisant et autonome de l'État ». Une élection est un des événements principaux où la société civile se trouve mobilisée, notamment à travers l'éducation de l'électorat. C'est le corps social, par opposition à la classe politique. La société civile regroupe l'ensemble des associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif, si on généralise la définition établie par l'UNESCO pour le domaine de l'éducation². Il s'agit donc de l'auto-organisation de la société, en dehors de tout cadre institutionnel (au sens politique du terme), administratif ou commercial (*source Wikipédia*).

Acteurs (citoyens, amateurs, usagers, clients consommateurs, patients,...) : Cette première famille de mots concerne les sujets appréhendés non dans le sens grammatical du terme, mais comme protagonistes de la participation. Il s'agit de sujets désignés par des mots précis (ex. « profane », « citoyen », « expert »), et qui se caractérisent par deux type d'identités : une identité sociale et une identité discursive. L'identité sociale définit le sujet comme celui qui a un statut social et une représentation sociale bien identifiés, et qui est doté de sa propre intention communicative. L'identité discursive définit le sujet comme un être de langage qui sélectionne ses mots sur la base de son background, de ses compétences, etc. Il est donc intéressant d'analyser les contextes de construction de ces mots concernant les sujets ainsi que les usages contribuant à la représentation et autoreprésentation des identités qu'ils véhiculent (*source Dictionnaire de la participation du GIS Participation et Démocratie Participative*).

Institutions : Le terme institution (*institutum in.*), du latin *instituo* (instituer, établir), désigne une structure d'origine coutumière ou légale, faite d'un ensemble de règles tourné vers une fin, qui participe à l'organisation de la société ou de l'État. En politique, une institution résulte du régime politique. Elle est mise en place par la Constitution, les lois, les règlements et les coutumes. Voir droit constitutionnel, institutions européennes (*source Wikipédia*).

Science : Au sens restreint, la science (latin *scientia*, « connaissance ») est ce que l'on sait pour l'avoir appris, ce que l'on tient pour vrai au sens large, l'ensemble de connaissances, d'études

d'une valeur universelle, caractérisées par un objet (domaine) et une méthode déterminés, et fondés sur des relations objectives vérifiables [sens restreint] (source Wikipédia).

Recherche (scientifique, académique, citoyenne,...) : la recherche scientifique se caractérise par l'ensemble des actions entreprises en vue d'améliorer et d'augmenter l'état des connaissances dans un domaine scientifique. Selon les objectifs fixés aux recherches entreprises, il est d'usage de distinguer la recherche fondamentale (qui vise à produire de nouvelles connaissances indépendamment des perspectives d'application) et la recherche appliquée (qui vise un objectif pratique et implique des activités de développement expérimental). La recherche académique désigne la recherche entreprise dans les universités, mais aussi dans les organismes et instituts de recherche, publics ou privés mais ne faisant pas partie du secteur concurrentiel, par opposition aux activités de recherche et développement. On fait également la distinction entre la recherche publique et la recherche privée selon son mode de financement (source wikipédia). Par recherche citoyenne, on entendra ici des processus d'investigation rationnel à visée scientifique menée soit par le monde académique, sur proposition d'organisations issues de la société civile non marchande (associations, syndicats), soit des recherches à visée scientifiques menées directement par le corps social lui-même selon les canons de toute recherche scientifique.

Besoins sociaux, demande sociale : cette question fait l'objet d'un regain d'intérêt de la part d'institutions comme la commission européenne, mais en même temps d'inquiétudes de la part d'une part du monde académique, certains estimant que sous ce vocable flou se cache une autre façon de vouloir piloter/influencer l'agenda de la recherche. En ce qui nous concerne, nous appréhendons ce concept de deux façons : 1/ une façon d'énoncer le fait que des groupes sociaux sont capables d'exprimer une *offre* de connaissances, de conseils, voire de méthodes de travail, encore peu reconnues par les institutions scientifiques (on parle d'«*offre sociale latente*»); 2/ enfin une façon d'encourager la formation et la sensibilisation des représentants des groupes sociaux aux questions de R&D dans leur domaine d'activité spécifique (pour aller plus loin : <http://www.ftu-namur.org/fichiers/UIATA-pvgv.htm>)

Médiation + intermédiation : La médiation est une pratique ou une discipline qui vise à définir l'intervention d'un tiers pour faciliter la circulation d'information, éclaircir ou rétablir des relations. Ce tiers, supposé indépendant et impartial, est appelé médiateur. La définition de cette activité varie selon les contextes d'application. Néanmoins, des constantes existent à chaque fois qu'un tiers intervient pour faciliter une relation ou la compréhension d'une situation et des éléments de pédagogie et de qualité relationnelle se retrouvent dans les pratiques de la médiation (source Wikipédia). En France, mais également dans le reste du monde, et ce de façon dominante, l'activité de médiation scientifique se définit par l'intervention d'un tiers dans le transfert de connaissances d'un acteur (ou d'un groupe d'acteurs) vers l'autre. Un médiateur scientifique a donc souvent pour mission de rendre la science « accessible » à un public dit néophyte (c'est ce que l'on nomme la fonction de « vulgarisation ») dans une approche diffusionniste de ces relations. Cette acception du terme de médiation ne couvre pas les méthodologies de pédagogie active qui font, à l'inverse, la place première aux savoirs et connaissances des habitants (enfants, jeunes, adultes).

Le concept d'intermédiation recouvre les différentes formes d'interaction à l'œuvre entre des acteurs (ou des groupes d'acteurs). Un agent intermédiaire (individu ou organisation) met en relation des acteurs dans des situations de conception. Il contribue à des activités collectives d'exploration au cours desquelles les différents acteurs co-produisent des connaissances techniques et sociales. Il endosse aussi des activités de médiation. Ces différentes formes de partage et circulation des connaissances interrogent les métiers de la médiation scientifique dans leurs pratiques et leurs identités. Plus largement, elles contribuent à transformer les interactions entre sciences et sociétés.

Connaissance/savoir : En français, les termes de *connaissances* et *savoirs* sont employés alors que, par exemple, l'anglais utilise *knowledge* dans tous les cas. Ce décalage a une origine ancienne puisque le mot provient du latin *sapere*, verbe qui employé intransitivement indiquait une entité qui *possédait une saveur*. Il n'y avait donc alors pas de référence au moindre processus cognitif. Ce n'est qu'au Moyen Âge qu'émergea le sens actuel après avoir transité par une forme figurée désignant une personne en quelque sorte « *informée* ». À partir de cette époque, le fait de *savoir* fut considéré comme une attestation ou garantie de sagesse, association qu'on retrouve de nos jours sous la forme de la confusion traditionnelle entre le savoir et l'intelligence ; des oppositions telles que « tête bien pleine » et « tête bien faite » rappelant que les choses ne sont pas si simples. Tout comme *savoir* et *connaître* ne s'emploient pas dans les mêmes contextes, on distingue *savoir* et *connaissance* :

Le **savoir** désigne une construction mentale individuelle qui peut englober plusieurs domaines de connaissance. Pour Littré (1877), ce terme ne s'employait qu'au singulier et était défini comme « Connaissance acquise par l'étude, par l'expérience¹ ». Le TLFi amplifie cette définition : « Ensemble des connaissances d'une personne ou d'une collectivité acquises par l'étude, par l'observation, par l'apprentissage et/ou par l'expérience. »

La **connaissance** se réfère, quant à elle, à un domaine précis extérieur au sujet : connaissance d'une langue, d'une discipline. Ce terme s'emploie généralement au pluriel : connaissances usuelles, connaissances pratiques, base de connaissances, etc.

Sciences sociétés : dans tout ce document, nous mettons au pluriel les termes sciences et sociétés lorsqu'ils sont accolés. Ce pluriel signifie à la fois que l'on ne prend ni « la » science, ni « la » société comme un tout unifié et statique mais que l'on s'intéresse aux actions et aux choses en train de se faire, aux mouvements, aux recompositions. Qui plus est, dans le nom de l'association *Pour une alliance sciences sociétés*, le pluriel à « sociétés » met l'accent sur la diversité des situations et des perspectives à l'échelle du monde, que ce soit en termes géographiques, géoculturels ou géopolitiques.

Tiers-lieux : Il s'agit d'un environnement social qui n'est ni la maison, ni le travail. Les tiers-lieux sont des lieux de partage, de socialisation, mais aussi d'innovation et d'entrepreneuriat dont le modèle émergent est différent des catégories habituelles (source *Movilab*).

Empowerment : l'empowerment est l'octroi de plus de pouvoir aux individus ou aux groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques qu'ils subissent. Divers équivalents ont été proposés en français : « capacitation », « autonomisation », « responsabilisation », « émancipation » ou « empouvoir ». Le concept est né au début du ^{xx}e siècle aux États-Unis dans un contexte de lutte. Conçu alors comme gain de pouvoir face à un groupe dominant, le concept peu à peu a été utilisé dans une vision plus large et plus floue, proche de celle de la participation. Dans les institutions internationales, l'*empowerment* peut être utilisé dans une vision néolibérale. L'idée est désormais au cœur des politiques de lutte contre la pauvreté et de développement, notamment dans le cadre de politiques urbaines (source *Wikipédia*).

Innovation : L'innovation est un principe général lié aux capacités du cerveau humain et de la société à créer ou trouver des solutions nouvelles, qui se traduit notamment dans les domaines de la philosophie, de la sociologie, de l'agriculture, des sciences techniques et de l'économie (où il s'applique aussi aux activités micro-économiques marchandes). L'innovation existe aussi dans les secteurs non-marchands. C'est l'innovation sociale, aux entreprises de production, de prestations de service et de distribution dédiées à : a/ la mise sur le marché mondial de nouveautés, de produits et de services nouveaux ou significativement améliorés ;

b/ l'adoption en leur sein d'une gestion de l'innovation, aussi basée sur des changements et des mesures internes améliorant leur efficacité et leur efficience. Comprendre le concept d'innovation implique que l'on distingue bien le résultat concret (produit, service, procédé, etc.) de l'action d'innover, du processus abstrait qui permet de les réaliser (*source Wikipédia*).

Innovation sociale : L'innovation sociale fait référence à toutes stratégies, concepts, idées et organisations qui répondent à des besoins sociaux de toute nature liés aux conditions de travail, d'apprentissage, de la santé, du développement de communautés et dans une certaine mesure qui viennent fortifier la société civile (*source Wikipédia*).

Economie plurielle : nous suivons ici les propos de l'économiste René Passet, pour qui le fait de réduire drastiquement la place donnée à la seule économie "de" marché, en organisant une économie plurielle "avec" marché cohabitant avec une économie publique et sociale, constitue un modèle alternatif viable de développement économique et humain. Dans cette perspective d'une économie plurielle, évaluer les richesses avec des indicateurs qualitatifs est absolument incontournable.

Chapitre 1 : État des lieux

Le colloque-forum IRISS a permis d'objectiver l'expansion des interactions sciences-sociétés, l'intérêt croissant de la société civile à contribuer à la production de connaissances et la difficulté des institutions de recherche à le prendre en compte et le reconnaître. Ce foisonnement des interactions amène à l'évidence qu'on ne peut pas parler de la société comme de la recherche au singulier, et au constat que les acteurs renouvellent leur capacité à produire ensemble. Moteur et acteur clé de ce processus, le médiateur voit son rôle et son métier évoluer. Produire ensemble signifie de faire de la diversité une richesse, et amène à interroger des cadres d'évaluation trop stricts ou trop universalisants.

LA SOCIÉTÉ CIVILE, LA RECHERCHE, DES MONDES ET DES SAVOIRS PLURIELS

La société civile a « des attitudes moins passives dans l'acquisition des savoirs » constatent les participants du colloque-forum. La société est plurielle, personne ne peut vraiment la représenter et parler pour elle mais, globalement, la demande d'une meilleure co-définition des objets de recherche entre monde académique et société civile est forte. Celle-ci s'appuie sur le constat d'une trop faible perméabilité des problématiques de recherche, renforcée par les rapports différenciés et parfois concurrents aux savoirs. Car « le savoir » au singulier n'existe pas. Dès lors pourquoi ne fait-il pas l'objet d'une appropriation plus collective, moins descendante, plus horizontale ? De façon générale, et sans porter un jugement trop général, il semble incontestable que la société, dans son ensemble, aime et demande à garder une forme d'enchantement dans le rapport aux savoirs, que le fonctionnement actuel du monde de la recherche ne permet pas toujours. Elle adhère de moins en moins à une seule forme de rapport à la vérité, celle qui serait donnée par les sciences. Cela amène à apprendre à reconnaître et à valoriser la diversité « des rapports à la vérité », ce qui aurait comme impact de réduire les risques d'une « accentuation des inégalités sociales face à la réception d'un savoir uniquement académique ». Cela suppose de proposer des « formes d'enseignement des sciences » basées sur l'enthousiasme et la curiosité. Ainsi, le risque de « renforcer le sentiment d'exclusion vis à vis du savoir scientifique » pourrait être limité, car ce sentiment continue de s'exprimer régulièrement (« je n'appartiens pas à ce monde scientifique ») et invite à ouvrir le panel des acteurs légitimes à parler de sciences.

Qui sont les acteurs pertinents ? Si l'élargissement des relations entre sciences et sociétés semble faire consensus parmi les participants, de nombreuses interrogations demeurent sur l'identification des acteurs pertinents « représentant la société ». Certains s'introduisent plutôt par les élus, d'autres par les associations, d'autres encore par des Organisations non-gouvernementales, chercheurs en sciences sociales, militants ou citoyens. Cela pose des questions d'échelles mais également de légitimité, tant pour les chercheurs dans leur démarche que pour les institutions de recherche.

Les chercheurs du monde académique ont des postures diverses concernant les interactions science-société. Une étude récente les répartit en trois catégories. Il y a les « engagés », les « pragmatiques », les « réticents ». Elles révèlent les désaccords qui existent au sein de la communauté scientifique quant à la pertinence d'intervenir sur des « scènes hybrides », qui combinent différents registres de rationalité, la posture variant également en fonction des disciplines et des institutions. Si ces pratiques peuvent exister spontanément, elles restent rares. Dans le monde du travail en particulier, les coopérations entre le monde de la recherche sont

faibles. Les relations entre « direction », « syndicat » et « travailleur » demeurent complexes et les rapports à la recherche contradictoires. On constate une relative coupure entre le monde de la recherche et le monde associatif, « la reconnaissance et la prise en compte des demandes et besoins de recherche des habitants et citoyens restant déficientes ». De fait, les questions posées se trouvent souvent dans les interstices entre les « silos des grandes sciences » ou dans « les trous de connaissances entre les disciplines ». Pourtant des initiatives associant acteurs de la société civile et chercheurs foisonnent et produisent.

Monde du travail : l'exemple de l'Union régionale des médecins libéraux (URML)

Cette organisation de Poitou-Charentes s'inquiète d'un phénomène de burn-out chez les médecins généralistes qui, selon leur jargon, « dévissent leur plaque ». Il y avait eu jusque-là de nombreuses statistiques convergentes. Cette étude a été effectuée par Philippe Davezies (médecin et ergonome) et François Daniellou de l'Université de Bordeaux. L'équipe de recherche a détecté un panel de médecins volontaires, a négocié avec le Conseil de l'Ordre. Au total, une dizaine de médecins du Poitou-Charentes ont participé. Cette équipe utilisait la « technique du sosie ». On anticipe-simule un entretien avec un patient, on laisse la consultation s'opérer (sans y assister) puis on débriefe après la consultation. L'image qui leur a été renvoyée était d'une grande diversité de pratiques. 3 grandes familles: 1) les médecins à très haut rendement de consultations (parfois à peine 4', avec des cas d'interrogatoire dans le couloir avant d'entrer dans la salle etc...). 2) à l'autre extrême des consultations de 45', et des médecins qui ne gagnaient rien; 3) au milieu des médecins qui négocient les contraintes et modifient leur action en fonction du contexte (prescriptions pas forcément nécessaires d'exams pour ne pas sortir du cadre du 15' tout en donnant un autre rendez-vous). Tous avaient en revanche le même périmètre de contraintes à intégrer, une "équation à résoudre" (qualité du diagnostic, écoute, revenus, etc). Le paramètre principal étant que le revenu est celui du paiement à l'acte. Dans les faits on ne peut optimiser sur tout. L'équipe de recherche a essayé de décrire les différentes stratégies. Les burn-out viennent en grande partie de la catégorie n°2. En incise François Daniellou a évoqué son avis de profane sur la technique médicale, où "sur les 150 consultations suivies, je serais parvenu au même diagnostic dans le tiers de cas", donc une situation massive de peu de plus-value médicale. L'idée principale qui est ressortie est qu'au-delà de la défense du statut et du monopole, la profession n'est pas organisée pour favoriser la circulation des échanges sur les pratiques. Par le biais du "modèle des services hospitaliers", où les différents spécialistes échangent sur des cas (et qui constituent l'aristocratie du milieu), ils ont pu prendre conscience qu'il existait d'autres modèles d'organisations de la profession. Une autre conséquence importante est que l'URML a décidé de lancer une étude expérimentale sur la présence d'infirmières de santé publique dans des cabinets de médecin. L'idée était de travailler sur la santé et non uniquement la maladie/soin. Il y a eu autorisation du ministère de la santé (expérience ASALES). Cette expérience a montré de véritables plus-values médicales mais il semble que le ministère soit actuellement peu enclin à généraliser l'expérience.

DES CAPACITES A COPRODUIRE A VEREES MAIS DIFFICILEMENT EVALUABLES

En regard du constat de carences dans l'objectivation de l'importance des relations entre recherche et sociétés, les expériences et précédents sur lesquels s'appuyer sont divers mais restent difficiles à évaluer. Cela renvoie aussi bien à la difficulté à reconnaître les capacités de la société civile à faire émerger des problématiques de recherche nouvelles, qu'à celle de pouvoir considérer les autres catégories de savoirs (d'action, d'expérience) comme productrices de connaissance. Pourtant les chercheurs engagés ont souligné combien une attention plus grande aux questions ou aux attentes de la société civile avait été un ressort du renouvellement et de l'élargissement de leurs objets de recherche seulement, elles supposent aussi de penser et d'agir de manière pluridisciplinaire, de remettre en cause la hiérarchie des disciplines et de penser des dispositifs plus horizontaux. La diversité est de mise, les actions de recherche répondant à des exigences et des motivations différenciées. Néanmoins, elles ont en commun d'assurer un plus grand équilibre entre les savoirs de l'expérience ou techniques et les savoirs proprement académiques. Pour produire ensemble, les acteurs trouvent le moyen de combiner et croiser plusieurs types de savoirs et des intentions de recherche diverses.

Les nouvelles pratiques foisonnent. Les méthodes sont « taillées sur mesure », font appel à de l'ingéniosité. Elles répondent à des principes, l'un d'entre eux étant de considérer que « toute personne est détentrice de savoirs ». On assiste à un fort renouveau du fait coopératif et éducatif. Celui-ci positionne l'action au cœur des usages et incite à placer la construction commune au cœur des processus d'apprentissage et d'objectivation des questions, et donc au cœur des réflexions sur la recherche aujourd'hui. Les formes sont variées. Les participants du colloque-forum font référence à des réseaux, observatoires, boutiques des sciences, *living labs*, *think tank*, plateformes, ou encore incubateurs. Leur efficacité reste difficile à évaluer mais pas impossible via la formalisation des modes d'organisation des échanges de savoirs, la caractérisation des types de savoirs mobilisés, la mesure des changements institutionnels en jeu (*open university*, création de centres d'innovation, etc) et l'ouverture à de nouveaux publics (parole d'exclus, d'usagers, etc). À cela, il faut bien ajouter que ces rencontres et cette production commune ne sont possibles que lorsque les conditions matérielles sont réunies, et l'élargissement de ces expériences risque fort d'être limité par la diminution des financements de la recherche par les ministères techniques, le fonctionnement de la recherche par projets, la recherche de l'innovant à tout prix et la diminution des aides aux mouvements associatifs.

Pourtant, les effets sont indéniables : articulation de nouvelles pratiques (« l'âge du faire »), nouveaux rapports à la production (« retrouver le sens du travail »), remise en question de hiérarchies trop figées dans le rapport à la connaissance (« entrer dans le savoir par la technique implique un rapport au savoir différencié de celui à l'œuvre dans le modèle scolaire traditionnel »), développement de méthodes et d'outils facilitant le partage de la connaissance (de manière croisée et non-descendante). Autant de productions difficiles à évaluer au-delà de la satisfaction des acteurs de produire ou d'obtenir des réponses à leurs attentes ; et l'ouverture propice à un dialogue élargi entre sciences et sociétés, qui déborde des catégories et cadres analytiques actuellement en usage.

UNE INVITATION A REPENSER LES CATEGORIES ET LES CADRES ANALYTIQUES

De nombreuses initiatives naissent hors des institutions, en appui sur des communautés avec des degrés d'organisation variés (*fablab*, logiciels libres, etc.), et interrogent sur le degré d'ouverture des institutions de recherche sur la société. Le numérique contribue largement à redistribuer les cartes en constituant l'horizontalité comme moteur, le réseau comme principe et l'autoformation comme ressource. Les participants du colloque-forum suggèrent de

reprendre les catégories permettant de penser la production de connaissance aujourd'hui. Ainsi, une proposition est de dépasser les catégories de savoirs, savoirs « d'expertise », « académiques » ou « d'action », pour aller vers des définitions plus dynamiques et inclusives. Le ré-ancrage de certains débats dans la logique des communs ou du développement-aménagement des territoires constitue des pistes de dépassement de certaines catégories. Cela peut avoir pour impact de reconsidérer le périmètre des institutions et leur capacité à répondre aux défis contemporains.

L'Institut Godin – Amiens (France)

Amiens - <http://www.institutgodin.fr/V3/Bienvenue.html>

Parole d'acteur : Thibault Guyon

L'institut Godin a été créé par la rencontre de chercheurs et d'entrepreneurs en 2006, alors que se développaient entre la maison de l'économie solidaire, regroupé en SCISC sur le territoire de l'Oise, des appels à des enseignants chercheurs de la fac. Cette collaboration ayant été jugée pertinente, il s'agissait d'aller plus loin. Le président du MES a fédéré des structures autour d'un constat : la solidarité n'est pas qu'une question de discours ou de statut, mais d'abord de pratiques. Or, nous nous trouvions dépourvus d'outils pour analyser ces pratiques, d'où l'idée de mutualisation de la recherche et du développement. L'idée était d'éviter de passer par l'Université, car, d'expérience, c'est trop rigide. Nous avons consacré un an à la création de l'institut en 2007, désormais sous forme associative. Nous avons un Comité d'orientation stratégique (COS), constitué des membres du CA, de partenaires et réseaux, de collectivités qui financent, de services de l'Etat, de l'ANRT, et de salariés qui siègent. Nous choisissons chaque année un thème de recherche pluriannuel. Au départ le thème choisi fut naturellement celui des pratiques solidaires. La recherche a été faite avec des salariés, autrefois doctorants, aujourd'hui docteurs ou doctorants, en lien avec un mastère en socio ou économie d'Amiens. Il n'est pas anecdotique de constater que l'institut aide des M2 à trouver des stages. Nos recherches, chapeautées par des enseignants-chercheurs, font l'objet de présentations, 3 ou 4 fois par an.

Cette première recherche a produit un tableau de bord des pratiques solidaires. Le transfert de cette recherche a été pensé en termes de pratiques professionnelles.

En 2011, le thème choisi fut celui de l'innovation sociale. A cette occasion, nous avons modélisé les *marqueurs d'innovation sociale*.

Nous avons donc de fait une activité de R&D (recherche scientifique et appliquée), et nous développons ce que nous nommons le transfert envers les acteurs.

Ce travail a permis notamment de faire évoluer la vision de la Région sur son appréhension des processus de co-construction d'outils désormais vus positivement. Il a également permis de légitimer un peu plus le travail sur l'ESS auprès de ces acteurs.

Comme condition de réussite : des financeurs patients et un président acteur de l'ESS et visionnaire.

Limites : nécessité de construire sa légitimité, avec des sentiments de concurrence avec les acteurs déjà en place. De même, nous ne sommes pas une structure universitaire, ni un réseau d'ESS. Cette forme hybride peut être une force pour créer les passerelles entre ces mondes, mais c'est aussi une faiblesse identitaire qui nous impose des pirouettes pour faire financer la recherche.

Les expériences dites science-société ont ainsi en commun d'interroger nos cadres analytiques. Notamment, les frontières public/privé sont plus floues. Certains acteurs ont plaidé pour « une sortie de culture de la propriété privée » en appui sur les réflexions menées autour des communs de la connaissance, des logiciels libres ou de la diffusion des savoirs et savoir-faire scientifiques. La notion de « progrès » évolue. Occasion est donnée de penser au-delà d'un modèle dominant construit autour de l'industrie et de la technologie (« remettre en cause l'équation technologie = science ») et de questionner l'étendue actuelle des critères de « la science ». De nombreuses réflexions ont également émergé autour de la question du travail et du salariat dans un monde où le rapport à la valeur productive est en profonde transformation (économie collaborative, « data », etc.). Cela renvoie aussi bien à des enjeux relatifs à la nature du rapport salarial (du monde associatif aux grandes entreprises), qu'à des réflexions en cours autour de nouveaux modèles de rémunérations (revenu de base, « gratipay », etc.), ou une meilleure prise en compte dans l'emploi des compétences acquises en dehors. Enfin, un des points communs est d'interpeller le rapport au temps. Produire ensemble, s'engager dans un geste de recherche demande un investissement en temps, et interroge la posture professionnelle. Une expertise ouverte construite dans le respect du rapport au temps et au savoir de chacun constitue un « véritable enjeu démocratique ».

LES MEDIATEURS, UN METIER EN PLEINE EVOLUTION

Les passeurs, médiateurs, curateurs, celles et ceux qui entraînent le processus complexe de reconnaissance mutuelle et d'échanges de savoirs ont, on le voit, un rôle déterminant et en profonde évolution. Déterminant car ils réalisent un travail régulier les rendant « acteurs familiers et légitimes auprès des mondes sociaux ». A côté des formes « traditionnelles » telles que celles de la culture la culture scientifique et technique, des « sciences participatives », s'en créent de nouvelles tels que les tiers lieux, et de nouveaux acteurs émergent portés par le fait numérique, dont certains issus du monde privé. Le besoin de renforcer l'ensemble des « acteurs en position de favoriser la formation d'un regard critique sur les sciences » est déterminant pour produire davantage de bonnes passerelles entre sciences et sociétés. Or le métier des médiateurs, déjà peu reconnu, est en profonde évolution : le foisonnement des initiatives sciences-sociétés, l'élargissement des types d'acteurs, l'ère numérique sont autant d'impulsions. Fabriquer ensemble apparaît là encore comme une donnée centrale d'une médiation prenant quelques distances avec l'espace scolaire comme espace de référence unique (« valorisation du caractère innovant de fonction de médiateur »). Les nouveaux médiateurs semblent « centrer leurs questionnements et leurs interventions sur l'usage des savoirs plus que sur leur compréhension formelle ».

A PROPOS DES CAUCUS EUROPEEN & INTERNATIONAL

A l'occasion de ces trois journées se sont tenues deux réunions spécifiques, appelées Caucus, car elles réunissaient des acteurs ayant déjà, en amont, partagé des préoccupations communes. Celles-ci ont fait l'objet de textes problématiques spécifiques, raison pour laquelle ces deux parties sont traitées de façon différente dans la présente synthèse.

SYNTHESE CAUCUS INTERNATIONAL

L'Enseignement supérieur et la Recherche sont devenus des enjeux géostratégiques, économiques et financiers de première importance. L'émergence d'internet, le développement « agressif » des MOOC perturbent de plus en plus d'institutions. L'augmentation sensible de la concurrence entre établissements pousse à certaines formes de coopérations, dans le cadre de

développement d'un « marché » de l'enseignement supérieur (logique de l'offre), ainsi qu'à un souci des familles et des étudiants d'obtenir des diplômés valorisables (logique de la demande sociale). Qui plus est, depuis le milieu des années 2000, nos pays ont connu, dans des contextes hétérogènes, des mobilisations des jeunesses, et notamment des étudiants, de très grandes envergures. Elles ont pointé les enjeux d'éducation, la place des jeunesses dans nos sociétés, l'approfondissement démocratique, et, dans certains cas, des sujets économiques précis comme l'accès à l'enseignement supérieur pour le plus grand nombre ou l'explosion de la dette des étudiants et des familles. Ces dimensions pèsent sur nos échanges et nos perspectives. Enfin, lors du séminaire préparatoire « Université-Société » qui s'est tenu à Paris du 23 au 25 septembre 2015, au Cnam puis à la Conférence des Présidents d'Université, à l'invitation du Réseau International des Universités Citoyennes et Ouvertes, les participants ont montré le besoin de structurer les échanges et les coopérations entre établissements et mouvements citoyens. Des initiatives institutionnelles (peu partagées) constituent des points d'appui essentiels de nos démarches. Le paysage institutionnel et les positions des acteurs sur ces sujets ne sont pas clairs (vision historique, réseau GUNI, positionnement actuel de l'Unesco, de l'Université de l'ONU etc). Un travail d'étude préalable semble fondamental. De plus, le duo acteurs-Universités n'est pas assez visible. Les formes d'interactions Université-Société ne font pas l'objet de préoccupations politiques suffisantes, y compris de notre part. Aussi, des axes programmatiques ont été énoncés lors de notre séminaire, à savoir : 1) mise en place et structuration d'un programme international sur la 3ème mission des Universités comme standard international ; 2) mise en place d'un ranking international sur la pertinence et l'excellence sociales des Universités (s'inspirant de la Responsabilité sociale des Universités comme d'appui). Dans un tel contexte, nous devons également analyser quels sont les points d'appui financiers (fondations, H2020 etc) sur lesquels nous appuyer.

Les conclusions des échanges résident dans le fait que les réseaux présents s'inscrivent dans un constat de l'introduction - partagée par tous les participants -, à savoir que les acteurs sont éclatés, diversifiés, n'ont pas de visions partagées, ni d'espaces et de temps pour le faire. Un des premiers défis réside donc dans ce travail de cartographie des acteurs, puis de mise en espace commun. A cette condition, des constats partagés au-delà de réseaux spécifiques, pourront donner lieu à la construction d'un agenda commun, robuste. Le défi est donc de transformer ces lieux de rencontre et de dialogue en espace de production de sens commun, voire, ceci est l'objectif, de partenariats durables et robustes. Le temps d'identification de ces acteurs nécessite des moyens partagés. On peut s'appuyer sur des réseaux peu sollicités mais productifs comme les 850 chaires UNESCO ; en d'autres termes de partir de ce qui se fait. Dès lors, une stratégie peut se définir. Un des objectifs, énoncés dans l'intervention de Vandana Shiva, à savoir l'élaboration d'un agenda de recherche fondé sur les besoins de la société pourrait constituer une des trames fédératives. Un agenda à 4 à 6 ans s'impose. Une perspective de Symposium international peut mobiliser les gens sur des bases communes. Afin de fédérer les acteurs académiques, travailler autour du duo « excellence et pertinence » (duo qui a construit la convergence à l'Unesco en 1998) pourrait être utile. En d'autres termes, une perspective mondiale autour de la « 3^{ème} mission des universités » permettrait également de fédérer une autre famille d'acteurs tout aussi pertinente. Enfin, tout ceci n'aurait aucun sens sans un travail précis autour des carrières des jeunes et futurs chercheurs. Ceci a fait l'objet de maintes préoccupations de nombreux participants aux trois journées : en quoi ces perspectives « parlent-elles » aux jeunes professionnels, et doctorants ?

European Network for Territorial Intelligence
<http://www.territorial-intelligence.eu/portail/site>
Parole d'acteur : Jean-Jacques Girardot

Au tout départ, notre réseau démarre de la région de Besançon, celle de LIP. Nos racines se situent dans les années 1970. Notre genèse tourne autour du besoin de catalyser les acteurs en France Comté, en nous concentrant sur une question-clé à nos yeux : travailler sur les besoins exprimés par la population et pas simplement à partir des compétences des acteurs. Je parle de la fin des années 1980/1990'. Notre idée est que la co-construction est un double processus de coopération. La multidisciplinarité que notre posture implique nécessite une forte participation des chercheurs tout autant que la mobilisation des savoirs populaires. Quand on parle des savoirs des acteurs, il ne faut jamais oublier qu'au départ, il y a d'abord et toujours l'action. Années après années, nous avons répondu à nos défis en développant de très nombreux outils scientifiques, assez sophistiqués, que vous pourrez découvrir sur notre site. Ceux-ci permettent, selon moi, d'avoir une bonne vision des profils et de leur répartition sur le territoire, car par acteurs, chez nous, il faut entendre tous les acteurs impliqués dans un projet.

A partir de cette expérience, nous avons progressivement monté un réseau d'acteurs impliqués dans les R-A, et ce au niveau international. Ce réseau compte environ 100 projets locaux, plus ou moins importants, de l'épicerie collaborative jusqu'à la migration en Espagne qui mobilise à lui seul 300 acteurs. Tous les projets sont concertés. Les acteurs définissent eux-mêmes la problématique, les méthodes, la restitution. Tout projet au départ est un projet d'action. Mais peu à peu, les acteurs étaient en demande de travailler avec les chercheurs, pas uniquement à partir d'initiatives locales, d'où l'idée de créer un réseau de recherche européen ; et désormais international. Ce réseau de recherche est validé d'un point de vue académique. Il comprend 60 équipes. Environ 1000 chercheurs ont contribué. Il couvre la plupart des continents, essentiellement en Europe, Afrique, Amérique du sud, et plus marginalement en Amérique du nord et en Asie.

Depuis 2002, nous avons tenu 45 conférences (2 ou 3 par an). Chaque conférence réunit environ 100 personnes en moyenne. Nous avons contribué à environ 800 publications. Si nous ne faisons pas de différence entre acteurs et chercheurs dans notre réseau, cela n'a pas empêché notre groupe de recherche d'être validé par le CNRS. La présence de personnalités scientifiques comme Raoul Montenegro a facilité les choses (http://en.wikipedia.org/wiki/Raúl_Montenegro). La coordination de ces réseaux de chercheurs a pris la forme d'un « *National Scientific Coordination* ».

Les limites observées : la rigidité des universités françaises. La recherche appliquée y pose toujours problème. Autre difficulté : le défaut en Europe de l'activisme des chercheurs. Aux USA, ce n'est pas rare d'avoir un tiers des communications dans un colloque scientifiques émanant de chercheurs-activistes. En Europe, nous observons un bien plus grand cloisonnement. Qui plus est, la grande sectorisation des acteurs, est extrêmement forte et pose autant de problèmes que la compétition entre eux. Enfin, les blocages des habitants relatifs aux réels changements de comportements constituent une dernière limite forte à nos stratégies d'action. Nous partageons les témoignages multiples évoqués ici sur les grandes difficultés de financements.

En termes de capitalisation, nous pensons que tout le processus décisionnel doit être soigneusement construit.

SYNTHESE CAUCUS EUROPEEN

Dans le cadre des enjeux des relations sciences-société, nous avons, les uns les autres, des

analyses complémentaires, parfois différentes. Nos institutions ne sont pas de même nature. Cependant, les éléments factuels suivants constituent un socle commun : 1) nouveau commissaire européen en charge de la recherche et de l'innovation dont nous ne connaissons pas encore ni les marges de manœuvre, ni la vision/doctrine en cette matière ; 2) des oppositions fortes au sein de la Commission européenne sur l'opportunité de consolider, continuer ou supprimer un tel programme (grande fragilité institutionnelle) ; 3) un programme (Science with and for Society), fruit d'une trajectoire au sein de la Commission européenne, avec des infléchissements parfois marqués, le dernier en date étant inscrit dans le texte H2020, moins ouvert sur de nombreux aspects ; 4) la perspective de la RRI comme élément de perspective principale (avec l'éducation aux sciences, les enjeux du genre notamment), à considérer comme un point d'appui mais pas une fin en elle-même. Politiquement, nous vous avons invité autour de quatre questions et défis clés : a) après 15 ans d'investissement, et au-delà des légitimes opportunités des appels à projet, la somme des consortiums qui sont apparus puis ont disparu ne sont pas parvenus à structurer une communauté d'intérêt permanente, qui puisse faire « sujet politique » vis-à-vis de la commission, ce qui fragilise de facto les défis sous-jacents ; b) d'un point de vue scientifique, le champ Science-Société a structuré un espace académique qui possède les mêmes biais que tous les autres (tendance au renfermement disciplinaire/professionnel, faibles liens et interactions d'actions). D'un point de vue stratégique, si nous prenons au sérieux les perspectives que les acteurs du champ sciences-société énoncent et promeuvent, dans leurs actions comme dans les discours, la priorité des actions aux échelles institutionnelles constituent désormais une priorité clairement identifiée. Si tout le monde partage cette perspective, nous constatons une grande difficulté à entrer dans le concret (les call ne constituent pas vraiment un cadre favorable – conformisme des évaluations etc). D'un côté la grande majorité des acteurs n'a pas les moyens de se préoccuper d'autre chose que de la rentabilité de ses propres activités, de l'autre cette éclatement et cet émiettement fragilise tout le monde. Aussi, les enjeux pourraient être définies ainsi : 1) quel espace fédératif à l'échelle européenne n'ayant pour seul objet que les enjeux institutionnels ; 2) la perspective des call européens (2015) constitue-t-elle une réelle opportunité ou une fausse perspective ?

Le projet RRI Tools de la Caixa Foundation

RRI Tools (<http://www.rri-tools.eu/fr/project-description>) est mené par un consortium de 26 partenaires provenant de 19 pays européens et comprenant des représentants d'un large éventail de secteurs (recherche, société civile, élaboration des politiques, éducation et entreprises). RRI Tools comprend quatre fondations, dix centres de science, quatre universités et centres de recherche, un atelier scientifique, une chambre de commerce et un partenaire technologique, plus six réseaux européens apparentés. Ensemble, ces partenaires reflètent une vaste expérience sur les différents aspects de la Recherche et l'Innovation Responsables. L'Europe considère que l'excellence des sciences et technologies doit être soutenue tout en garantissant qu'elles restent souhaitables du point de vue sociétal : il est essentiel de faire en sorte que les objectifs et les processus liés à la recherche et à l'innovation continuent d'être en phase avec les besoins et les valeurs portés par les sociétés dont elles sont issues. Il apparaît clairement qu'un investissement collectif est nécessaire pour voir nos sociétés évoluer de façon intelligente, durable et inclusive. Les décisions liées au développement des sciences et technologies, si elles doivent contribuer à ces objectifs, devront s'appuyer sur la société dans son ensemble. C'est dans cette optique que la Commission européenne a défini la Recherche et l'Innovation Responsables (Responsible Research and Innovation :

RRI) comme ambition transversale de l'actuel programme-cadre pour la Recherche et l'Innovation, Horizon 2020. Dans ce contexte, le projet RRITools a été mis en place pour accompagner tous ceux-celles qui le souhaitent dans leur démarche de Recherche et d'Innovation Responsable. Financé sous l'égide du programme-cadre FP7 (2007-2013), le résultat final des outils du projet RRI Tools est de développer un jeu de ressources numériques pour la promotion, la formation, la dissémination et la mise en œuvre de la Recherche et de l'Innovation Responsables dans le cadre de l'Horizon 2020. Le projet RRI Tools est mené par un consortium multidisciplinaire composé de 26 institutions piloté par Fondation « La Caixa » (Espagne). Ce consortium rassemble un grand nombre de partenaires à travers toute l'Europe et constitue un premier niveau d'expertise sur les composantes clefs de la Recherche et de l'Innovation Responsables. Le projet lui-même est construit de façon à favoriser la collaboration et l'inclusion pour une plus grande force créative. Ce projet n'est pas seulement celui des membres du consortium, c'est aussi celui de chacun-e de ceux-celles qui sont amené-e-s à y participer. Représentant-e-s des mondes de la recherche, de la société civile, de l'éducation, de l'entreprise et de la décision politique seront amené-e-s à travailler ensemble pour accompagner le développement d'une relation toujours plus fertile entre la recherche et l'innovation d'un côté et la société de l'autre. 19 Hubs ont été créés pour assurer la couverture de 30 pays de la Zone de Recherche européenne, s'étendant à travers toute l'Europe. Chaque hub est chargé d'accompagner l'utilisation des outils développés dans le cadre du projet RRI Tools par la formation ainsi que par des préconisations auprès des responsables politiques au niveau régional et national et de disséminer le concept de Recherche et d'Innovation Responsables. La finalité du projet est de favoriser l'émergence d'une Communauté de pratiques au niveau européen. Ainsi l'ensemble des personnes et structures qui se retrouvent dans cette vision du développement scientifique et social pourra utiliser et contribuer à alimenter une boîte à outils pour la Recherche et l'Innovation Responsables.

Chapitre 2 : Tensions et dynamiques

LES DYNAMIQUES SCIENCES SOCIÉTÉS VUES DE L'INTÉRIEUR

La diversité et l'échange comme briques de base

Les projets de coopération science-société se construisent à la fois sur la base d'une asymétrie entre acteurs et la considération d'une grande échelle de diversité. Les acteurs qui s'y engagent présentent des particularités, et les projets partagent des spécificités.

Asymétrie entre acteurs. La demande reste encore clairement du côté de la société civile. Certains disent devoir user de stratégies de contorsion pour atteindre et capter les acteurs de la recherche. Le monde de la recherche est perçu comme rigide, avec des communautés ou des individualités « éparées », ou difficiles à localiser. De fait, le mode de travail des chercheurs est mal connu car i) la défense de la légitimité scientifique par rapport au réel peut se heurter à la logique de défense des modes de vie, ii) le mot « recherche » peut inquiéter, voire faire fuir les maîtres d'ouvrage et les entrepreneurs, iii) les chercheurs ont besoin de travailler dans leur coin pour mieux assurer leur partenariat et iv) les communautés de travail universitaire sont organisées en secteurs disciplinaires qui échangent peu ensemble spontanément et dont les distinctions apparaissent subtiles. Cette asymétrie peut être entretenue par la relative aisance discursive et argumentative des chercheurs qui peuvent aller jusqu'à « parler à la place » de leurs partenaires. Elle l'est également par une relative frilosité des chercheurs à s'engager, car reformuler les demandes de la société prend du temps et leur promotion de carrière est liée à la reconnaissance par leurs pairs, c'est-à-dire portée par une activité pointue et intense en termes de publications spécialisées. En outre, le partenariat sciences sociétés peut ouvrir la voie à des recherches difficiles à mener, en particulier lorsqu'elles interrogent ce qui est considéré comme une vérité dans les mondes économiques et politiques ou lorsqu'elles amènent à développer ou utiliser des méthodes différentes de celles couramment employées au sein des communautés disciplinaires académiques.

Une diversité étendue. La diversité est à la fois constitutive et amplifiée par la coopération. Le vocabulaire pour définir le périmètre de la problématique varie avec le type de recherches à réaliser, le type d'acteurs de la société engagés et également le type d'acteurs intermédiaires mobilisés pour mettre en scène « la science ». La diversité des logiques discursives est parfois telle qu'elle peut conduire à de fortes controverses. Et pourtant la coopération résulte aussi de la juxtaposition d'une large gamme de cadres de pensées, où chacun doit rester lui-même tout en restant ouvert à la pensée de l'autre. Avec cette juxtaposition, s'ouvre l'éventail des possibles à gérer ou avec lesquels faire ou agir.

Des acteurs particuliers. Globalement, quelle que soit leur origine et leur métier, la priorité des acteurs engagés dans ces coopérations n'est pas tant le savoir brut que le travail social. En d'autres termes, la source de motivation essentielle est de pouvoir apporter quelque chose à la société. Ce sont certaines catégories d'acteurs qui entrent dans la coopération. Au-delà de l'adéquation avec leur spécialité, leurs connaissances ou leurs buts particuliers, les projets de coopération mobilisent, comme solution aux problèmes voire aux conflits ou controverses, des mécanismes de logique et d'écoute. Cela demande une capacité à comprendre l'autre, par envie, par démarche, grâce à un environnement favorable, et avec modestie et empathie.

Des projets communs spécifiques. Les projets mobilisent une logique d'expérience, ils croisent des savoirs de recherche et d'expérience. La question de recherche, car elle doit être bien posée et parler aux acteurs de la société civile, fait appel à l'information qui est « là où la science est en train de se faire ». Les notions d'ouverture de la documentation et de partage sont

omniprésentes, partage des savoirs, liberté des échanges voire *open-source* sont des briques de base. En regard, la vigilance pour conserver des échanges de qualité est permanente. Elle vise à maintenir une séparation claire des autonomies de posture et des champs d'intervention de chacun. Ainsi, le champ de la décision reste-t-il du domaine politique ? Car ces projets ont souvent à voir avec le besoin de décision politique, et peuvent avoir une visée critique. Quand les acteurs partagent les mêmes valeurs, ils œuvrent pour faire vivre ou réformer la démocratie ; lorsqu'ils sont engagés dans une controverse, soit ils produisent des moyens pour travailler ensemble, soit ils représentent une coalition de cause et font un travail d'enrôlement. Le participant devient acteur, se transforme et impulse des transformations

Quelle que soit l'activité ou l'origine des participants, ces projets mettent en mouvement leur posture, leur manière de réaliser leur activité professionnelle et de contribuer à la vie publique. Ils deviennent acteurs et de ce fait pensent et agissent autrement. Les cadres de pensée et d'exécution sont bousculés, fluidifiés, et on constate des impacts durables, dans le monde académique comme dans ceux du travail et de l'entrepreneuriat, et une plus grande fécondité de l'action publique.

Pour le citoyen, une considération des enjeux scientifiques, sociaux et politiques. Dans la coopération avec les acteurs de la recherche, le citoyen y étant tantôt bénéficiaire tantôt partie prenante, forme à traiter les questions complexes et à développer un esprit critique. Cela renouvelle l'intérêt du citoyen pour « la science » et lui donne du poids dans la décision publique. Ses questions gagnent en légitimité. Elles peuvent être l'origine de sujets de recherche qui, avec un travail d'accompagnement, remontent avec plus de fluidité dans la sphère académique voire politique. Les participants des recherches gagnent en autonomie de décision ; ces projets sont pour eux l'opportunité de passer du statut de victime ou de consommateur à celui d'acteur, de passer de la notion de bénéficiaire des politiques de recherche à celui d'acteur des avancées de la recherche scientifique. Dans le milieu du travail ou de l'apprentissage, de tels projets offrent une interface pour dépasser les codes culturels de chaque secteur, non pas en les niant mais en s'appuyant sur eux de l'intérieur, pour accompagner le changement. Se créent des cercles vertueux où les différences se confrontent, l'innovation et le progrès se matérialisent aux acteurs eux-mêmes et à leur environnement car ils ont le goût et des capacités renouvelées d'apprentissage et de transmission. Apparaissent également des stratégies de contournement lorsque les cadres analytiques comme législatifs sont trop compacts.

Pour le chercheur (qui est aussi citoyen), le dépassement des frontières. Avec ces projets, le chercheur décuple sa capacité à collecter des données et des indicateurs, à proposer des méthodes, et étend la base sociale où faire valoir ses résultats – même si le problème du traitement des données demeure toujours aussi fondamental. Il part de situations vécues sur une question ou problématique précise pour rechercher avec d'autres de nouvelles modalités de prise en charge des problèmes. Ces projets créent des espaces intersectoriels et interdisciplinaires où le chercheur revisite la formulation des questions scientifiques. Ce faisant, il peut pointer des dogmes et des limites aux théories. C'est aussi un espace de réflexivité de ses propres pratiques où sont interpellés les cadres de pensées et processus de sa communauté disciplinaire. L'ensemble constituant alors une opportunité de renouveau.

Un renouvellement qui draine les organisations...parfois. Quelques exemples pris dans différents secteurs d'activité et au-delà des frontières donnent une image du paysage.

- Dans le milieu de la santé, face au constat d'une absence de liens dans l'espace de soin, notamment dans les pays en développement, la mise en place de « médiateurs santé » a supposé l'engagement des différentes communautés. Elle a amélioré l'accès des populations aux soins, comme l'organisation du système de santé pour que toutes les voix se fassent entendre.
- Dans une grande entreprise industrielle, une recherche-action menée à l'initiative d'une organisation syndicale a consolidé la participation des ouvriers à leur secteur d'activité. Au sein

du projet de recherche, ils ont exprimé le sens qu'ils donnent à leur activité, leurs savoirs ont été considérés, leur volonté de développer autonomie, responsabilité et souhait de fédération a été démontrée. Cela a entraîné un changement de stratégie de dialogue des organisations syndicales avec la direction et de la direction avec l'ensemble des salariés. La considération des conditions de travail est devenue celle de la manière dont le travail est réalisé et appréhendé par les ouvriers eux-mêmes, revisitant ainsi la manière de prendre en compte la question des risques psychosociaux. Dans d'autres entreprises, ces projets ont permis de repérer des signaux faibles et de favoriser les transversalités en tenant compte des métiers.

- Des architectes, pour engager une démarche durable, ont recouru à la recherche scientifique, initialement pour développer une stratégie de contournement des règles de la concurrence du Code des marchés publics. Ils se sont alors découvert être un maillon stratégique de dépassement des habitudes sectorielles des entreprises du bâtiment et des règles d'une économie linéaire. Ils s'investissent depuis dans une réflexion sur ce que devait être aujourd'hui l'architecture au service de la société.

- En Afrique, la recherche, en questionnant les savoirs traditionnels, a pu donner les moyens d'un espace d'organisation de l'activité de pêche et de sa reconnaissance par l'État. Ont été mises en place des gouvernances participatives où aucune décision ne peut être prise sans un consensus acté par un arrêté préfectoral ou municipal.

La FNAB - (France) - Parole d'acteur : Claire Touret
Amiens - <http://www.fnab.org>

La FNAB est une tête de réseau, un rassemblement de regroupements régionaux de l'Agriculture Biologique. A un moment donné de son histoire, l'AB a eu besoin d'une représentation nationale, elle s'est donc dotée d'un outil ad hoc. Notre travail, depuis 10 ans, est consacré notamment aux enjeux de commercialisation des produits de l'AB. Comment vend-on nos produits ? Comment donne-t-on du sens au produit et à l'acte d'achat ? Historiquement, le marché de l'AB s'est construit par la vente directe, c'est-à-dire un lien fondamental entre le producteur et le consommateur. Toutefois, cette demande sociale est aussi le fruit de coopération avec des chercheurs agronomes, des médecins etc.

Pour éviter de tomber dans l'écueil de la définition des acteurs par les statuts de son entreprise, puisque nous connaissons tous les dérives du monde des coopératives agricoles, nous nous sommes dotés d'un outil ad hoc, celui de l'Organisation économique de producteur bio - OEPB (<http://www.lpcbio.org/PDF/OEPB-fiche1.pdf>). Toutes formes juridiques sont acceptées, l'outil permet l'accompagnement et le développement du Bio par les producteurs. Car il y a 4/5 ans, nous avons vécu un nouveau changement d'échelle avec la multiplication par 2 en peu de temps de la production bio. Les acteurs qui s'impliquent de plus en plus ne sont pas des « pionniers » et ont des visions différentes de la nôtre du bio ; nous sommes de plus en plus confronté au marché et au modèle économique dominant.

Cette évolution nous a amenée à conduire un projet de recherche-action avec les objectifs suivants : 1) travailler avec des économistes sur des modèles alternatifs sur les formes de coopération dans le bio, afin de clarifier notre position par rapport au modèle dominant, avoir des éléments théoriques qui aident à formaliser un cadre d'analyse et à produire un argumentaire face aux nouveaux arrivants sur le marché Bio (rendre visible notre démarche) ; 2) ça ne sert à rien d'avoir raison seul, nous devons donc nous élargir en mettant néanmoins au cœur la parole des

agriculteurs (travail sur le terrain fait avec une étudiante en Master) ; 3) avoir une approche très interdisciplinaire pour élargir les perspectives.

Les producteurs ont été au centre de la production de recherche, qui s'est développée à partir des vécus. Ils ont participé à poser le cadre de l'étude. Ce travail nous a permis d'établir un cadre d'analyse sur les façons de commercer des agriculteurs bio. Nous avons fait beaucoup de séminaires, dans lesquels nous avons essayé d'impliquer l'INRA et de l'ouvrir à nos questions. Nous avons progressivement observé un changement de comportement avec un investissement plus important des producteurs dans le réseau et également moins de défiance entre acteurs de circuits courts/circuits long.

Nos limites : groupe de producteurs très actifs relativement réduits, environ une quarantaine. Bonne diffusion mais difficultés de réappropriation des outils et méthodes.

Nous réfléchissons actuellement à la mise en place de formation/action, au développement d'une grille d'évaluation co-construite avec des représentants. Mais la question demeure : vont-ils mettre le temps et les sous pour mettre en œuvre un plan d'action concret dans leur exploitation ?

Grâce à un engagement et un investissement certains

Dans cette série d'histoires à succès, présentées par des acteurs convaincus, engagés et fiers des résultats, on peut lire ce qu'engendre cette forme de projet : compilation, reconnaissance et usage des savoirs d'expérience, place de la connaissance populaire en société, liaison de la pratique à la société, fécondité des organisations et de l'amélioration de l'action publique, qualité du débat et également autonomie et responsabilité des acteurs, émancipation des masses populaires, renouveau de l'intérêt pour contribuer à une politique de transformation sociale, pour passer de la consommation à la création de valeur, aller dans le sens du développement durable et peser sur les décisions publiques.

Le curseur de la place de la société civile dans le processus d'élaboration des questions de recherche, y compris celles concernant la vie quotidienne... se cherche encore. Entre participation ou injonction, usager et citoyen, expression directe, médiation ou intermédiation, le malade ou l'ouvrier deviennent acteurs pour la recherche, le chercheur devient acteur pour les changements sociaux, et les frontières de l'identité de chacun se redessinent. Les cadres académiques sont tout autant bousculés. Ces projets de recherche, qui donnent aussi une voix à ceux qui ne peuvent pas se faire entendre, n'engagent pas tous la recherche académique. D'ailleurs, certains thèmes sont qualifiés « d'orphelins ». Qu'il s'agisse de la très grande pauvreté, des transports ou encore des questions environnementales, le constat est plutôt celui d'un décalage entre des réponses attendues par la société civile sur leurs préoccupations quotidiennes et les connaissances qu'apporte la recherche. « Pour une autre approche de la santé, plus englobante et qui prend en compte l'aspect communautaire, il a fallu batailler ferme et négocier pour faire comprendre que la santé est un tout et qu'il faut agir dans le contexte local, en privilégiant la prévention, et pas seulement le curatif » dit une participante illustrant en cela l'expérience de nombre de ceux qui s'engagent. Dans chacune des initiatives demeurent des difficultés inhérentes à l'exercice même de ces collaborations « entre deux mondes », au-delà de leur reconnaissance dans les politiques locales comme nationales. Cette déconnexion entre recherche scientifique et société au sens large relèverait aussi d'une culture économique particulièrement ancrée à laquelle est associée la division du travail.

Les quatre étapes de l'aventure du croisement des savoirs à ATD Quart Monde

ATD Quart monde (référence au Quart Etat de la Révolution française) se définit comme un mouvement de connaissance et d'action aux côtés des plus pauvres, et non un mouvement caritatif. Il a donc, depuis ses origines en 1957, toujours été soucieux d'entretenir des liens avec le monde universitaire. Aussi, il y a 20 ans, fut organisé un séminaire universitaire « Quart monde université ». L'objectif était de faire (re)connaître la pensée des plus pauvres, en considérant que ce ne sont pas uniquement des êtres de besoin mais aussi des êtres de pensée et de réflexion. D'où la création de *l'Université populaire Quart Monde* (créée en 1972) lieu de témoignage sur leur vie et formation à la parole ; lieu où se construit un savoir et une identité collectifs. Au travers d'une interpellation du monde universitaire, il s'est agi de reconnaître que les universitaires apportent des contributions partielles, dont le mouvement a besoin, mais qu'il existe aussi des connaissances fondées sur l'expérience (d'un mouvement comme ATD par exemple), et enfin une « connaissance d'action » qui est celle notamment des volontaires permanents du mouvement ATD Quart Monde. La conjonction de ces trois catégories de connaissances génère des analyses et pensées plus riches et plus exactes sur le monde de la pauvreté. Grâce à ce séminaire à *La Sorbonne* avec le soutien de l'Unesco, fut lancé un appel direct aux universitaires.

Claude Ferrand, successeur immédiat du fondateur, a prolongé ce travail et pris l'initiative d'expérimenter le *Croisement de ces savoirs*, afin que le produit de cette recherche soit réellement un savoir plus riche et non une juxtaposition, reconnu par les trois, authentique, et aussi de bonne qualité universitaire. Ce pari a été tenu dès les années 1990, suite à un séminaire de 2 ans, réunissant une trentaine de personnes, dont 13 universitaires, 5 volontaires, le reste des participants étant en situation de pauvreté.

L'équipe pédagogique était mixte - Patrich Brun en était l'évaluateur interne - et le CS était prestigieux: René Rémond, Michel Serres entre autres. Le groupe lui rendait compte 2 fois par an. Depuis ATD Quart Monde a édité un ouvrage toujours disponible sur cette expérience où sont présentés les 5 mémoires issus de ces recherches collectives.

Dans le prolongement de cette première séquence, ATD a organisé un séminaire d'un an où les universitaires ont été "remplacés" par des professionnels agissant en situation de vis-à-vis avec les plus pauvres (travailleurs sociaux etc). Les démarches utilisées avaient été établies lors de la première phase. Le but cette fois était de définir les conditions selon lesquelles une situation positive et partenariale peut être possible dans le cadre de situations de vis-à-vis, car trop souvent, la relation se passe mal (enseignant, banque, services sociaux) etc. Ce travail a donné lieu au programme *Quart Monde Partenaire*, cette fois sans lien régulier avec le monde universitaire. Le but était de tirer de ces deux phases une formation, et un livre afin de capitaliser ces investissements. Un retraitage a été effectué en associant les deux séminaires. De tout ce travail a été formalisé une action permanente: une co-formation à l'attention de tous les services qui souhaitent améliorer leurs relations avec les plus pauvres. Ce long processus de construction d'une connaissance partagée, ces récits d'expériences ont permis d'identifier pourquoi ça va mal ou bien dans tel ou tel contexte. Par exemple : le CNFPT d'Angers en est à sa 30^{ème} formation sur le sujet. Dans le nord, il y a eu des formations à l'adresse de services de conseils généraux, d'enseignants, de médecins... Plus de 120 sessions ont déjà eu lieu.

Enfin, la phase actuelle. ATD Quart Monde souhaite qu'au-delà de la participation des universitaires, il y ait une prise en compte par l'Université de cette démarche et que puissent être tirées toutes les questions et leçons possibles sur les plans

épistémologiques et éthiques. Or ATD Quart Monde constate que, manifestement, l'Université française est peu ouverte sur l'extérieure. Problème connexe, d'autant que les sciences de l'éducation sont souvent perçues comme "impures", "trop liées à l'action". Ce constat semble assez franco-français. Aussi, ATD Quart Monde envisage de monter avec une Université française un séminaire qui travaillerait sur les questions et points de fracture, les points-clés qui posent question pour reconnaître la validité d'un tel travail. Ceci permettrait de traiter de la question de la relation chercheur-acteur, d'analyser la dialectique entre démarche explicative et compréhensive, le lien entre expression personnelle et savoir collectif, la validité et l'authenticité de telles paroles. Des discussions sont en cours avec des établissements universitaires. Le séminaire a démarré en 2015.

En conclusion de cet encart, il est important de noter que: 1) ATD ne souhaite plus travailler sur des témoignages mais se concentrer sur des apports de connaissance; 2) cette expérience de 25 ans dépasse les frontières hexagonales. Il y a deux ans, ATD a en effet produit une consultation internationale à travers les implications sur la violence. Au Québec, autre exemple, la coopération avec l'université a été plus facile, sur un domaine technique cette fois : le dentaire. Au-delà, ont pu être abordées les questions de la santé et de l'accueil, de la relation, de la prise en compte du vécu des gens.

Le vocabulaire n'est pas toujours partagé, les catégories deviennent floues. Et les questions s'ouvrent. Les différentes formes de savoir utilisées habituellement (« scientifique », « action », « expérience ») sont-elles finalement opérantes pour décrire ce qui se passe à l'interface sciences-sociétés ? Les concepts de science et de société sont-ils toujours utiles lorsque qu'on cherche leur alliance ? Comment trouver les mots justes pour décrire et enrichir ce qui se passe ? Comment construire les catégories qui nous permettent de penser les innovations sociales, organisationnelles, environnementales qui initient, soutiennent et fondent nos modes de vie ?

Les partenariats sont coûteux. La rencontre est le début d'un cheminement qui prend du temps. Il faut le temps de la maïeutique, c'est-à-dire d'accepter de perdre du temps pour en gagner ensuite, et le temps de s'accorder, alors que la conception linéaire du temps limite les collaborations entre les mondes ayant des temporalités différentes. Ce temps n'est pas souvent pris en compte dans les modes de financement et dans les durées de projets imposées par les appels d'offre qui, de surcroît, ne fournissent pas de moyens spécifiques pour monter et réunir des comités de haut niveau. Il faut du temps de liberté, du temps d'approfondissement, de création, d'imagination, du temps d'encadrement pour partager les questions techniques. Lorsqu'il est au-delà des périodes d'alternance politique, il expose le projet au risque d'une perte de reconnaissance, et il faut alors recommencer à convaincre. Certains appellent d'ailleurs à ce que la société civile soit elle-même plus « mordante », plus active dans la définition des transformations culturelles. Est interpellée aussi la capacité des organisations à maintenir dans le temps leur rôle de prescripteur de ce type de recherche. La trajectoire est rarement sans embûche et les acteurs eux-mêmes peuvent se lasser, s'essouffler. L'évaluation des investissements sur des projets est une gageure avec des dispositifs et des productions aussi locaux et divers, au regard de communautés ayant des critères de qualité et des attentes si différenciées. La question de la prise en compte de ce genre d'investissement dans l'évaluation des chercheurs reste entière ; aux yeux des participants du colloque-forum, il s'agit d'un des freins majeurs au développement des projets communs. D'évidence, tous les chercheurs ne sont pas fondés à développer des démarches en interaction avec les acteurs de la société civile, mais ceux qui s'engagent continuent de signifier leurs difficultés à faire reconnaître leur différentiel

de parcours de carrière. De même, comment construire aussi des liens chercheurs / action publique ? Cette construction n'est pas évidente, les uns sont jugés par leurs pairs, avec des critères précis de publication et de référencement dans la durée ; les autres par leurs électeurs sur le temps d'un mandat.

La capitalisation n'est pas évidente, malgré une longue histoire de coopération. Le secteur associatif a peu de capacités de capitalisation, obligeant les acteurs à « toujours réinventer l'eau chaude ». La recherche pourrait porter cette capitalisation, sauf que ce que produit la recherche dans ses formats habituels est assez peu accessible et utilisable par les associations. En outre, ce qui est majoritairement capitalisé est l'impact des interventions des chercheurs, la remétabolisation des connaissances coproduites, leur reformulation, les populations locales, la réappropriation des recommandations. Manquent alors traductions et évaluations de ces capitalisations.

Les trajectoires d'innovation

Initialement le colloque-forum posait deux questions concernant l'innovation i) comment la fonder sur les dynamiques sociales et ii) comment traiter la gouvernance des politiques de recherche et d'innovation. L'innovation est un peu à tous les niveaux des projets de recherche science-société, qui prennent les risques de fabriquer des trajectoires d'innovation. Pourtant c'est peu dire que l'innovation n'a pas fait l'unanimité au cours des débats ! Et l'on voit que finalement l'acceptation de cette notion demande à être élargie, et que cet élargissement demande de tracer un chemin à travers toutes les couches décisionnelles avec perspicacité.

Traiter de l'innovation au sein d'un colloque forum dédié aux relations sciences-sociétés ne fait pas l'unanimité. Pour certains, l'utilisation du terme innovation est associée au mythe du progrès et à la logique du marché ; elle marginalise les traditions et les solutions alternatives, brise les résistances, accroît les déséquilibres sociaux et écologiques. Pour d'autres, il convient d'élargir la notion d'innovation, de repenser la diversité des processus et des acteurs. L'innovation peut être distribuée, ascendante, frugale, 'juggar',... De nombreux éléments, dont la révolution soutiennent cet élargissement de l'innovation : la révolution informationnelle, la crise d'un système basée sur l'obsolescence programmée des produits,...

Pourtant tout un pan de la société innove. Cette seconde vision peut fonder une solution de compromis créateur sur lequel nous allons revenir. Mais il faut d'abord évoquer le concept d'innovation sociale qui a été longuement discuté. En première analyse, cette notion peut conduire à opposer des solutions sociales construites par les acteurs concernés à des solutions techniques élaborées centralement et diffusées par les marchés. Mais en réalité, toute innovation est à la fois technique et sociale, y compris l'innovation dite technologique. L'innovation sociale ne se réduit pas à cette opposition. Elle est synonyme d'un projet politique alternatif, vecteur de transformation sociale. Elle est portée par les acteurs de l'économie sociale et solidaire et s'inscrit dans des logiques qui ne sont ni marchandes ni étatiques. De nombreux exemples vertueux existent, pas forcément en France, d'ailleurs. Les participants brésiliens et canadiens ont pu témoigner de l'importance de l'innovation sociale dans des espaces politiques où elle est reconnue, de sa réappropriation par des acteurs divers, associations, universités, collectivités territoriales,.... L'innovation sociale, ce sont donc des expérimentations collectives ou se réinventent des formes démocratiques, des relations sociales, des solutions écologiques, des rapports à la finance ou la monnaie,.... Tout un pan de la société innove et ceci est grandement ignoré !

Élargir la notion d'innovation. Les diverses alternatives explorées et la réinvention de l'innovation en cours dans de multiples espaces encouragent à creuser la seconde vision, celle de l'élargissement et de la réappropriation de l'innovation par la diversité des acteurs

concernés. « L'innovation c'est tout le monde ! ». La difficulté est de penser ces alternatives comme les formes émergentes d'un monde nouveau, comme autant de germes d'une transformation qui permette de répondre aux défis multiples liés aux crises écologique, sociale, économique, financière et politique. C'est une difficulté majeure ! Mais on ne peut pas faire l'économie de la critique d'un système financier incapable de répondre à ces enjeux car frileux, mimétique et concentré. On ne peut pas faire l'économie de la critique des carences d'un système économique et productif non durable et qui accroît les injustices sociales.

Le colloque-forum a été l'occasion d'une rencontre exceptionnelle entre des spécialistes de l'entreprise, des spécialistes de la finance, des responsables de recherche, des économistes, des acteurs associatifs,... Cette rencontre exceptionnelle a permis de poser quelques jalons de réflexion essentiels :

- le monde de la finance tourne à vide car l'aversion au risque et l'utilisation des critères de rentabilité financière usuels conduit à une concentration excessive des investissements sur certains pôles privilégiés. Cet « effet Matthieu » se fait au détriment d'une politique redistributive, conduit à financer des « innovations échouées » et ignore des innovations utiles dans des territoires diversifiés. Ce modèle en bout de course est économiquement inefficace, contrairement à ce qu'affirment ses défenseurs;
- la rupture de ce cercle vicieux passe par une série de transformations symboliques et par une nouvelle mutation du système productif. Cette mutation passe d'abord par une révolution territoriale qui nécessite une focalisation des pouvoirs publics locaux sur les entreprises présentes sur le territoire et un accompagnement par la création d'espaces collectifs. Dans ce cadre, l'entreprise est conçue comme un bien commun, un lieu d'innovation et d'élaboration de projets collectifs, porteur d'une responsabilité sociale. La ville est un lieu de créativité et d'expérimentation collective ;
- ces mutations s'inscrivent dans une action publique renouvelée, à même de favoriser les émergences, de soutenir les expérimentations collectives, de favoriser la construction des territoires d'innovation. Il faut probablement penser à nouveaux frais les architectures institutionnelles, renforcer l'interaction entre économie et démocratie pour construire une société du « bien vivre ». De la même façon que l'innovation élargie conduit à pluraliser la notion de progrès, la mutation du système productif et institutionnel conduit à pluraliser l'économie (ce qui pose entre autres la question de la mesure mais aussi du pluralisme en sciences économiques).

La voie de l'innovation élargie reste à tracer. Elle nécessite une révolution de la pensée et des changements politiques et économiques majeurs. Pour ne céder ni à un découragement fataliste ni à un optimisme naïf, il faudra se doter d'un cadre de réflexion et d'action dont quelques éléments ont été évoqués :

- 1/ L'impératif écologique est une opportunité dont il faut se saisir pour mobiliser les acteurs, donner plus de place aux expérimentations collectives et promouvoir de nouvelles pratiques ;
- 2/ Innover dans les façons de financer les innovations : inventer les moyens d'investir là où l'argent a une véritable utilité sociale ; donner davantage d'écho aux formes nouvelles, citoyennes notamment, de financement de l'innovation (Micro crédit, *Crowdfunding*, Avances remboursables, Épargnes locales, Finance durable, Territorialisation des financements) ; Favoriser le dialogue entre acteurs publics et privés autour de la question des investissements pour l'innovation.
- 3/ Introduction d'une démocratie économique dans l'entreprise
- 4/ Axe de recherche : Comment les banques peuvent elles relever le défi de la mise en société des modèles d'instruction des dossiers de financement des innovations élargies ?

Chapitre 3 : Grands enjeux

REPENSER LES ESPACES ET LES TERRITOIRES, LA TERRITORIALITE COMME OBJECTIFS ET COMME MOYENS

Un des premiers plans d'appui des réflexions sur le soutien et le développement des relations sciences-société apparu crucialement évident au cours du colloque-forum est celui des espaces et territoires des relations sciences-société, celui de la valeur locale. La territorialité est source d'objectifs et de moyens, en favorisant la proximité et la fluidité de propositions transversales. Une source à considérer et doter avec volonté...

Un ancrage pour des espaces communs de recherche. Les projets communs sciences-sociétés provoquent des dynamiques locales qui ont des effets génériques. C'est un bon ancrage pour repenser les espaces de la recherche. De fait, biodiversité, environnement ou inquiétudes économiques présentent des matérialités locales inexorablement connectées à des dimensions globales de production et d'organisation de connaissances. Seulement, l'anticipation des mutations sociétales ne peut se faire au niveau supranational ou international. Plus largement, embrasser les dynamiques plurielles de proximité qui sont à l'œuvre doit pouvoir mener à des coproductions des politiques publiques sur un territoire déterminé, et ce, en conscience des vulnérabilités et dans un temps long, durable. Face à ces enjeux et engagements multi-échelles, un diagnostic est apparu de besoin de renforcement du dialogue et des coopérations entre collectivités locales, Universités et société civile.

La plus-value du local. Dans ce sens, considérer l'apprentissage, l'éducation, la recherche académique comme un écosystème permet de préciser un langage et un sens communs le long de ces lieux et processus de circulations territorialisée de savoirs. Aussi, se centrer sur des cadres locaux d'exécution accompagne une nouvelle économie politique de la richesse et de réponses à des besoins. Une refonte des systèmes de financements des innovations semble essentielle pour une décentralisation du pouvoir économique étatique vers les structures administratives locales, pour une reconfiguration républicaine des constructions de biens. Notamment, entrepreneuriat ouvert et ciblage localisé des secteurs industriels localement pertinents doivent pouvoir représenter des soutiens à la recherche au-delà même des métriques financières.

De là, cette perspective de re-paramétrage de la recherche interpelle des vigilances pédagogiques. Chercheurs et associations ou société civile sont à accompagner dans leurs interactions afin de construire des projets conjoints liés aux interrogations de ces dernières. Une attention et des outils méthodologiques pratiques sont à développer relativement aux logiques, langages, temporalités, modes d'actions et critères d'évaluation qui sont confrontés et qui cherchent à se combiner pour se nourrir mutuellement. Seulement, pour avancer dans ce sens, capacités institutionnelles et financières sont à préciser et pérenniser, et les productions de ces espaces d'interactions de la recherche sont à mettre davantage à disposition.

Des lieux où fluidifier des transversalités. Face à cela, la notion de tiers-lieux a été l'objet de plusieurs débats. Flou dans ces contours et ce que seraient ses caractéristiques précises, cet intitulé permet toutefois de souligner des transformations des rapports au savoir et d'appuyer des recommandations dans le sens d'espaces libres et ouverts pour des projets de natures diversifiées (associatifs, institutionnels, populationnels) et de communautés interconnectées. Ces espaces se développent en faveur d'une construction des territoires par des liens sociaux et

économiques modifiant en profondeur les rôles des lieux éducatifs et visant à toucher les couches dites les plus populaires de notre société.

Vis-à-vis des Universités, ces propositions de dynamiques incluent des transformations des parcours des étudiants et enseignant-chercheurs, une reconsidération fonctionnelle des cadres disciplinaires stricts, l'intervention d'acteurs non académiques en leur sein, une extension de leur rôle comme espace d'expérimentation pour des améliorations du tissage de liens entre différents acteurs de l'innovation, et la transposition des connaissances et données académiques historiques et culturelles des territoires dans les actions de développement de ces territoires. Ces perspectives d'interactions plus abouties appellent un soutien étatique via les institutions politiques régionales et universitaires.

Des espaces à doter avec volonté. Pour tout cela, des ré-aiguillages financiers primordiaux s'inscrivent dans des réductions de certaines incertitudes. Celles-ci relèvent de la position nécessairement axiale des intérêts publics, de garanties autour de l'expertise technique et de voies de diversification des acteurs financiers. Concrètement, le séquençage de ces principes prend forme dans l'attente d'un suivi des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, non seulement de la part des sociétés de gestion mais aussi de l'ensemble des acteurs institutionnels. Ces responsabilisations doivent induire des synchronisations, des changements de comportements, des supports monétaires originaux et s'accompagnent de réductions des risques systémiques actuels.

Parmi ceux-ci, ces recommandations sont formulées en conscience des démarcations qui se dessinent. Former des professionnels et former des sachants peuvent entrer en tension. La marchandisation des activités d'enseignement et de recherche est une manœuvre inquiétante. Reconnaître la production de savoir faite par des non experts n'exclue pas des inégalités d'accès et de valorisations. Ouvrir les Universités implique alors des inscriptions institutionnelles nettes des partenariats ici défendus car rapprocher les différentes formes de savoirs dans une évolution des relations des Universités à leur territoire s'associe à des enjeux démocratiques. Le mythe du progrès et la motivation de croissance économique au travers de l'innovation technologique peuvent marginaliser des traditions et des solutions alternatives, notamment en termes d'innovation sociale et politique. C'est donc le terrain politique actuel dans un large sens qui est réinterrogé dans l'organisation territoriale décentralisée de la production de connaissances.

L'exemple de l'extension universitaire au Brésil

L'extension, la formation et la recherche constituent les trois missions de l'enseignement supérieur au Brésil. Cette innovation s'inscrit dans une longue tradition à l'œuvre au sein des institutions universitaires, datant de l'entre-deux guerres. Après avoir été largement déployée dans les années 1960, puis arrêtée brutalement par la dictature, cette expérience a progressivement ressurgi à partir des années 1980. Le but de l'extension universitaire brésilienne est de faire travailler le monde universitaire en collaboration avec les populations locales. L'extension permet de mettre en place des projets de collaboration entre des étudiants disposant de connaissances théoriques et des populations défavorisées pouvant bénéficier de ces connaissances sans avoir les moyens d'y accéder. Au Brésil, chaque université dispose d'un service gérant les projets d'extension. Aussi, désormais, par « Extension universitaire », on comprend toutes les actions développées au sein d'une université brésilienne auprès de la communauté externe. Il s'agit d'une activité centrale de l'Enseignement supérieur et d'un processus éducatif, culturel et scientifique qui articule, étend, développe et nourrit l'éducation et la recherche aussi bien qu'il établit un rapport entre

l'institution et la société. L'Extension est inséparable de l'enseignement et de la recherche. Elle pourvoit la recherche de matériaux et l'enseignement de motivation. Elle promeut l'inclusion sociale et la démocratisation des connaissances par l'organisation de conférences et d'événements, aussi bien que par la prestation de services et que par l'établissement de projets et de programmes.

REPENSER LES DISPOSITIFS, UNE CONSIDERATION DE TOUS LES SAVOIRS

Comment trouver les moyens de donner de la valeur à de tels dispositifs hors académie et hors organisations sociales où la pluralité est la richesse ? Comment prendre le temps et les risques d'ouvrir les communautés ? Comment partager les risques de fabriquer des trajectoires d'innovation ? sont des questions qui guident la manière de repenser les dispositifs. Les limites à dépasser, on l'aura noté tout au long des deux premiers chapitres, sont nombreuses, mais sont loin d'être infranchissables, le facteur d'accélération, pour les acteurs, est de savoir recourir à la médiation et l'intermédiation, des activités qui attendent d'être reconnues en tant que métier et/ou fonction. On sait pouvoir compter sur les acteurs, mais sans réforme des organisations et des gouvernances, à bien des niveaux, y compris en dehors du milieu académique dans les milieux du travail et de l'éducation, la portée restera restreinte voire vouée à l'essoufflement. Si nos institutions et organisations pouvaient gagner en fluidité, un grand pas serait déjà fait.

Les limites à dépasser

Rappelons que les rencontres et interactions sciences-société ne sont possibles que lorsque certaines conditions sont réunies, notamment des conditions matérielles liées aux financements, et que les évolutions du contexte de financement de la recherche limitent leur développement (diminution des financements de la recherche par les ministères techniques, fonctionnement par projets, recherche de l'innovant à tout prix au détriment des financements pérennes, diminution des aides aux mouvements associatifs). L'une des caractéristiques du fonctionnement de la recherche par projets est qu'elle peut provoquer une stratification de certains laboratoires qui entrent dans une compétition de plus en plus tendue compte tenu des orientations ou de la programmation des financements (à titre d'exemple, voir les évolutions des programmes et du taux de sélection de l'Agence Nationale de la Recherche, ANR.). Toutefois, dans le paysage français, l'ANR, par exemple, accorde une petite part du budget public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à un financement sur projet, qui privilégie et rend possible des projets de collaboration instaurant des dialogues sciences-société.

D'un autre côté, ces rencontres n'atteignent leur sens complet que si elles favorisent aussi, dans le même temps, la construction d'un savoir autonome des plus démunis. De façon plus approfondie, « les protocoles de recherche doivent varier selon qui va bénéficier des résultats, savoir accueillir les connaissances utiles, être plus simples, ouverts, à l'écoute et ne peuvent être les mêmes partout ! ». En somme, et comme l'ont rappelé de nombreux participants il y a à considérer « comment travaillons-nous ensemble et pas uniquement que produisons-nous ensemble ! ». « On a peut-être bien, ici, besoin de nouveaux métiers d'intermédiation ! Et donc de nouvelles formations. »

Une recherche qui se développera en étant accompagnée. En incise, des participants ont tenté de trouver des motifs d'explication à cette montée en demande tant de « recherches citoyennes » que de coopérations recherche-société. L'un d'entre-deux est l'appel à anticiper ; ce fait de vouloir identifier les besoins de la société signifierait peut-être que l'on souhaite connaître les besoins futurs de la société.

Quoiqu'il en soit, pour favoriser le déploiement de telles dynamiques de recherches citoyennes, il faut trouver des chercheurs intéressés et prêts à démarrer sans financement préalable, quitte à démarcher des bailleurs de fonds dans un second temps pour poursuivre le travail dans de meilleures conditions. En fin de compte, la difficulté est double : trouver des agents intermédiaires ayant à la fois une légitimité de recherche et de médiation scientifique. Une forme de maïeutique est donc à mettre en place pour développer ces partenariats et collaborations pour : 1/ donner le temps aux acteurs en présence de s'approprier, de comprendre la logique de l'autre (logique des acteurs de recherche, celle des acteurs de la société civile) ; 2/ caractériser et définir la fonction d'agent intermédiaire. Le point commun, dans les processus de rencontre entre les différents types de savoirs, est de favoriser l'échange et le partage, de préparer la rencontre et le dialogue entre les savoirs des chercheurs, des responsables politiques, des acteurs sociaux.

Dans cette nouvelle perspective, le rôle de « l'agent intermédiaire » prend encore une dimension supplémentaire, dans la mesure où l'on attend de lui l'élaboration d'outils ou de pratiques adaptées au processus dans lequel il intervient, ce processus étant spécifique. Il a pour mission de « permettre à des acteurs différents d'échanger ».

Ce « défi du croisement de savoirs » concerne uniquement les « institutions de recherche », parmi elles l'institution universitaire est au premier plan, avec sa mission éducative et son positionnement territorial. De nombreux échanges ont traité de cette question, d'autant plus que plusieurs représentants d'universités participaient aux rencontres. Or, la limite majeure serait liée à la structure même de l'organisation des universités en facultés définies en fonction des problèmes de la société du 19^e siècle, pas d'aujourd'hui.

Deux grandes familles d'agents intermédiaires apparaissent dans les processus de recherches dites citoyennes : d'une part, « des individus qui ont une connaissance des deux mondes en présence », d'autre part « des chercheurs qui travaillent sur les outils et méthodologies d'intermédiation, et les expérimentent ». Néanmoins, des précautions sont à prendre pour maîtriser le risque d'accentuer, plus que de défaire, le sentiment d'exclusion. L'apport des pratiques des médiateurs scientifiques pourrait être réfléchi.

Comme nous l'avons évoqué (chapitre 1), la médiation scientifique est un métier, et les médiateurs de métier considèrent qu'une des principales entraves à leur mission est liée à ce qui serait un certain manque de reconnaissance. Il faut dire que ce métier manque d'institutionnalisation, ou certaines facettes n'ont été que récemment institutionnalisées, ce qui a des impacts notables en termes de financement et de formation. Derrière la reconnaissance se joue l'accès aux financements qui permettrait aux fonctions de médiation/intermédiation d'être prises en compte dans les budgets de recherche et aux médiateurs/intermédiaires de travailler sereinement. De façon plus générale, le manque de reconnaissance du métier de médiateur a fait l'objet de nombreux échanges, et ce sous différents aspects. En premier lieu est énoncé le besoin de renforcer la formation permanente des médiateurs et animateurs, afin que la recherche comme les pratiques soient à la hauteur des défis posés. Le manque de formations disponibles est apparu criant. En matière de formation, si le travail de ces acteurs se nourrit d'un apprentissage différent, basé sur les savoirs académiques et sur l'expérience, à l'inverse il n'existe pas de cursus préparant à ces métiers. Cette réalité n'empêche pas toutefois de réfléchir à la façon de mieux outiller les personnes assumant des fonctions d'intermédiation. Et ce d'autant plus que le « virage du numérique », auquel tous les acteurs sont confrontés, est la dernière grande évolution dans les métiers de la médiation scientifique, et pas la plus simple. Elle repose la question de la place du médiateur, dont l'intervention reste nécessaire, mais dont le rôle est une nouvelle fois bousculé. Elle renvoie à nouveau à la question centrale des compétences et de la formation de cette figure du médiateur.

Ritimo - <http://www.ritimo.org>

Parole d'acteurs : Erika Campelo & Thierry Eraud

Depuis les années 1980, nous fédérons des Centres de documentation et de sensibilisation à la solidarité internationale et au développement durable. Nos métiers sont donc ceux de la documentation, de l'éditorialisation de contenus. Ces centres de documentation ont été confrontés très tôt à l'informatique, et ce depuis 30 ans. Actuellement, nous recensons 150.000 ouvrages dans nos bases de données. Ceci a été rendu possible grâce à un travail collaboratif de tous ces centres. Progressivement nous avons élargi notre problématique, suite au constat que nous partagions avec nos membres, relatif aux défis numériques : celui de l'utilisation du numérique par le monde associatif. Notre question est simple : comment les accompagner dans les processus numériques ? Nos centres sont désertés. Comment accompagner le passage de la documentation traditionnelle à la documentation numérique ?

La question se posait pour Ritimo de la diffusion et de la création hors presse traditionnelle dans nos centres de ressource. La question du numérique s'impose donc naturellement avec les dimensions de comment réaliser l'indexation, la classification ? Et comment permettre l'appropriation numérique ? Comment ne pas laisser les associations membres de Ritimo derrière le mouvement et favoriser leur participation à cette réflexion ? D'où la création de sites SPIP.

En 2006, nous avons développé un PICRI (Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation) avec l'EHESS (Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales) et l'Université de Compiègne sur la place des organisations de solidarité internationale et la place des organisations sur le web. Quelles représentations se donnent-ils, comment leurs sites internet sont aperçus par leurs publics ? Nous avons développé des cartographies précisant quelle place les associations pensent avoir sur le web ? Quelle place réelle et quels liens existant entre lieux pour ces organisations sur le web ? Quelle perception par les publics cibles de nos mouvements associatifs sur le web ?

Il s'agissait d'une expérience entre recherche et action associative. Les questions de l'indexation ont été à peine abordées en 2 ans. Sur le mode très classique d'appels à projet.

En 2009, nous développons le programme *E-Change* (<http://www.plateforme-echange.org/>) sur l'Internet Citoyen. Par la mise en place d'ateliers de formation, la volonté était de surmonter la problématique de la fracture numérique. Le niveau de connaissance lié était assez élevé, on ne s'adressait donc pas à tout le monde. La connaissance des nouveaux mots n'était pas toujours évidente pour tout le monde.

On s'intéressait également à la manière dont ces outils numériques pouvaient évoluer, étaient perdus... 40 associations franciliennes ont été impliquées, on parlait aux adhérents... A la fin du financement de la région, nous n'avons pas voulu arrêter le projet, la formation, la mutualisation, comme le milieu pouvait prendre, pouvait remonter. Cela a même conduit à des réorganisation de temps de travail salariés, nous continuons à mettre en place des temps de réflexion.

Notre question et notre constat sont difficiles. Comment opérer un tel travail dans la durée, sans financement adéquat ? Nous avons décidé d'une réorganisation du temps de travail salarié, qui a re-questionné notre idée du modèle associatif, et la répartition classique bénévole/salarié. Quelles nouvelles passerelles et ponts ?

Nous abordons aussi la question de la place des femmes dans ce milieu. Depuis un an de rencontre, nous échangeons sur la place du libre dans notre milieu. Nous avons poussé les acteurs et chercheurs à écrire leur expérience sur le numérique. Par l'édition de dossiers thématique sur la souveraineté technologique et sur les biens communs numériques, nous avons tenté de vulgariser ces questions. Bref, le travail qui vise à formaliser quels liens avec le monde de la recherche dans le cadre de notre milieu en pleine mutation se pose de façon de plus en plus aiguë. Nous souhaitons aussi vous faire partager le fait que nous ne devons pas sous-estimer le défi des transitions dans nos associations, des modèles associatifs, des métiers, fonctions que nous remplissons dans le cadre des mutations numériques. Notre action s'inscrit au niveau national, avec nos partenaires francophones, mais aussi au niveau international avec les activistes présents dans le FSM (Forum Social Mondial). Comment construire ces communs avec l'Afrique, l'Asie... ?

Qui demande une volonté de réforme des organisations et des gouvernances

Dans le monde de l'entreprise. Si ces perspectives d'intermédiation ont été évoquées à la fois du point de vue des organisations de recherche, d'universités et d'association, elles l'ont également été au travers de la problématique du monde des entreprises. Favoriser « la contribution de toutes les parties prenantes de l'entreprise », permet la structuration de « réseaux de solidarités pour promouvoir des projets communs ». Cela suppose une volonté de réforme dans la gouvernance des entreprises, de « passer d'une gouvernance actionnariale à une gouvernance partenariale. Il faudrait aussi « découpler le risque de l'entreprise du risque pays ». Des voix de plus en plus nombreuses réclament des entreprises qu'elles mesurent et comptabilisent les externalités – positives et négatives – de leurs actions. Ceci favoriserait une autre approche de la dimension financière, à travers une comptabilité spécifique permettant de « compter ce qui compte, et pas ce qui ne compte pas », indique un participant. Les représentants du Ministère de l'Economie et des Finances, prudents, précisent que s'il peut être utile de compter certaines choses, il ne « faut pas forcément les monétariser toutes », le risque étant d'induire « une substituabilité illusoire entre différents types d'enjeux ». Peut-être serait-il préférable, ajoute-t-il, de coupler les interventions de l'ensemble des acteurs dans des cadres définis en commun, avec une répartition claire des responsabilités. La question de la responsabilité est aussi celle où peuvent intervenir les pouvoirs publics.

Cette partie des débats a convergé sur la nécessité d'accompagner le changement de comportement des acteurs, de favoriser l'évolution des compétences et des métiers et de dépasser les obstacles d'ordres financiers et juridiques. C'est là que doivent intervenir les pouvoirs publics, dans un rôle aussi bien incitatif que coercitif. Car les problèmes financiers se posent à tous les acteurs, qu'ils soient ou non issus du monde de la recherche. On les constate et à tous les échelons, et ce d'autant plus qu'on « n'entre pas dans des cases ».

Des questions-clés émergent : comment faire financer l'investissement dans le collectif, le collaboratif ? Comment surmonter la difficulté à trouver le partenaire qui acceptera de prendre les risques sur un projet, d'autant plus paradoxale que l'injonction à l'innovation sociale est récurrente dans les appels à projets ? Comment se faire accepter lorsque statutairement, on « sort des clous » ? On le voit, œuvrer maintenant et dans le temps est nécessaire pour que les personnes issues de mondes si différents s'approprient, créent une relation et composent des réponses.

Dans le champ de l'éducation. La question « éducative » a été essentiellement abordée, dans les échanges du colloque-forum, au travers de la « perspective » numérique. Si la plupart des participants a relevé « le manque de politique éducative du numérique », « le » numérique a toutefois été maintes fois cité comme source de résolutions possibles d'enjeux éducatifs,

notamment par sa structure propice au partage et à l'apprentissage par les pairs. Malgré tout, le risque est réel d'accroître des inégalités territoriales en raison du différentiel d'accès aux ressources numériques. Pour contenir ces risques, il est apparu utile d'établir, sur un territoire donné, des collectivités pérennes de chercheurs interdisciplinaires qui travaillent avec les collectivités territoriales et avec la société civile, autour des défis spécifiquement éducatifs. En d'autres termes, les participants ont souligné les apports indéniables – et sous-investis – que des coopérations entre communautés d'acteurs éducatifs et communautés de chercheurs sur différentes perspectives éducatives pouvaient apporter tant à des territoires, qu'aux acteurs et aux enfants et jeunes eux-mêmes.

Le défi de la capitalisation. Toutes ces dynamiques, ces coopérations, ces interactions, ces échanges et ces co-productions n'ont, in fine, que peu de poids si elles ne s'inscrivent pas dans une démarche de capitalisation et de transmission. Dans l'optique de favoriser cette capitalisation par et pour les acteurs, pour l'avenir, il importe de permettre et reconnaître que les modes de communication des résultats, et des lieux de restitution doivent être divers. Ces productions sont issues d'une recherche qui ne répond pas toujours aux critères scientifiques classiques. Il s'agira de savoir donner à cette recherche sa propre valeur en distinguant ce qui relève de l'activité de recherche de ce que sont les critères scientifiques. Cela ne se fera pas sans que la confiance s'établisse entre sciences et sociétés, cela ne se fera pas sans donner du temps. En particulier, il faut être très vigilant sur la variété des significations apposées, par exemple, à des concepts tels que celui de « recherche et innovation responsables » (RRI). Il faut aussi se méfier de la tendance à poser les seules « éthique » ou « responsabilité » comme valeur commune à ces projets, qui tendrait à réduire les valeurs communes des sciences. La perspective, les visées et les finalités sont bien plus vastes. Des stratégies solides de capitalisation doivent pouvoir en être l'illustration. D'un point de vue politique, s'il est important de favoriser les rencontres, il faut, dans le même temps, re-questionner les dites responsabilités : Union Européenne, États, politiques publiques, chercheurs, institutions, société civile,...

Capitalisation – l'exemple de la revue FACTS Institut Veolia

La finalité de FACTS Initiative est de collecter et de diffuser un savoir, des méthodologies, des bonnes pratiques à l'aide d'une revue internationale « FACTS Reports », fonctionnant selon les règles prévalant dans la communauté scientifique. Développement, humanitaire, santé, éducation, environnement, autant de thématiques qui, sans être exhaustives, mobilisent l'intervention de nombreux acteurs, ONG, organisations gouvernementales et multilatérales, institutions académiques, consultants,... sur l'ensemble de la planète. De ces activités résultent des connaissances, des savoir-faire, des expériences et des méthodes de résolution des problèmes, qui sont peu ou pas diffusés et partagés entre les intervenants de terrain. Ainsi, FACTS se présente comme un outil de valorisation et de consolidation du capital de connaissances produit sur le terrain, ayant pour objectif d'améliorer l'efficacité des actions. De façon régulière, la revue lance des appels à contribution sur des sujets d'intérêt général variés. La particularité des FACTS reports est donc de permettre aux acteurs de faciliter la production de savoirs formalisés, partageables et diffusables au-delà de leurs propres cercles traditionnels.

Des institutions plus fluides et un partage de la prise de risque...

Tout d'abord, de nombreux intervenants ont évoqué le besoin de dispositifs plus fluides, en lieu et place de cette rigidité ou de cette frilosité institutionnelle maintes fois évoquée. Ils appellent de leurs vœux des partenaires financiers prêts à prendre des risques pour favoriser de tels rapprochements, de tels projets collectifs, justement pour répondre au désir partagé d'innovation, du moins de renouvellement. Aujourd'hui, la recherche se fait sur des financements de têtes de réseau ou de chefs de file qui sont aussi problématiques sur le qui impulse quoi que », sur l'ouverture avec laquelle se construisent les partenariats. Certains, dont l'expérience est longue en la matière, disent qu'« enfin ils ont réussi à nouer de vrais partenariats institutionnels, et plus seulement actions ciblées avec des chercheurs volontaires non mandatés par leur institution ». Mais les chercheurs ne sont pas financés pour répondre directement aux questions des citoyens, même si certains témoignages ont évoqué à ce propos que des questions de recherche émergent aussi au sein de groupements de citoyens.

**Le GRDR – Migration, citoyenneté, Développement – www.grdr.org
Parole d'acteur : Rafaël Ricardou**

Pour le GRDR (Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural), la question du R (« Recherche ») est une question longuement travaillée en interne qui suscite beaucoup de débats entre notre action de terrain et la production de connaissances. La production de connaissances est donc inscrite dans l'activité même et les déclinaisons d'intervention du GRDR. Par contre elle prend des formes extrêmement variées, ce qui rend difficile l'exercice auquel je me prête, de la montée en généralité sur la façon dont le GRDR envisage la production de connaissances. Nous faisons aussi bien des diagnostics territoriaux, que des monographies, que des études en tant que telles ; il peut s'agir d'un axe dans un programme global, d'une étude spécifique, d'alliances avec des universités ou des chercheurs, etc. On a donc diverses modalités de production de connaissances. L'enjeu de ces démarches de production de connaissances, sous ces différentes formes :

- on a besoin de se renouveler (d'une part par rapport au contexte changeant, mais également pour être novateur dans nos réponses aux appels à projets), et ceci ne doit pas être négligé
- ce travail nous permet d'interroger l'expertise portée par les populations des migrants et sa prise en compte. Comment la parole des résidents dans les politiques publiques locales est prise en compte? Nous avons besoin d'aller vers cette expertise des habitants
- Comment définit-on nos indicateurs qui auront un impact fort sur les résultats de notre étude? Nous avons eu de nombreux débats à ce sujet. Par exemple, lorsque nous nous demandons si les migrants privilégient le champ privé ou l'espace public, on est vite confronté à un problème de classification (le banc est-il un espace public ou privé ?).
- Nous avons également travaillé sur le développement d'un espace Migration à Kayes. L'enjeu de production de connaissances est là très important pour la capacité des populations locales à négocier avec l'Etat, dans les processus de concertation.

- Plus généralement, nous travaillons avec plusieurs universités, par exemple de Nouakchott et de Saint-Louis. Mais attention il s'agit de collaborations ponctuelles (de même en France, travail avec le laboratoire Migrinter, aujourd'hui Paris 8,...). Or la question de la temporalité de ces alliances va au-delà du partenariat. D'autres difficultés peuvent être soulignées :
- La question des financements est évidente (PUCA, PICRI, FDVA, etc.). Comment diversifier les sources de financements pour soutenir ces projets sur le long terme ? Et comment travailler sur la recherche de financement pour engager ces démarches avec nos partenaires du Sud ?
- Comment travailler sur les regards croisés, dans le cadre actuel de l'université ? Quelle évolution de postures des chercheurs ?
- Comment travailler la question de l'appropriation en interne des connaissances produites ? (nous voyons bien les transversalités dans nos projets, mais nous n'avons pas le temps de les croiser pour faire cette montée en généralité)
- Comment gérer les temporalités différentes et les cultures différentes entre société civile et chercheurs ?

REPENSER LES POLITIQUES ET STRATEGIES DE RECHERCHE, COMPTER AVEC DE NOUVEAUX PARTENAIRES

Les différents programmes dont il a été fait état au Colloque Forum ont en commun les caractéristiques suivantes : i) ils sont prospectifs, car les recherches participatives permettent aux différentes catégories d'acteurs de comprendre les enjeux auxquels ils auront à faire face et de trouver les solutions les plus indiquées, sur la base d'une concertation élargie, ii) le partenariat est élargi en impliquant toutes les catégories d'acteurs y compris celles qui sont considérées comme marginales et iii) le mode de travail est celui de la concertation pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques).

Compter sur des partenariats avec la société civile pour établir les politiques de recherche est stratégique. C'est le bon moment, c'est un atout, cela engage à tenir compte les relations entre science, société, économie et politique. Ces partenariats demandent des considérations particulières. Ils véhiculent des propositions pour traiter au futur les questions d'orientation des recherches, des innovations de la politique de formation, ou d'accès au numérique.

Pourquoi ces partenariats doivent être stratégiques

C'est le bon moment. Les institutions sont de plus en plus ouvertes à la collaboration avec les acteurs externes ; certes ceci advient sous la pression extérieure des acteurs sociaux eux-mêmes, et il faut faire attention à ne pas avoir une lecture trop angélique de la porosité de la recherche aux enjeux et acteurs de la société, pour beaucoup l'essentiel reste à faire !

Le nombre d'initiatives s'accroît, et pourtant dépasser le titre personnel de la collaboration ou pérenniser les relations institutionnelles au-delà d'un projet restent difficile. Les défis deviennent triple : financiers, motivation, des contributeurs, maintien du partenariat dans l'attente de construire une influence décisionnelle. Pour les associations, accéder aux enceintes décisionnelles reste épique.

C'est un atout. Ces partenariats sont un moyen pour prendre des décisions, notamment en faveur du soutien à une politique de recherche, en connaissance de cause. Les participants pointent en effet la difficulté actuelle à mettre en œuvre les politiques de recherche, leur

discontinuités avec les prospectives réalisées et les stratégies annoncées par les organismes de recherche eux-mêmes. Le partage de la responsabilité entre une multiplicité d'acteurs est un des facteurs explicatifs. Cela impacte en tous les cas la qualité des ajustements entre les réseaux nationaux et internationaux.

La politique de recherche est et doit évidemment être spécifique de l'organisation qui la porte. Elle traite des facettes multiples du soutien à l'activité telles les orientations scientifiques, l'organisation des moyens, les dispositifs et leurs instruments, les types d'actions. Parmi ces facettes, celle des partenariats est essentielle, ne serait-ce que pour répondre avec pertinence à la question des bénéficiaires. Les protagonistes des politiques de recherche ne sont-ils pas au nombre de quatre : les scientifiques, les décideurs politiques, les porteurs de l'économie et la société civile ? Or la contribution de la société civile est positive, la garantie à apporter est celle de savoir conserver l'autonomie des parties prenantes, ce que permettent finalement les conventions de partenariat.

C'est pluriel, cela équilibre et actualise. L'identité des bénéficiaires n'est pas toujours claire dès le début car les temporalités entre les groupes d'acteurs sont considérablement variables. Le choix du partenaire ne l'est pas non plus. Les associations ne portent pas les mêmes enjeux, tout comme les laboratoires de recherche ne partagent pas les mêmes valeurs (voir chapitre 1). Les considérer plurielles revient à voir leur complémentarité quant à leurs formes d'engagement avec le politique et avec la science. Dans le secteur de l'éducation, où la relation entre science et politique est particulièrement centrale, la considération de la pluralité met en lumière que la recherche reste encore essentiellement guidée par des objectifs politiques, la demande institutionnelle restant basée sur une idée un peu datée du rôle de la science comme pourvoyeur de méthodes éprouvées.

Cela engage. Les questions de base deviennent alors : la recherche doit-elle s'intéresser à ce qui est le plus visible ou au contraire à ce qui est en devenir ? Doit-elle accompagner le mouvement de la majorité ou constituer une force de rappel pour ceux qui sont marginalisés ? Les orientations peuvent-elles être décidées sans se poser la question du bien commun ? A la fois, il revient aux pouvoirs publics de contribuer à animer un débat de société sur l'inclusivité des politiques, et il revient au citoyen de faire sien les enjeux, ce qui est aussi un défi éducatif.

D'un autre côté on peut alors compter sur ce genre de recherche qui développe l'intelligence collective. Avec le souci des parties prenantes de comprendre leurs origines et leurs fonctionnements respectifs, elle combine expérimentation et intelligibilité. En mettant en lumière comment nous fabriquons le problème nous-mêmes, elle porte compréhension et réflexivité. En résumé, cette recherche fait « coup double », en portant quelque chose de concret par la liaison de la recherche à l'action, elle dissèque et entraîne la machine sociétale à l'origine de la situation.

C'est difficile à financer. C'est une recherche « bottom up » pour laquelle i) le budget est limité, les gouvernements étant plutôt arc-boutés sur un principe du « qui paie décide » et ii) la collaboration recherche/société civile est compliquée à valoriser. C'est une recherche qui sort des sentiers battus, qui a donc du mal à drainer des financements et résiste mal aux fléchages par injonctions ou commandes comme ce à quoi on assiste pour l'innovation sociale.

**Muséum National d'Histoire Naturelle - <http://vigienature.mnhn.fr>
Parole de chercheur : Romain Julliard**

Je parle du point de vue de chercheurs qui analysent les questions d'études de la biodiversité, et qui ont besoin de très nombreux de points d'observation pour

effectuer leurs recherches. Nous avons donc modifié nos méthodes traditionnelles d'observation et avons tenté de systématiser de nouvelles. Nous nous appuyons sur des réseaux de naturalistes, de sociétés savantes, de citoyens. Nous proposons des protocoles qui permettent de maximiser l'effort, par le biais de mesures standardisées : répétition, rapport au temps, démultiplication des lieux d'observation, normativité des protocoles.

A partir de ce modèle assez classique, on l'a étendu en impliquant des amateurs néophytes tels que l'observatoire des papillons des jardins. Ce protocole est libre d'accès. Nous avons développé un outil informatique pour récupérer les données. Actuellement, nous disposons de 4.000 participants actifs. Ceux-ci ont peu à peu appris à reconnaître les papillons, à envoyer les données, à construire des bases de données. Ce sont environ 10.000 jardins suivis, 10.000 mesures standardisées. Incidemment, on enregistre les pratiques de jardin. Ce protocole s'étend aux scolaires, aux paysans. Il s'agit bien du point de vue du MNHN de systématiser et rationaliser les efforts de recherche.

Cela permet aux habitants de s'interroger : quel est mon rôle, les effets de mes pratiques sur le jardin ? Progressivement, nous avons réalisé que ces communautés doivent être nourries, que ces résultats, doivent être rendus sous des formes de plus en plus appropriables, que l'enjeu est aussi l'extension du champ de la participation, l'accès aux données. Comment ces citoyens peuvent aussi commencer à jouer avec ces données ? Ceci est un souhait à ce stade. Mais il est important de noter que cela n'a rien de trivial de rendre ces données « manipulables »/utilisables.

L'autre aspect des questions que vous soulevez concerne l'extension de la participation en amont. Pour nous, cette question a pris la forme de l'expérimentation avec des professionnels, tels que les agriculteurs, les producteurs de savoirs empiriques. Notre idée, qui est à cette heure une proposition est d'arriver à construire qu'est-ce qui fait consensus entre pratiques et biodiversité.

A partir de cette relation somme toute assez classique historiquement, mais dont la démultiplication a été rendue possible par les outils numériques, on voit que ces sciences participatives changent la façon dont on fait de la recherche. Pourquoi ça marche ? Qu'est-ce qui est du ressort du moderne et de « mode » ? Notre impression c'est que ça répond à une envie des participants. Prendre et donner du temps. On se retrouve dans une posture contemplative dans nos domaines de recherche. La rétribution est donc aussi fortement personnelle. Ça peut donner du sens à ce que ferait spontanément le participant. Par exemple, un des observatoires est basé sur des photos d'insectes. On a observé que les participants étaient plutôt des photographes amateurs que des naturalistes amateurs. Cela a donné du sens à une pratique pré-existantes. Pour finir, le champ de l'étude de la biodiversité est complexe. On est, en tant que chercheur, démunis face aux enjeux, pour répondre à ces questions. Aller au-delà de l'expérimentation, nous ambitionnons de construire des réponses avec les citoyens.

Ce qu'une politique de recherche pourrait considérer

La diversité. Assurer la diversité des modes de consultation des différents partenaires, et la diversité des instruments avec lesquels ils interagissent avec le monde de la recherche donne l'assurance de ne pas réduire la politique de recherche à un objet et d'identifier le besoin de recherche sur ce que l'on ne sait pas encore. Cette partie, la plus difficile, reste souvent lettre

morte. Elle peut être précisée par un travail interdisciplinaire faisant le point sur ce que l'on sait, ce qui fait débat et ... ce que l'on ne sait pas encore.

L'entretien du partenariat. Rester flexible dans la définition et la formulation des questions et des problèmes, avoir un respect mutuel profond, favoriser une participation sur un temps long et des échanges itératifs entre société civile et recherche, sont autant de qualités attendues par les partenaires qui demandent une forme de décision et d'organisation. Le meilleur partage des visions du monde et des valeurs qu'elles entraînent renforce l'efficacité de la politique d'innovation. La recommandation est toutefois de prendre garde à ne pas forcer sur l'institutionnalisation pour bien préserver la pluralité des alliances.

L'invention. C'est l'invention de « gouvernances » à la fois spécifiques et nouvelles qui permettra de répondre à l'ensemble de ces caractéristiques et d'en tirer tous les atouts. L'ouverture interdisciplinaire en est une clé sinon la clé. Elle est en partie façonnée par les attentes de la société civile. Pour l'utiliser, les options sont actuellement multiples tant les représentants de la société civile sont encore très peu impliqués dans les conseils d'administration des organismes de recherche, des conseils d'orientation des laboratoires, des enceintes de programmation de la recherche.

**La Plateforme Impact -
Parole d'acteur : Marc Levy (GRET)**

Le réseau Impact a fonctionné de 2000 à 2009 mais il a été amorcé autour d'un travail préliminaire qui a commencé en 1996. Il est intéressant d'insister sur le point d'origine de cette initiative, car en l'occurrence celui-ci vient du monde de la recherche (impulsion d'individus au sein d'une institution). L'ancien directeur de l'IRD, Gérard Winter, propose de mener un travail sur les conséquences sociales des plans d'ajustement structurel (PAS) avec l'idée d'une part de faire un état de l'art sur le sujet mais d'autre part, d'interpeller les pouvoirs publics qui soutenaient ces plans d'ajustement structurels sans en voir les conséquences. L'IRD, ou plutôt certains chercheurs de l'IRD voulaient montrer aux pouvoirs publics qu'il y avait de telles conséquences sociales qu'il fallait remettre en cause la façon dont on menait les politiques d'ajustements structurels. C'est donc une initiative d'une partie du monde de la recherche avec vocation d'interpeller les politiques au nom d'une politique publique mise en œuvre. L'élément à retenir également : Gérard Winter veut mener ce travail avec des organisations autres que celles de la recherche. Il sollicite les collègues de l'IRAM et du GRET pour qu'ils soient parties prenantes de ce travail d'« expertise collective », qui ont tout deux acceptés.

En menant ce travail on s'est rendu compte que derrière ces questions, ce qui était en train d'émerger c'était la réémergence des questions de pauvreté. Même si cette question n'était pas vraiment attendue dans le contexte des années 1996, le groupe ainsi constitué décide de poursuivre dans cette voie pour essayer de construire là aussi une interpellation du pouvoir public non seulement pour dire que cette question émerge. Mais il s'agit également de les interpeller sur le fait que cette question est en train de devenir prioritaire et structurante dans d'autres pays, alors qu'en France il y a un refus d'isoler cette question, en noyant cette question comme étant inscrite dans l'ensemble des politiques de coopération. Ce réseau a donc cherché à imposer ce sujet comme sujet spécifique prioritaire. Le directeur général de l'IRD ne veut pas prendre seul la responsabilité de ce travail et demande que le Ministère des affaires étrangères appuie ce travail. Ce dernier perçoit très positivement cette interpellation et mandate l'IRD pour les aider à construire un

positionnement français sur la lutte contre la pauvreté, et arrêter de paraître stupide dans les instances internationales qui traitaient déjà de ces questions. Nous avons donc réussi à faire que ce travail vienne s'articuler à la politique publique.

Ce qu'on a réussi :

1. On a aidé à définir une position française sur lutte contre la pauvreté (cf. le contexte des OMD, en 2000)

2. Le rapport de la Banque mondiale a été consacré à la lutte contre la pauvreté, rapport qui a été très largement débattu

Donc pourquoi en rester là ? Il faut faire le travail de suivi et nous proposons de pérenniser ce travail au Ministère pour faire ce travail de suivi. Nous avons l'accord du Ministère et c'est ce qui donne naissance au réseau Impact (composé d'organisations de la société civile, de collectivités locales et de chercheurs)

Le principe de financement : nous acceptions de travailler en appui du Ministère des affaires étrangères en échange de leur financement. Mais nous avons par contre refusé de nous transformer en association pour ne pas tomber dans le piège (recherche de financement propre). Le jour où le Ministère décidera d'arrêter son financement, le réseau disparaîtra de la responsabilité du Ministère. Et c'est d'ailleurs ce qui s'est passé en 2009.

En terme de production, nous avons fait des publications, des études, une école de chercheurs au sein du CIRAD, etc.

Sur les forces et faiblesses de ce dispositif :

1) Lors de la constitution du réseau, 2 permanents sont embauchés. Les membres du réseau se reposent alors de plus en plus sur les permanents et il y a une certaine dénaturation de l'appellation réseau

2) On avait des relations avec les chercheurs et pas avec les institutions de recherche. Nous avons donc des difficultés à construire des relations institutionnelles, nous étions essentiellement dans des relations interpersonnelles

3) Notre visibilité était assez faible, et de plus en plus limitée. Nous voulions que le politique (le Ministère) joue son rôle, assume son rôle de pilotage ce qui ne s'est pas fait

4) Nous avons eu très peu de relation avec les ONGs (telles que Coordination Sud, etc.) dans ce dispositif, et ce y compris au niveau européen (Concord). Certains désaccords de contenu expliquent en partie ce manque de convergence

5) Est apparu la notion de « croissance inclusive », et derrière la lutte contre la pauvreté est apparu pour certains comme trop consensuelle. Alors que derrière se jouait tout l'enjeu des inégalités, mais cela n'est pas apparu.

C'est cette conjonction de facteurs qui a fait qu'il n'y avait plus personne pour soutenir la raison d'être de cette plateforme.

Chapitre 4 : Ébauches de propositions

Des solutions sont trouvées, par contournement, persistance, méthode et toujours ingéniosité. Elles apparaissent d'autant plus pérennes qu'elles sont été élaborées collectivement, en impliquant toutes les parties prenantes. A partir du partage des expériences au colloque Forum, nous avons pu dresser un vade-mecum.

Le métier de chercheur, un métier en expansion

Repenser les critères d'évaluation des chercheurs. Le mode d'évaluation actuel, tourné essentiellement vers la publication dans des revues élitistes, ne favorise pas les liens entre la recherche et la société. Il est paradoxal de constater qu'au moment où la demande de coopération entre acteurs sociaux et chercheurs se fait plus pressante l'évaluation des chercheurs, qui ne sont pas uniquement dans l'académie, privilégie la publication de leurs travaux dans des revues labellisées scientifiques. C'est une autre façon de faire la recherche qu'il faut aussi valoriser, celle qui mesure l'impact de ses interventions sur les bénéficiaires, y compris les effets non prévus ou négatifs.

Enrichir les critères d'évaluation des chercheurs. Cet enrichissement aurait pour effet de favoriser l'interdisciplinarité dans la création de connaissances tout autant que la soutenabilité des projets. Pour autant, il doit prendre en compte une temporalité plus longue. Introduire dans l'évaluation des chercheurs une mesure de leur capacité à rendre leur recherche accessible au public non académique apparaît comme une mesure d'autant plus positive que la diffusion, la communication est essentielle pour renforcer les interactions sciences sociétés. En la matière, les associations ont une grande expertise du travail de communication, d'accès à l'information et de sensibilisation sur les maladies, les questions d'aménagement du territoire, les catégories de populations qui « intéressent encore trop peu ». Elles jouent un rôle de « passeur » précieux. Prendre comme critères d'évaluation d'autres éléments tels que la réponse à des besoins sociaux ou la réponse à des demandes venues d'en bas, alors que cette réponse implique des contraintes nouvelles et une temporalité de recherche plus longue suppose des évolutions institutionnelles.

En comptant aussi sur la mobilisation de la communauté des chercheurs. L'engagement des institutions n'y suffira pas en l'absence d'une mobilisation des chercheurs eux-mêmes à pour défendre la co-construction, à accepter de négocier au sein de leur communauté et avec les acteurs de la société civile, tant les méthodes de recherche, que les rôles de chacun dans le processus de recherche. En d'autres termes, une mobilisation pour une recherche « qui développe l'intelligence collective et pas seulement celle d'une élite scientifique ». Mais les institutions peuvent aussi accompagner cette mobilisation. En effet, comment développer la capacité des chercheurs à « dépasser les frontières » et à trouver une posture à l'égard de savoirs locaux ? Au-delà d'une question de reconnaissance et d'évaluation, des formations sont à imaginer

En sachant comment se construit le savoir scientifique. Il est illusoire d'espérer qu'un chercheur puisse assurer la pluridisciplinarité de sa recherche. Son métier est de construire un savoir pointu. C'est dans l'échange avec un autre détenteur de savoirs que l'interdiscipline se construit. On dit souvent que la « science est en crise ». Si tel est le cas, prenons le comme une chance, un indicateur de l'intensité de la relation attendue entre sciences et sociétés. Faire que les chercheurs « fassent de la recherche autrement » se joue à tous les niveaux, celui des programmes incitatifs de recherche (ANR ; H2020) est loin d'être le moindre ! La plus value accordée à une seule forme d'excellence, peut conduire à une « starification » de certains laboratoires. « Faire de la recherche autrement », déployer la recherche citoyenne demande

formation, accompagnement et volonté d'association avec différentes composantes de la société.

En considérant les populations comme acteurs de la recherche plus que comme des sujets de recherche. C'est d'ailleurs ainsi qu'elles pourront accepter et utiliser mieux les résultats de la recherche. S'orienter vers un travail avec des entrepreneurs sociaux va dans le même sens. En corolaire, il semble plus évident d'assurer la diversité des modes de consultation des partenaires au moment de l'élaboration des politiques de recherche, ainsi que la diversité des instruments par lesquels on peut interagir avec ses partenaires. Développer l'ingénierie des partenariats régionaux, en mutualisant les compétences complémentaires, comme développer les voies de co-construction Nord-Sud dans la production des savoirs ou encore utiliser une diversité d'instruments pour interagir avec eux semble converger d'avec ce besoin de « démocratie scientifique et technique »

Sans négliger le défi que pose « l'ouverture de l'expertise scientifique ». Car ce processus conduit à à proposer une nouvelle figure de l'expert et un nouveau modèle de relation à celui-ci. Il s'agit d'organiser la sortie du « règne des compétences », de l'expert scientifique incontestable, pour proposer une co-construction de l'expertise aux trois étapes des projets : i) la formulation des questionnements en incluant un temps d'élaboration commun, ii) la proposition de réponses en faisant en sorte qu'elles puissent être débattues et iii) la construction collective des résultats en déterminant pour chacun le degré d'autonomie de la société civile.

Le métier de médiateur/agents intermédiaires, un métier essentiel

Une mobilisation plus complexe et plus dynamique des savoirs. L'acteur intermédiaire se doit d'être familier et légitime auprès des différents mondes sociaux et académiques qu'il relie. Pour ce faire, il mobilise des connaissances très variées. Avec l'objet numérique, la complexité et la dynamique des connaissances à mobiliser sont telles que certaines associations d'éducation populaire ont trouvé la solution de s'associer pour assurer à la fois leur lien avec les universités et les écoles d'ingénieur, une médiation de qualité et la fabrication de lieux dédiés.

Une reconnaissance en berne. Les médiateurs sont en attente de reconnaissance, celle de leur existence, de leur diversité, de la qualité de leur travail et de leurs besoins. Leur métier se complexifie et dans le même temps il devient de plus en plus précaire ! Du côté de la recherche, cette question se pose également avec acuité. Encore plus que pour les métiers de la recherche, le curseur, dans tous les pays d'Europe, va vers une plus grande instabilité des emplois et la tendance à séparer la question des financements de celle des emplois est de plus en plus manifeste.

Un besoin essentiel de voies multiples de formation. La question est le degré de spécialisation que doivent/peuvent avoir les médiateurs. Pour certains, la fonction d'agent intermédiaire peut être remplie par une diversité de métiers spécialisés (communicants, coordinateur de projet...) alors que pour d'autres, il s'agit de favoriser une approche plus globale afin de garantir bonne coordination et pragmatisme.

Le besoin de lieux « outillés » et durables

Disposer d'espaces communs durables et ouverts aux différents acteurs facilite les rencontres entre sciences et société, le partage des méthodes et conduit à accroître le nombre et l'efficacité des projets communs. Au sein de tels espaces, il est possible de trouver les critères qui enrichiront l'évaluation des activités des chercheurs et certainement des dimensions interdisciplinaires de leur métier. De tels espaces demandent des moyens financiers, scientifiques, institutionnels, et politiques. Ils peuvent prendre des formes variées. On peut même imaginer détourner certains

systèmes institutionnels trop « standardisants », et ainsi utiliser plus efficacement les ressources publiques (citons par exemple la possibilité de mobilités croisées,...). Néanmoins, passer par l'institutionnel peut aussi limiter les opportunités, si elle complexifie le lien entre la recherche et les acteurs de la société qui gagne à être le plus direct possible. Imaginons, par exemple, des structures où la recherche se fait en lien direct avec des entrepreneurs ; alors l'économie sociale et solidaire en ressortirait renforcée. L'initiative n'est pas de la seule responsabilité des institutions, elle revient aux différents acteurs. Ainsi les associations peuvent-elles aussi prévoir en leur sein une place pour des universitaires ou des représentants d'institutions.

Définir ou formaliser les méthodes permettant de penser ensemble le travail. Certains acteurs possèdent des savoirs qui demandent des process particuliers afin de les transmettre aux professionnels (telle par exemple la transmission des savoirs des jardiniers aux maraîchers). Ne pas réaliser une analyse « par morceaux » demande une méthode particulière qui facilite la coordination et les échanges.

Imaginer de nouveaux dispositifs, telle la création de couples laboratoire-commande sociale et de fonds dédiés. Ici, le rôle de l'enseignement supérieur, au-delà des stricts enjeux de recherche, est posé car il pourrait mieux intervenir dans les stratégies de dissémination et d'interactions de la recherche et de la recherche-actions. L'enjeu du financement et du cofinancement des dispositifs d'innovation l'est également.

Permettre une plus grande appropriation des espaces existants et sous-investis comme les Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) et les espaces territoriaux, en particulier ceux proposés par les communautés d'agglomérations. La production locale de connaissances est essentielle sur la souveraineté et le développement des pays, mais les mécanismes régionaux de coopération dans la recherche à explorer. Il faut approfondir l'ingénierie des partenariats régionaux qui offrent l'atout de la proximité pour mutualiser des compétences complémentaires.

Développer des stratégies de protection des savoirs, en particulier des savoirs traditionnels et des manières de les associer aux savoirs scientifiques. D'une manière générale, des garde-fous déontologiques et éthiques sont à considérer pour éviter les conflits d'intérêt qui nuiraient à la qualité de l'expertise produite, et maîtriser les risques d'instrumentalisation.

Le financement de l'innovation, une question socio-politique, une question de démocratie

Evaluer les projets d'innovation de manière démocratique tout en conservant une approche saine du point de vue économique est une question socio-politique. Ainsi l'évaluation pourrait-elle se faire sur la base de critères et d'indicateurs qui font aussi sens pour les acteurs et bénéficiaires de l'innovation, et prenant en compte les attentes des populations. . Au-delà des modes et de l'accès au financement, la démocratisation s'inscrit dans un continuum allant d'une gouvernance réflexive depuis la science responsable jusqu'à l'investissement responsable, en passant par l'innovation responsable.

Remettre en perspective les lieux institutionnels d'évaluation des politiques publiques de l'innovation, avec l'ambition de les rapprocher des organes législatifs, que sont l'Assemblée nationale et le Sénat (le *Government Accountability Office* des Etats-Unis pourrait-être ici une référence) permettrait de renforcer l'équilibre entre financeurs, société et scientifiques, dont la principale caractéristique est sa fragilité.

Penser investissement, penser local et diversité des sources de financement. Permettre une présence assez longue des investisseurs sur le territoire donnerait à ces derniers la capacité de voir dans quelle mesure la dégradation de la qualité de la croissance va menacer leurs rendements financiers. Alors adopter des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance deviendra

plus évident. Différentes formes d'épargne locale mélangeant acteurs individuels et acteurs légaux sont des voies d'avenir, ainsi que le *crowdfunding*, qui se développe considérablement pourrait aider dans la phase d'amorçage des projets. Il importe aussi de renforcer la solidité financière des PME. On peut imaginer de promouvoir la mise en réseau des PME pour leur permettre d'émettre des obligations, ce qu'elles sont incapables de faire isolément, ces titres pouvant être garantis par la Banque centrale européenne.

L'ouverture de l'Université, pour une recherche autre

L'ouverture de l'Université au territoire est un enjeu de taille, dont l'institution doit se saisir avant de la subir et de ne plus pouvoir l'infléchir. Nous sommes déjà dans un « régime de transition », l'université ne se pense pas elle-même, alors que le mouvement des prescripteurs prend de l'ampleur. L'université n'est pas seulement un lieu d'enseignement, mais aussi de projets et de dynamique collective. Certains souhaiteraient voir inscrites dans les missions fondamentales de l'université son rôle social.

Le fossé qui sépare encore les approches académique et innovante est actuellement comblé par l'initiative et la persévérance de passeurs de frontières. Certaines savent mélanger des formes d'enseignement traditionnelles ou plus innovantes, jettent des passerelles entre différentes formes d'apprentissage, mais aussi entre le monde universitaire et le « monde extérieur » représenté par les entreprises et les collectivités.

La créativité dans l'enseignement demande des espaces libres de création. Certains schémas sont déjà foncièrement innovants, certains se basent sur les jonctions régulières ou récurrentes avec le « monde réel », en invitant des acteurs de terrain dans les classes, ou en allant sur le terrain.

Cela suppose des enseignants un certain « lâcher prise », et d'« autoriser les prises de risques » de leurs étudiants et « ne pas [leur] donner tous les outils afin qu'ils puissent « acquérir des connaissances et savoirs par eux-mêmes ». Les enseignants comme les étudiants ont besoin d'espaces de liberté, de possibilité de « vides créateurs ». Cela revient à s'autoriser à sortir de cadres trop « enfermants », et à promouvoir une forme de déraison – un terme a priori étranger à toutes les académies. « Il faut corrompre la jeunesse, elle le mérite », voilà qui apporte une bouffée d'oxygène ! « C'est aussi avec l'émotion qu'on retrouve l'enthousiasme ». L'université comme une *Open FIESTA* : « Open », pour souligner l'ouverture sur la cité ; « FIESTA », outre une dimension festive revendiquée, renvoie à une Faculté pour l'Innovation dans l'Education, la Science, la Technologie et les Arts. Un tel projet serait de nature à « nous relier à nos émotions ». La créativité comme « fil conducteur de l'apprentissage » est une démarche générale qui devrait finalement concerner la société toute entière. Avec la promotion d'un système d'apprentissage coopératif, les gens ne seraient pas en compétition, mais en mode de coopération, de créativité, d'intelligence collective.

La recommandation est d'éviter le piège des catégories et chercher à faire les choses à plusieurs. » Mais plutôt que de donner une valeur monétaire à ces activités, la solution semble passer par une ouverture réfléchie, orientée, maîtrisée, de l'université sur la société, couplée à un souci de valorisation de ses apports à cette dernière. L'économie ne peut pas rester complètement à l'extérieur. L'implication des entreprises dans le monde des universités, donne en retour appétence à la vie active, contribuant ainsi à une société harmonieuse.

En somme créer une société de la connaissance et de la reconnaissance.

Annexe 1 : A propos de la méthode de capitalisation

A la demande du Conseil scientifique et d'orientation du colloque-forum, et en complément du présent document de synthèse, l'ensemble des documents bruts de prises de note, synthèses *in vivo*, rapports d'axes thématiques, enregistrements audio, sont accessibles et téléchargeables sur le site de l'ALLISS³ (www.alliss.org). Cette précaution vise deux objectifs : d'abord permettre à chacun de vérifier que les propos n'ont pas été distordus ou réinterprétés ; ensuite de mettre à disposition un bien commun, riche et unique, d'une démarche et d'une dynamique assez unique en France, mais également à l'échelle internationale, à savoir que le terme de co-construction n'est, dans notre cas d'espèce, pas une figure de rhétorique.

INTENTIONS

Face à un tel événement (séminaires préparatoires, centaine d'acteurs impliqués dans l'organisation au sens large, trente-sept sessions réparties durant une journée et demie en quatre axes thématiques, défi intellectuel, institutionnel, politique, social,...), la collecte comme le partage des contenus était d'intérêts majeurs. Un espace devait permettre la mise en relation de ces premiers avec des matériaux, à leur manière, représentatifs du contenu de ces trois journées. Activité réflexive de suivi du colloque-forum IRISS, la capitalisation des échanges (conférences, débats, ateliers,...) s'est formée autour de sa propre co-construction. S'il s'agit de « réinventer l'alliance sciences sociétés » et ce, comme étant un « impératif démocratique », alors la capitalisation, en tant qu'intervention, qu'évaluation sur les contenus de ces rencontres ne semblait pas pouvoir n'être l'activité que de quelques-uns voire le fruit d'une analyse purement académique. À la fois donc objectif et fonctionnement, une mixité des parcours intellectuels et sociaux a animé cette démarche de capitalisation. Il s'est agi de mettre en commun les différences plus que d'espérer les lisser. Cette activité a pris conjointement plusieurs formes afin de construire un contenu par entrées distinctes et strates successives, contenu qui vise à nourrir les différentes suites de ce colloque-forum.

CHRONOLOGIE

La question de la capitalisation a franchi son premier pas net à l'occasion d'une réunion du Conseil scientifique et d'orientation (CSO) de novembre 2014. De nombreuses questions, suggestions quant aux modalités et objectifs du recueil et de la mise en commun de ce qui allait se dire, s'échanger lors des ces trois journées de colloque-forum s'accumulaient et ont pris une large place dans les interventions de cette réunion. Un groupe de huit personnes s'est constitué (membres du CSO et du comité de pilotage) afin de structurer une démarche de capitalisation. L'élargissement ensuite par association de personnes de proche en proche ou par lancement d'appel dans les réseaux partenaires a permis la constitution d'un groupe d'une trentaine de personnes - les « capitalisateurs » - de se répartir des rôles en vue de la capitalisation des 7, 8 et 9 janvier.

ORGANISATION

³ Synthèses de tous les ateliers thématiques ; 12 rapports d'ateliers rédigés par Bouldegomme ; Notes de synthèse des 4 axes thématiques rédigées par leurs coordinateurs ; Enregistrements audio de toutes les sessions, certaines en vidéo (CNRS).

Trois postures, aux compétences distinctes, structuraient la Capitalisation. Une première consistait en une prise de note la plus intégrale possible - format *verbatim* - de chacun des types d'échange au programme du colloque-forum et en leur enregistrement sonore (volet « Collecte »). Une deuxième visait des synthèses faites sur un modèle commun de grandes dimensions sur lesquelles projeter les sessions (volet « Rapport »). Une dernière consistait en la réalisation de billets de type journalistique (volet « Ruche »).

La grille de base pour les synthèses appelait à faire apparaître des transformations du thème annoncé, des diagnostics, des controverses flagrantes, des moments de discontinuités comme d'entente, des facteurs de démocratisation, d'innovation, des types d'arguments, des pistes de solutions, d'actions. Ces synthèses publiées sur des espaces de travail collectif en ligne (*framapad*) ouvraient la possibilité pour des commentaires, ouverte à tous, à la suite de la synthèse proposée par un des membres de la Capitalisation.

Les billets du troisième volet ont été de la même manière rédigés immédiatement après chaque session mais, cette fois, publiés sur un mur physique situé dans l'Espace-forum. Ce lieu appelé « la Ruche » se voulait être un espace général de mise en commun, de confrontations d'idées, d'analyses, espace de synthèse, d'information, d'élargissement des interprétations de chacun.

Les retours des rapporteurs de chacun des quatre axes du colloque-forum (voir programme en annexe3) ont été construits avec la mise en contraste de leurs perceptions propres, durant les journées du 7 et du 8 janvier et pour leur préparation finale le 8 au soir, avec les Synthèses et les Billets de la Capitalisation. Ces synthèses des rapporteurs d'axes ont pu intégrer des contributions des « capitalisateurs ».

Outre leur inscription dans la Capitalisation, synthèses et billets permettaient à des participants de savoir ce qui avait pu être relevé la veille, à un autre atelier tenu en parallèle, pour les animateurs de débats de faire des liens au sein du déroulement d'un axe en mentionnant, via les productions de la Capitalisation, au début d'une session ce qui avait pu être dit à une session précédente, etc. Trois permanents de la Capitalisation, situés à « la Ruche », soutenaient la qualité du processus, sans intervenir sur les contenus propres mais sur leur obtention, leur structure, leur mise en commun et leur compilation

Les membres de la Capitalisation étaient invités à proposer aux participants de contribuer à « la Ruche » (la distinction entre billets faits ou non par des membres de la capitalisation ayant été permise par une indication sur le billet) et aux Commentaires des Synthèses (sur les liens *framapads* ouverts pour la durée du colloque-forum).

En parallèle de ce processus, une équipe de l'entreprise *Bouldegomme* (<http://www.bouldegomme.fr>) a été chargée de rédiger 12 synthèses de 12 ateliers issus des quatre axes.

BILAN

Durant cette première partie de la Capitalisation du colloque-forum, il s'est agi de chercher à réunir, partager et sauvegarder la masse comme l'intensité des échanges qui étaient annoncés et qui se sont tenus. L'incitation générale vers les « capitalisateurs » s'est concentrée sur le fait d'être présent, attentif et de partager ce qui est alors capté, avec ses connaissances propres, tout en essayant de s'extraire de ce que l'on attend d'un sujet et/ou de ses intervenants lors de ce colloque-forum. Il s'agissait de compiler comme de communiquer, de formaliser comme de rapporter, que ce soit les idées, les argumentations, les propositions, comme les oppositions et les confrontations. Essayer de se décentrer, de partager ses savoirs et points de vue autant que ceux des autres sont des exercices qu'ont spécifiquement vécus les membres de la

Capitalisation. Une autre incitation vers les membres de la Capitalisation (activité présentée comme étant non seulement exigeante et dense mais aussi comme étant non partisane) a été qu'ils et elles n'interviennent pas en tant que participant dans les sessions pour lesquelles ils étaient présents en tant que « capitalisateurs ». Distinction 'évidente' pour certains, 'absurde' pour d'autres, elle s'inscrivait dans le sens d'une certaine rigueur scientifique, pour le moins d'une cohérence intellectuelle.

Même si les attentes vis-à-vis du monde académique ont été considérées comme importantes, notamment lors des sessions du 9 janvier de clôtures, dans une telle configuration, une intervention exclusive de membres de la recherche scientifique institutionnelle pour mener cette capitalisation aurait été inadaptée. Dans cette expérimentation collective de production de savoirs, la diversité des rationalités, types de connaissances, des modes de mise en action, des priorités, des langages a fait autant les difficultés de la capitalisation que ses richesses. Ce sont différentes relations aux savoirs qui ont été mises en jeu dans cette démarche de capitalisation, que ce soit dans sa première phase comme dans la seconde qui a mené la constitution de ce document-ci.

Les productions de la Capitalisation n'ont pas été corrigées ou rectifiées. Leur hétérogénéité fait partie de celle des univers individuels et collectifs que se sont rencontrés à ce colloque-forum. Il est à noter que l'aisance ou non avec la démarche générale d'une capitalisation, comme avec son mode opératoire n'a pas révélé de corrélation avec la pluralité des types d'organisations impliquées, c'est-à-dire qu'elle ne correspondait pas à des cloisonnements de types de structures (associations, laboratoires universitaires,...). Ce sont davantage les profils individuels qui ont conditionné les différentes relations, ce qui semble encourageant dans la défense des porosités et des ouvertures de frontières entre les acteurs des interactions recherches, innovations, sciences, sociétés.

Annexe 2 : Le comité de pilotage

Madeleine Akrich	Membre du Centre de Sociologie de l'Innovation à Mines Paris Tech, a consacré l'essentiel de ses travaux à la sociologie des techniques, en s'intéressant spécifiquement aux usagers. Ses travaux concernent essentiellement la médecine. Elle coordonne avec Vololona Rabeharisoa un projet européen sur le rôle des associations de patients et d'usagers dans la production et la circulation des connaissances.
Rémi Barré	Professeur des Universités, Ingénieur Civil des Mines. Il fut directeur de la Prospective à l'INRA et membre du conseil scientifique de l'ADEME. Il a créé et dirigé l'Observatoire des Sciences et des Techniques. Il est membre du Comité éditorial des journaux scientifiques 'Technology Analysis and Strategic Management' et 'International Journal of Foresight and Innovation Policy'. Il est conseiller scientifique de FutuRIS.
Bernadette Bensaude-Vincent	Directrice du Cetcopra, agrégée de philosophie en 1971 et docteur ès lettres et sciences humaines en 1981. Elle est Professeure à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne). Elle est membre du comité d'éthique du CNRS, membre de l'Académie des Technologies, membre senior de l'Institut universitaire de France et présidente de l'association Vivagora.
Patrick Brun	Membre du Mouvement ATD Quart Monde et de l'association Démocratie et Spiritualité, il est également co-fondateur de Traces d'avenir et actuel Président de Nouvelles pratiques. Docteur en sciences de l'éducation, il a approfondi et enseigné en formation des adultes et à l'Université, la construction des savoirs de l'expérience et par l'expérience.
Audrey Coreau	Chargée d'ingénierie pédagogique, d'enseignements et de recherche au Centre Alexandre Koyré, elle est docteur en écologie et biologie des populations. Ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts, elle enseigne à AgroParisTech ainsi que dans le mastère Politiques publiques et stratégies pour l'environnement.
Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader	Agrégée en sciences naturelles, entre au CEA en 1984 au département de biologie. Intégrée en 1987 à l'Inra en tant que directrice de l'information et de la communication, elle rejoint en 2000 l'Inserm en qualité de directrice de l'information scientifique et de la communication. Elle crée l'Ihest en 2007 qu'elle dirige depuis.
Benjamin Coriat	Economiste, licencié de philosophie, docteur et agrégé en sciences économiques (1984), il est depuis 1989 professeur à l'université de Paris 13 (faculté des Sciences économiques et de gestion). Se situant dans la filiation de la théorie de la régulation, il est coprésident du collectif des Économistes Atterrés.
Dominique Donnet-Kamel	Ingénieur de recherche à l'Inserm, elle s'est engagée dans un processus d'expérimentation de participation citoyenne aux débats

	sur les choix scientifiques ou technologiques (conférence citoyenne sur les OGM en 1998, nanotechnologies en IDF en 2006). Elle a développé depuis 2003 au sein de l'Inserm le Groupe de réflexion avec les associations de malades pour soutenir le dialogue et le partenariat entre les communautés scientifiques et les associations de malades et de personnes handicapées. Elle a reçu en 2010 le prix de l'Innovation de l'Inserm.
Bénédicte Goussault	Administratrice de l'Association Internationale de techniciens Experts et Chercheurs, membre du comité de rédaction d'Omos, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paris Est Créteil, elle est membre du Centre Interdisciplinaire de Recherche en Culture, Education, Formation et Travail, et est également Responsable de l'observatoire des trajectoires étudiantes en SESS depuis 2008.
Ghislaine Hierso	Docteur en économie, elle est Présidente de l'Association Française des Petits Débrouillards. Membre de cabinets ministériels dès 1989, elle rejoint Veolia Environnement de 1998 à 2013. Elle crée en 2014 le cabinet Conseil Sages et responsables. Membre fondatrice de l'association Droits d'Urgence, administratrice de l'Association 4D, administratrice l'Association Confrontations Europe et de la Ligue Européenne de Coopération Economique.
Pierre-Benoît Joly	Ingénieur agricole et docteur en économie, directeur de recherche à l'INRA, il dirige l'Institut Francilien Recherche, Innovation, Société et le Laboratoire d'Excellence SITES. Il travaille sur la maîtrise sociale des dynamiques de construction des savoirs et de production des innovations. Enseignant à l'EHESS et à Sciences Po, il est membre du Conseil du Science and Democracy Network et de la European Association for the Studies of Science and Technology, du Comité de la Prévention et de la Précaution. Il préside le Conseil Scientifique du Programme OGM du Ministère de l'Ecologie.
Jean-Paul Karsenty	Docteur ès économie, co-concepteur et co-animateur des travaux du groupe « Technologie, Croissance, Emploi » créé au Sommet de Versailles (1982) dans le cadre du G7, chargé de Mission de 1986-1988 au secrétariat du projet européen EUREKA. Ancien secrétaire général du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, il aborde depuis 30 ans des enjeux d'intérêt général dans leur dimension économique, technique et stratégique, du point de vue de leur anticipation comme de leur évaluation.
Lionel Larqué	Docteur ès physique, militant et acteur de l'éducation populaire depuis les années 1980, il est directeur adjoint de l'Association française des petits débrouillards depuis 2003. Il a fondé et animé de 2007 à 2013 le Forum mondial sciences et démocratie. En 2012 il initie l'Alliance Sciences Sociétés dont il est depuis le secrétaire exécutif. Il a co-dirigé l'ouvrage « les sciences, ça nous regarde », paru en 2013 aux éditions La Découverte.
Yves Le Bars	Haut fonctionnaire, polytechnicien et diplômé de l'Ecole nationale du Génie rural des eaux et forêts, directeur général du BRGM de 1997 à 1999, président de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, ancien président du GRET, il est aujourd'hui

	président du Comité Français pour la Solidarité Internationale, président du Conseil scientifique chez ISARA-Lyon et gérant chez YLB Conseils.
Hélène Leriche	Docteur vétérinaire et docteur en écologie, elle fut conseillère scientifique de la Fondation Nicolas Hulot et responsable des programmes biodiversité dans cette ONG. Aujourd'hui elle est responsable biodiversité-économie et expertise environnementale chez Orée, association multi-acteurs travaillant sur les enjeux développement durable.
Evelyne Lhoste	Docteure en physiologie animale, chargée de recherche à l'Inra (UMR Lisis). Ses travaux portent sur les régimes de production des connaissances. Elle s'intéresse aux dispositifs de production collaborative : tiers-lieux (fablabs, biohackerspaces) et plates formes technologiques en biologie. Elle a co-piloté une expérience de mise en débat de l'utilisation des animaux en recherche. Elle est membre active de <i>Solidarités nouvelles pour le logement</i> .
Jean-Marie Le Gall	Jean-Marie Le Gall est actuellement responsable de la Mission Innovation Recherche Evaluation de l'association Aides, première association française et européenne de lutte contre le Sida. IL a participé au groupe de réflexion de la Haute autorité de santé (dont le rapport propose ce dépistage de 15 à 70 ans).
Muriel Mambrini-Doudet	Muriel Mambrini-Doudet est biologiste, directrice de recherches à l'INRA. Elle a présidé le centre INRA de Jouy-en-Josas de 2008 à 2014. Elle a conçu des laboratoires de sciences interdisciplinaires associant généticiens et physiologistes pour développer la biologie intégrative animale, biologie, sciences sociales et humanités pour déchiffrer les impacts des biotechnologies. Elle est actuellement chercheuse invitée à la Chaire des Théories et méthodes de la Conception Innovante.
Jean-Louis Martinand	Professeur émérite à l'ENS de Cachan, chercheur en sciences de l'éducation, il a travaillé sur des questions de didactique et de modélisation dans l'enseignement et l'apprentissage des sciences. Coordonnateur du réseau LIREST (<i>Liaisons interuniversitaires pour la recherche en éducation scientifique et technologique</i>), il est à l'origine, avec André Giordan, des "Journées internationales sur la communication, l'éducation et la culture scientifiques et industrielles".
Moussa Mbaye	Secrétaire exécutif du réseau mondial ENDA Tiers monde depuis 2013, il dispose d'une expérience de vingt ans centrées sur l'analyse des processus de structuration des sociétés civiles sénégalaises et de leurs interactions avec les pouvoirs publics. Il est membre du Comité scientifique du Forum Mondial Sciences et Démocratie, il est membre et rapporteur de la Commission nationale de réforme des Institutions et est le Président du Comité scientifique de l'Université des Acteurs non Etatiques édition 2013.
Claude Millier	Ancien directeur scientifique d'Agroparistech jusqu'en 2007, président le programme du MEDDE "Gestion des impacts du changement climatique", il est président de l'association NSS-

	Dialogues et a coordonné le Forum des Associations de 2011 intitulé "Repenser le développement : la société civile s'engage".
Dominique Pestre	Historien des sciences, il est directeur d'étude à l'EHESS. Physicien de formation, il a dirigé le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques de La Villette puis le Centre Alexandre Koyré. Il s'intéresse aux rapports entre politique, marchés et productions des savoir. Responsable de la rédaction de l'ouvrage <i>Science in the XXth Century</i> et conseiller scientifique du <i>Dictionnaire culturel des sciences</i> , il est coauteur d'une <i>Histoire du Centre européen de la recherche nucléaire</i> . Il préside le Comité pour l'histoire de l'armement (CHARME).
Emmanuel Porte	Historien, il est chargé de recherche à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire. Ses domaines de recherche portent sur l'éducation populaire et la vie associative, la politique de la Jeunesse et l'engagement, le syndicalisme étudiant et les mouvements étudiants et de jeunesse, le syndicalisme salarié et la recomposition du salariat.
Françoise Roure	Contrôleuse générale économique et financière au Ministère de l'économie, elle préside la section « sections sécurité et risques » du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, placé sous l'autorité du ministre chargé de l'économie.
Jean-Claude Ruano Borbalan	Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, directeur du laboratoire d'histoire des techno-sciences en société du Cnam, professeur invité à l'UCLouvain la neuve, et président de l'Institut européen d'éducation et de politiques sociales.
Fanny Simon	Diplômée de Sciences Po et de l'Institut d'études du Développement de Genève, elle fut de 2009 à 2012 chargée de mission à l'Association Internationale des Techniciens, Experts et Chercheurs, avant de rejoindre la direction adjointe de l'Association française des Petits débrouillards. Elle est chargée de recherche à l'Alliance Sciences-Société.
Jacques Theys	Président de l'association GERMES, Jacques Theys était enseignant à l'EHESS et responsable de la prospective au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Il a notamment co-fondé et été directeur scientifique de l'Institut Français de l'Environnement de 1992 à 2004, et été adjoint au directeur de la recherche au ministère de l'environnement. Ses travaux se situent dans les domaines de la prospective, des politiques de l'environnement et du développement durable, des relations science- politique et de la gestion des risques et de l'innovation.

Annexe 3 : Conseil scientifique et d'orientation

Aglietta Michel	CEPII - http://www.cepii.fr
Ancori Bernard	IRIST - http://irist.u-strasbg.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=13&Itemid=27
Audoux Christine	LISE - http://lise-cnrs.cnam.fr
Azam Geneviève	Université Toulouse 2 - http://fr.wikipedia.org/wiki/Université_Toulouse_II
Benard Sylvie	LVMH - http://www.rsenews.com/public/interview/lvmh-benard0307.php
Bertin Sophie	EKOLOG - http://ekolog.fr/france/
Besnier Jean-Michel	Université Sorbonne Paris IV - http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Michel_Besnier
Blay Michel	CNRS - http://www.cnrs.fr/ComiHistoCNRS/spip.php?article159
Boillot-Savarin Julie	WOS - http://julieboillotsavarin.com
Bourg Dominique	Université de Lausanne - http://fr.wikipedia.org/wiki/Dominique_Bourg
Busch Lawrence	Michigan State University - http://sociology.msu.edu/faculty/profile/busch-lawrence
Cardon Dominique	Laboratoire des Usages de France télécom/EHSS - http://fr.wikipedia.org/wiki/Dominique_Cardon
Caron Patrick	CIRAD - http://www.cirad.fr/qui-sommes-nous/organigramme/direction-generale-deleguee-a-la-recherche-et-a-la-strategie
Caron Sabrina	LES PETITS DEBROUILLARDS - http://www.lespetitsdebrouillards.org
Cherbut Christine	INRA - http://www.inra.fr
Colletis Gabriel	Université Toulouse 1 Capitole - http://www.aa-toulouse.org/spip.php?article566
Cottias Myriam	Université des Antilles - http://www2.univ-ag.fr/CRPLC/spip.php?article34
Couvet Denis	MNHN - https://www.mnhn.fr/fr
Crépin Jérémie	LES PETITS DEBROUILLARDS - http://www.lespetitsdebrouillards.org
Daniellou François	INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX - http://fr.wikipedia.org/wiki/François_Daniellou
Dehove Claire	WOS - http://wos-agencedeshypotheses.com/wosclaire-dehove/
Delannoy Emmanuel	INSTITUT INSPIRE - http://www.inspire-institut.org
Demoule Jean-Paul	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE - http://www.jeanpauldemoule.com
Descolonges Michèle	ASTS - http://www.ast.sasso.fr
Dewandre Nicole	Commission européenne - http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/nicole-dewandre-biography
Dupuy Jean-Pierre	Université de Stanford - http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Pierre_Dupuy

Fabre Pierre	CIRAD - http://www.cirad.fr/qui-sommes-nous/organigramme/departements-scientifiques/envIRONNEMENTS-ET-societes-es/presentation
Faroult Elie	LES PETITS DEBROUILLARDS - http://www.lespetitsdebrouillards.org
Fellini Nadia	CONTROVENTO - http://www.coopcontrovento.it/
Flacher David	CEPN - http://www.univ-paris13.fr/CEPN/
Fleury Cynthia	INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS - http://fr.wikipedia.org/wiki/Cynthia_Fleury
Forti Eric	CNCRS - http://www.cncres.org/accueil_cncres
Fraisse Laurent	CRIDA - http://www.crida-fr.org
Gaillard Michel	FACULTE DE BIOLOGIE ET DE MEDECINE DE LAUSANNE - http://www.unil.ch/index.html
Gerber Sophie	Université Bordeaux 1 - http://sophiegerber.free.fr/PageBiogeco/page_sophie_francais1.html
Maurice Godelier	EHESS - http://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_Godelier
Gouyon Pierre-Henri	MNHN - http://isyeb.mnhn.fr/GOUYON-Pierre-Henri
Grenier Corinne	EUROMED MANAGEMENT - http://www.editions-eres.com/auteurs/14974-corinne-grenier.htm
Heams Thomas	AGROPARISTECH - http://www.agroparistech.fr/
Héran François	INED - http://www.ined.fr/fr/recherches_cours/chercheurs/bdd/nom/Héran+François/
Hersent Madeleine	ADEL - http://www.adel.asso.fr
Hilaire-Pérez Liliane	CNRS - http://www.koyre.cnrs.fr/spip.php?article738
Jollivet Marcel	NSS DIALOGUES - http://www.nss-dialogues.fr
Jorion Paul	Vrije Universiteit Brussel - http://www.pauljorion.com/blog/
Kleitz Gilles	AFD - http://www.afd.fr/
Lacour Stéphanie	CNRS - http://www.cnrs.fr/lesgrandsdebats/spip.php?article10
Lardon Sylvie	INRA - http://www.sad.inra.fr
Laville Jean-Louis	CNAM - http://www.cnam.fr
Le Crosnier Hervé	ISCC - http://www.iscc.cnrs.fr
LE MAREC JOELLE	Université Paris Diderot - http://joellemarec.fr
Merzagora Matteo	TRACES - http://www.merzagora.net
Nedellec Claire	INRA - http://www.jouy.inra.fr
Néron Adeline	CENTRE ALEXANDRE-KOYRÉ - http://koyre.ehess.fr
Noyer Jean-Louis	CIRAD - http://www.cirad.fr/qui-sommes-nous/organigramme/instances-et-comites/conseil-d-administration
Ottolini Lucile	http://www.lespetitsdebrouillards.org/?rub=reseau&region=17
Paradeise Catherine	IFRIS - http://ifris.org/membre/paradeise-catherine/
Pavé Alain	ACADEMIE DES TECHNOLOGIES - http://www.academie-technologies.fr
Petit Pascal	CEPN - http://www.univ-paris13.fr/CEPN/
Pujol Jean-Luc	COURRIER DE L'ENVIRONNEMENT DE L'INRA - http://www7.inra.fr/dpenv/pa.htm
Ricard Xavier	CCFD Terre Solidaire - http://ccfd-terresolidaire.org/
Richez Jean-Claude	INJEP - http://www.injep.fr
Julliard Romain	MNHN - http://acteursduparisdurable.fr/actus/romain-julliard
Rouchier Juliette	GREQAM - http://www.vcharite.univ-mrs.fr/PP/rouchier/pagePrincipale.html

LES NOTES

Saincy Bernard	ASTS - http://www.asts.asso.fr
Sakho Bakary	BGA - http://www.bga-asso.org
Salamand Bernard	CRID - http://www.crid.asso.fr
Tixier-Boichard Michèle	INRA - http://www6.jouy.inra.fr/gabi/Presentation/Annuaire-des-pages-professionnelles/TIXIER-BOICHARD-Michele
Tordjmann Hélène	TECHNOLOGO - http://technologos.fr/textes/l_association.php
Wallon Bernard	AIDES - http://www.aides.org
Walter Christian	INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS - http://fr.wikipedia.org/wiki/Christian_Walter
Weil Thierry	MINES PARIS TECH - http://fr.wikipedia.org/wiki/Thierry_Weil
Whitaker Céline	FAIR - http://www.collectif-richesses.org
Zimnovitch Henri	Université Paris Sud - http://www.mastercca.fr/le-master/le-coprs-professoral/98-henri-zimnovitch

Annexe 4 : Rappel du programme

Programme de l'espace Forum - 7 & 8 janvier

Edidathon : Ouverture en direct du portail Sciences Sociétés sur Wikipédia

Journées contributives en partenariat avec Wikimedia et l'INJEP

Fab-Lab éphémère : En partenariat avec Le Loop

Le Monde du Libre s'invite - 6 acteurs, 4 projets, 3 idées : Animation : OuiShare, Assemblée virtuelle, WikiHouse Foundation, Call For Team, Open Life Lab, Open State

Caucus « COP 21 - Perspective d'agenda recherche-société » : Animation : Tara Expédition, Enda Energie

Caucus européen : La Ruche - 8 janvier de 14h à 16h

Avec la participation de : Norbert Steinhaus (Living Knowledge), Pierre-Benoît Joly (IFRIS), Nadia Fellini (Controvento, Italie), Patrick Galiay (Commission européen), Fabio Feudo (Scienza Cittadana, Italie), Ignasi López Verdeguer (La Caixa Foundation), Jan Staman (Institut Rathenau), Arie Rip (Président Advisory Board Swafs), Les Lewidow (Open University), Ulrike Felt (Université de Vienne), Etienne Hainzelain (CIRAD), Heinz Wismann (IHEST), Jozefien de Marree (Vrije Universiteit Brussel)

Caucus international : La Ruche - 8 janvier de 10h à 12h

Avec la participation de : Katie Gibbs (Evidence for Democracy), Fethi Sellaouti (Université El Manar), Brunelle Dorval (Université du Québec à Montréal, Institut d'Etudes Internationales), Moussa Mbaye (Enda Tiers Monde), Abdeljélil Bédoui (FTDES), Katharina Schlierf (Ingénieurs Sans Frontières), Jean-Jacques Girardot (Acokima), Bernard Salamand (CRID), Gustave Massiah (IPAM), Lawrence Busch (Michigan State University), Francisco Seddoh (Unesco-CI), Imma Tubella (Université Ouverte de Barcelone)

Programme des 4 axes

7 janvier 9h - 12h30

Plénières introductives

9h30-11h15 - Sciences-Sociétés : la nouvelle donne

Narratif : Cette session introductive vise à donner une perspective historique aux thèmes que nous traiterons pendant ces trois journées. Elle doit favoriser une culture commune des enjeux et des représentations. En situant nos réflexions dans des perspectives historiques longues et dans des dimensions internationales amples, il s'agira de se mettre à distance afin de questionner de fausses évidences et de déconstruire certaines des fausses oppositions ou des faux débats tels que : entre confiance et défiance, quelle est la situation de la qualité du lien sciences-société ? Quel est le rôle des « amateurs » et la place des savoirs dits traditionnels ? Y a-t-il opposition entre partenariat de recherche avec la société civile et qualité des productions scientifique académique? Les dispositifs de gouvernement de la recherche et des sciences aujourd'hui sont-ils à la hauteur des enjeux et des défis ? Interdisent-ils des déploiements et des potentialités dont la société dans son ensemble aurait besoin, et qui seraient à notre portée ?

Animation : Moussa Mbaye (Enda Tiers Monde)

Contributions : Marion Guillou (Agreenium), Dominique Pestre (EHESS), Saskia Sassen (Université de Columbia, London School of Economics), Saskia Sassen (Université de Columbia, London School of Economics), Vandana Shiva (Fondation de la recherche pour la science, les technologies et les ressources naturelles)

11h45-13h - La société productrice de connaissances

Narratif : Nous sommes les héritiers d'une vision du progrès fondée en premier lieu sur une vision linéaire des relations entre recherche scientifique et innovations industrielles ou technologiques. Dans les sociétés et l'économie contemporaines, la quête de l'efficacité est synonyme d'un très haut niveau de division sociale du travail intellectuel : entre les disciplines scientifiques ; entre les institutions, entre ces institutions et les différentes strates ou composantes des sociétés concernées. Cette vision dominante est liée à l'innovation technoscientifique, mais aussi aux formes de la recherche, des systèmes de formations et d'éducation et aux institutions politiques de gouvernance. Le système productif contemporain, basé sur l'innovation technoscientifique, pour massif et efficace qu'il soit en terme de production matérielle ou communicationnelle, est interrogé fortement et de multiples manières. En premier lieu par les risques et dégâts produits, notamment sur l'environnement. En second lieu parce qu'il ignore que dans les sociétés humaines, le savoir n'est pas une production ou une propriété qui se déverserait d'un haut vers un bas, mais un ensemble de processus, institutions, discours de vérité multiples et souvent complémentaires ou concurrents : ce que nous savons désormais grâce aux réflexions sur l'apprentissage humain, l'éducation, la transmission des savoirs professionnels, la « construction » des connaissances sous toutes ses formes. Enfin en troisième lieu, pensent certains, parce que les imaginaires des façons de connaître, et donc les régimes éducatifs et scientifiques seraient en mutation « radicale » en raison des possibilités offertes par les nouveaux outils de communication, de construction du savoir.

Vivrons-nous une crise de la division disciplinaire des connaissances ? Assistons-nous à l'émergence d'un nouveau modèle de production de connaissances, mixte ou distribué, que permettraient les nouvelles technologies de la communication ? Ces nouvelles formes seraient-elles préfigurées par l'économie de la relation, de la contribution, de l'expérience ?

Animation : Madeleine Akrich (Centre de Sociologie de l'Innovation)

Contributions : Jean-Pierre Bourguignon (Conseil Européen de la Recherche), Ulrike Felt (Université de Vienne), Henri Monceau (Créative Wallonia), Dominique Bourg (Université de Lausanne)

PROGRAMME AXE 1

7 janvier 14h - ATELIER

L'engagement des associations de malades dans la recherche

Narratif : L'implication des associations de malades dans la recherche sur la santé ne date pas d'hier. De multiples initiatives ont été mises en place dans un foisonnement innovant : elles concernent aussi bien les thématiques de recherche que ses modalités concrètes et prennent des formes diversifiées : financement, recueil de données, participation à des comités de suivi etc. Quels enseignements peut-on tirer de cette diversité ?

Animation : Dominique Donnet-Kamel (INSERM) & Madeleine Akrich (CSI)

Contributions : Anne-Sophie Lapointe (Eurordis, Alliance maladies rares), Allain Calles (Vie Libre), Lucie Hertz Pannier (Fondation motrice, Association Envoludia), Yvaine Caillé (Renaloo), Laetitia Dormoy (DES France), Fatima Sy (Enda Madrasah)

7 janvier 14h - TABLE RONDE

Les villes, laboratoires d'innovations sociales pour la transition écologique ?

Narratif : Quelle participation des habitants/ citoyens à ces innovations sociales pour la transition écologique ? Comment? Autour de quels projets ?

Animation : Thierry Paquot (ISCC-CNRS)

Contributions : Christine Aubry (INRA, DIM Astrea), Danielle Sauterelle (Région Ile-de-France, Agenda 21), Maria Victoria Bojaca (Enda Colombie), Sécou Sarr (Enda Energie), Pierre Johnson (Réseau des villes en transition, sous réserve), Gaël Musquet (Open Street Map, sous réserve), Catherine Boemare (sous réserve), Malal Touré (Enda populaire), Malick Gaye (Enda relais urbain)

7 janvier 15h45 - ATELIER

Recherche et lutte contre la pauvreté et les inégalités

Narratif : Pendant 15 ans, un travail de coopération entre acteurs de la société civile et institutions de recherche a permis de développer des axes de travail tant en France qu'à l'étranger sur la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Retour sur cette expérience assez unique, et les limites fortes en termes de développement concret de travaux de recherche et d'impacts dans la société.

Animation : Bernard Salamand (CRID)

Contributions : Cheikh Gueye (Enda Tiers Monde), Marc Levy (GRET), Emmanuelle Bouquet (CIRAD), Jean-Jacques Girardot (Acokima), Anne Paugam (AFD, sous réserve), Patrick Brun (ATD Quart Monde)

7 janvier 17h30 - ATELIER

La rencontre acteurs-chercheurs - Etudes de cas

Narratif : La rencontre entre une organisation de la société civile et des acteurs de la recherche opère un décentrement des regards de part et d'autre. Cette nourriture mutuelle est peu étudiée et capitalisée en termes qualitatifs tant nous sommes souvent obnubilés par les conséquences de ces coopérations en termes de production. Or analyser de façon fine de telles rencontres nous dit beaucoup sur le pourquoi elles méritent d'être déployées et démultipliées et surtout comment.

Animation : Audrey Coreau (AgroParisTech)

Contributions : Raphaël Ricardou (GRDR), Olivier Rozenberg (Sciences Po'), Les Lewidow (Open University), Philippe De Leener (Enda Intermondes Belgique), Emmanuelle Seyni Ndiongue (Enda TM Graf), Michèle Descolongs (ASTS), Fabien Reynal (Association Seintinelle)

7 janvier 17h30 - ATELIER

Agro-écologie, agriculture durable, pratiques alternatives : Comment innover ?

Narratif : Agriculture et partage des techniques et savoirs. Place des citoyens, mais aussi des consommateurs dans les innovations agro-écologiques, pour acquérir de nouveaux référentiels?

Animation : Bernard Chevassus-au-Louis (Académie des technologies)

Contributions : Virup Panwalker (Enda-Siddhi), Maria Sow (Enda-Pronat), Thierry Doré (AgroParisTech), Isabelle Goldringer (Semences paysannes), Didier Falaise (RAD, sous réserve), Jean-Claude Balbot (FnCivam), Claire Touret (FNAB, sous réserve), Marc Benoît (INRA, sous réserve), François Cote (CIRAD, sous réserve), Michel Griffon (CIRAD, sous réserve)

8 janvier 9h – CONFERENCE

Publier et capitaliser les travaux de tous les acteurs ?

Narratif : L'un des défis majeurs auquel sont confrontés les mouvements citoyens et sociaux lorsqu'ils décident de se lancer dans l'aventure de la production de connaissance est celle de l'écriture, de la capitalisation, de la conceptualisation de leurs travaux. Souvent « sous-traité » ou externalisé par facilité, ce travail est considéré comme trop chronophage, difficile. Or, l'externalisation n'est pas en soi une solution satisfaisante. Rares sont les acteurs qui ont décidé, dans la durée, et sans transiger sur la participation des acteurs eux-mêmes à la production des documents de capitalisation finaux, à produire des travaux scientifiques de qualité. La revue F.A.C.T.S. constitue une exception à la règle. Elle est le fruit des innovations de l'Institut Veolia. Ses promoteurs viendront en décrire les spécificités. Nous pourrions ainsi partager le point de vue d'avec d'autres revues, et voir comment utiliser des canaux de capitalisation déjà existants, tout en respectant les canons de l'excellence.

Animation : Thierry Doudet (CTA)

Contributions : Ludivine Houssin & Georges Valentis (Institut Veolia), Jean-Luc Pujol (Courrier de l'environnement), Claude Millier (NSS Dialogues), Yaëlle Amsellem-Mainguy (revue Agora), Françoise Simon-Plas (INRA, Sciences en question, sous réserve)

8 janvier 10h45 – ATELIER

L'ouverture de l'expertise scientifique et de l'évaluation des risques à la société civile – Le cas des risques sanitaires

Narratif : La contribution de la société civile à l'évaluation des risques est moins marginale qu'elle n'a pu l'être par le passé. Nous postulons que cette situation ira en s'approfondissant dans le futur. Il est utile de capitaliser sur les nombreuses recherches faites en ces domaines, comme d'entendre le point de vue d'acteurs essentiels en ces domaines.

Animation : Yannick Barthe (EHESS)

Contributions : Gérard Lasfargues (ANSES), Didier Gay (IRSN), José Cambou (FNE), Daouda Diouf (Enda Santé), Yves Mérignac (Wise Paris), Alain Grimfeld (CPP)

8 janvier 14h – TABLE DE CONTROVERSE

L'innovation sociale existe-t-elle ?

Narratif : En France, l'idée que des innovations sociales existeraient prête à de fortes oppositions. Absentes des politiques publiques d'investissement, elles sont considérées au mieux comme mal définies, au pire comme inconsistantes dans le régime de la production de biens et services et donc de la richesse des nations. Par un détour international, nous tenterons de valider ou d'infirmer l'idée qu'une innovation sociale existe, et qu'elle puisse ou non faire partie de différentes catégories de politiques publiques à différentes échelles territoriales.

Animation : Pascal Petit (CEPN)

Contributions : Jean-Marc Fontan (Université du Québec à Montréal), Philippe Eynaud (Université Panthéon Sorbonne), Ana Maria Dubeux (Université de Récife, Brésil), Luis Ignacio Gaiger (Université Porto Alegre), Myriam Cau (Vice président Conseil régional Nord Pas de Calais), Moussa Mbengue (Enda Graf), Isabelle Laudier (Caisse des dépôts et consignation)

8 janvier 15h45 – ATELIER

Recherche et vie quotidienne : les habitants et la société civile peuvent-ils avoir prise sur les priorités de recherche qui les concernent ?

Narratif : Alors que la participation des habitants, des citoyens et de leurs représentants aux décisions qui concernent leur vie quotidienne est désormais un principe acquis, qu'en est-il dans le domaine de la science et de la recherche ? Face au risque d'un décalage entre production scientifique et besoins sociaux, la possibilité pour le public et la société civile d'influencer en amont les priorités de recherche est un enjeu important, mais qui suscite des controverses à la fois "politiques" et pratiques. L'atelier donnera la parole aux associations intervenant dans le domaine de la vie quotidienne et sera structuré autour de leurs réponses à trois questions : considérez-vous que vos préoccupations et priorités sont aujourd'hui prises en compte dans la recherche ; Pensez-vous que les habitants et la société civile doivent pouvoir intervenir dans la détermination de priorités de recherche sur les thèmes qui les concernent ? Partant de votre expérience, estimez-vous que les processus et systèmes de décision existants permettent aux uns et aux autres d'avoir prise sur les priorités de recherche qui les concernent - et que faudrait-il faire pour qu'il en soit ainsi ?

Animation : Jacques Theys (Association Germes)

Contributions : Xavier Godinot (ATD Quart Monde), Jacques Varet (4D), Brigitte Trousse (France Living Lab), François Ménard (PUCA), Mohamed Mechmache (Collectif citoyen des quartiers), José Cambou (FNE), Emmanuelle Seyni Ndongue (Enda TM Graf), Jean Sivardière (FNAUT)

8 janvier 17h30 – TABLE RONDE

Les associations productrices de connaissances : pratiques et expériences croisées

Narratif : L'acquisition de connaissances est un mode d'action de plus en répandu au sein des organisations de la société civile. Ce mode d'action est parfois subi (point de passage obligé pour avoir accès aux enceintes politiques) ou choisi (lorsque les connaissances sont le principal facteur limitant l'action). Dans tous les cas, l'acquisition de connaissances devient un élément structurant de l'identité des associations, qui participe à la définition même des causes portées. Quelles connaissances acquérir, pourquoi faire ? Quel impact sur l'émergence de citoyens actifs ? Comment capitaliser et évaluer les savoirs non académiques ?

Animation : Hélène Leriche (Orée)

Contributions : Florian Charvolin (Réseau d'observation de la biodiversité), Patrick Brun (ATD Quart Monde), Papa Gora Ndiaye (Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest), Samuel Jolivet (OPIE), Philippe De Leener (Enda Intermondes Belgique), Moussa Abou Na Mamouda (Enda Energie), Mamadou Diop Thioune (Fenagie Pêche)

PROGRAMME AXE 2

7 janvier 14h – CONFERENCE

Elargir la notion d'innovation ?

Narratif : Appréhender les limites de la notion d'innovation 'classique' et *a contrario* caractériser le concept d'innovation 'élargie' au service d'un monde pluriel, porteur des transitions à venir. Ce diagnostic doit nous permettre de mieux situer les trajectoires sociotechniques actuelles et de montrer les enjeux et contours d'une « innovation élargie » et des acteurs qui la portent.

Animation : Jean-Paul Karsenty (Cetcopra)

Contributions : Armand Hatchuel (Mines ParisTech), Jean-Louis Laville (CNAM-CNRS), Florence Jany-Catrice (Université Lille 1, FAIR), Ulf Clerwall (AlterRisk Associés)

7 janvier 15h45 – ATELIER

Acteurs émergents de trajectoires sociotechniques soutenables

Narratif : Définir les acteurs et modalités de l'innovation élargie tels qu'ils émergent aujourd'hui dans leur diversité. Il s'agira de repérer et caractériser des acteurs porteurs de trajectoires sociotechniques de transitions (démocratiques, sociales, écologiques, financières) dans chacun des trois mondes de l'innovation – entreprises, services publics et ESS.

Animation : Claude Millier (NSS Dialogues)

Contributions : Eric Vindimian (CGEDD), Sophie Chabot (ARDA), Alain Bazot (UFC Que Choisir, sous réserve), Claire Touret (FNAB, sous réserve), Abdou Ndour (Enda Energie)

7 janvier 17h30 - TABLE RONDE

La réorientation de la stratégie des firmes vers des modèles d'innovations soutenables

Narratif : Mettre en évidence et en perspective des dispositifs, initiatives et pratiques du monde de l'entreprise qui ouvrent sur l'innovation élargie. On repèrera des évolutions actuelles prometteuses, des espaces et dispositifs visant à promouvoir des trajectoires d'innovation soutenables, souvent mis en place par les industriels eux-mêmes, sur une base internationale.

Animation : Bernard Saincy (ASTS)

Contributions : Benoît Legait (CGEJET), Bénédicte Hermelin (Coordination Sud), Anne-Catherine -Traoré (Novethic), Bernard Giraud (Fondation Danone), Frédéric Sgard (OCDE), Patrick Pierron (Live), Sylvain Boucherand (B&L Evolution, sous réserve), Sylvie Benard (LVMH)

8 janvier 9h - TABLE RONDE

Elargir la notion d'innovation : refonder les politiques de soutien

Narratif : Définir ce qui ferait la spécificité d'une politique de l'innovation orientée vers l'innovation élargie.

On analyse les politiques d'innovation au regard des acteurs qu'elles soutiennent et des types d'innovations qu'elles promeuvent. On propose alors des orientations nouvelles dont la mission est de promouvoir l'innovation élargie au service des trajectoires de la transition et de la soutenabilité.

Animation : Rémi Barré (IFRIS)

Contributions : Dominique Guellec (OCDE), Philippe Laredo (ENSPC), Pierre Bitard (Futuris-ANRT), Godefroy Beauvallet (Fondation Axa pour la Recherche), Vincent Charlet (La Fabrique de l'industrie)

8 janvier 10h45 – CONFERENCE

Innovations ouvertes et clusters régionaux à l'ère de la 'spécialisation intelligente': quels enjeux ?

Narratif : Identifier les caractéristiques des écosystèmes territorialisés porteurs d'innovation élargies et faire le lien avec la notion de 'spécialisation intelligente'. Comment caractériser ces écosystèmes et les modes de financement afférents des acteurs? Quels sont les différents dispositifs de financement de l'innovation à l'œuvre ? (financement public, financement par le marché, financement mutualiste ou philanthropique, crowdfunding, etc.).

Animation : Françoise Roure (CGEIET)

Contributions : Myriam Cau (Vice-président Conseil régional Nord Pas de Calais), André Torrè (INRA), Gabriel Colletis (Université Toulouse 1 Capitole), Benoît Legaït (CGEIET), Sylvain Boucherand (B&L Evolution), Jean-Pierre Aubert (IAE de Paris, sous réserve), Dominique Foray (Université de Lausanne, sous réserve), Florence Agostino-Etchetto (Lyon Biopole)

8 janvier 14h - TABLE DE CONTROVERSE

Investir et financer les innovations sociales

Narratif : Réalité acceptée dans de nombreuses régions du monde (Canada, Japon, Amérique latine...), le concept d'innovation sociale fait l'objet d'une certaine suspicion de la part des principales institutions de financements en France. Où en est-on en France des possibilités de financement de l'innovation sociale ? Observe-t-on des évolutions récentes ? Quelles sont les modalités de mise en œuvre des fonds affectés à l'Economie Sociale et Solidaire au sein de la BPI France ?

Animation : Ghislaine Hierso (Les Petits Débrouillards)

Contributions : Jacques Dughéra (RTES), Vivian Neiter (Neiter Consulting), Sylvain Le Bon (Open Initiative), Jean-Frédéric Dreyfus (CFE-CGC), Didier Havette (BPI France, sous réserve) Bernard Gazier (Alternatives économiques, sous réserve), François Valérian (Transparency International, sous réserve)

8 janvier 15h45 - CONFERENCE

Territorialiser les investissements et les financements

Narratif : Quels dispositifs mettre en place pour le financement de l'innovation élargie sur une base territorialisée ? Dans l'optique du développement d'écosystème d'innovation territorialisés et porteurs de dynamiques d'innovation élargie, comment coupler financements publics, mutualistes et philanthropiques afin d'augmenter le potentiel d'investissements territoriaux ? Quelles innovations en termes de financements sont-ils à développer? Quelle complémentarité entre l'euro et de nouvelles monnaies sociales locales de crédit et d'investissement?

Animation : Rémi Barré (IFRIS)

Contributions : Michel Aglietta (CEPII), Dominique Dron (Ministère de l'Economie et des Finances), Philippe Laredo (ENSPC)

8 janvier 17h30- TABLE DE CONTROVERSE

H2020 à l'étude

Narratif : Le financement de la recherche par les canaux internationaux et européens déterminent pour beaucoup les tendances majeures à l'œuvre. Comment, en tant qu'acteurs sociaux peut-on se les approprier ? En quoi la perspective de *Responsible Research and Innovation* introduite dans la stratégie H2020 répond-elle aux

préoccupations de la société civile ? Quelles en sont les limites ? Comment, malgré tout, utiliser cette perspective pour l'action ?

Animation : Elie Faroult (Groupe 38)

Contributions : Philippe Galiay (Commission européenne), Nadia Fellini (Controvento), Norbert Steinhaus (Living Knowledge, Bonn Science Shop), Michel Gaillard (ex-commission européenne), Ignasi López Verdeguer (La Caixa Foundation), Jan Staman (Rathenau Institute), Jozefien de Marree (Vrije Universiteit Brussel)

PROGRAMME AXE 3

7 janvier 14h - CONFERENCE

Quels devraient être les bénéficiaires d'une politique de recherche ?

Narratif : En quoi la politique de recherche concerne-t-elle "la" société ? La façon dont les politiques et stratégies de recherche sont actuellement définies est-elle satisfaisante ? Nous tenterons de définir certaines limites des modalités actuelles afin de tenter de préfigurer des formes de contributions d'acteurs de la société civile pertinentes.

Animation : Jean-Marie Le Gall (AIDES)

Contributions : Etienne Hainzelin (CIRAD), Jean-Pierre Bourguignon (Conseil européen de la recherche), Jan Staman (Institut Rathenau), François Houllier (INRA), Claude Kirchner (INRIA)

7 janvier 15h45 - ATELIER

Comment émerge une action de recherche dans la société ?

Narratif : La recherche n'est pas l'expertise. Pour un acteur de la société, aboutir à une problématique de recherche n'a rien d'évident. Cela nécessite un cheminement, une façon de poser les questions, de générer une certaine réflexivité sur ses pratiques. Grâce à divers témoignages, nous décrirons le parcours d'émergence d'une stratégie-action de recherche au sein du corps social. Nous tenterons également d'analyser de quelle façon ces dynamiques nécessitent des accompagnements spécifiques, et lesquels.

Animation : Muriel Mambrini-Doudet (INRA)

Contributions : Bruno Spire (AIDES), Moussa Mbaye (Enda Tiers Monde), Martine Bungener (INSERM), Raphaël Ricardou (GRDR), Bertrand Schmitt (INRA), Aurélien Rubio (Recherche et Justice), Patrick Brun (ATD Quart Monde)

7 janvier 17h30 - TABLE RONDE

Changer l'échelle des contributions de la société civile aux politiques de recherche

Narratif : Faut-il institutionnaliser les différentes formes d'interactions chercheurs-acteurs ? Quels sont les risques et les bénéfices ? Quelles sont les autres modalités permettant à la fois de légitimer ces coopérations et les démultiplier ? En quoi l'émergence relativement récente des stratégies et politiques de recherche par des acteurs territoriaux (régions, agglomérations..) change-t-elle la situation ?

Animation : Bénédicte Goussault (AITEC)

Contributions : Sandrine Rousseau (Vice-président conseil régional Nord Pas de Calais), Bertrand Bocquet (Laboratoire SCité, Université Lille 1), Véronique Granier (VOCE), Sophie Chabot (ARDA), Christine King (ANR), François Berthelot & Pierre Rivière

(Semences paysannes), Pascal Bourrat Housni (Conseil régional Ile de France, sous réserve)

8 janvier 9h - ATELIER

Paysage des partenariats recherche-société civile

Narratif : De nombreux acteurs ont développé des formes variées d'interactions. Cet atelier consistera en un échange de pratiques entre eux. Nous nous appuierons en complément sur les travaux du programme REPERE qui a permis, grâce à l'analyse d'une 20aine de partenariats recherche/société civile, d'identifier une typologie des projets en fonction de leur rapport à la controverse, de leurs valeurs partagées et des modes de mobilisation des connaissances. Cette typologie interroge-t-elle d'autres expériences ? Comment peut-on l'approfondir ? Est-elle utile pour construire la réflexivité et consolider les partenariats ?

Animation : Christine Audoux (Société CA)

Contributions : Marie-Christine Bagnati (REPERE, sous réserve), Cheick Tidiane Dieye (Enda CACID), Consortium pour la recherche économique et sociale, Emmanuel Hirsch (Espace Ethique Ile de France), Jean-Baptiste Narcy (ASCA), Rafaël Ricardou (GRDR), Marie-Geneviève Pinsard (Comité National d'Ethique Belge)

8 janvier 10h45 - TABLE RONDE

Analyse des pratiques de la participation de la société civile au gouvernement des instituts de recherche

Narratif : De nombreux établissements publics de recherche intègrent depuis des années des acteurs de la société civile d'intérêt général à leur gouvernement. Cette pratique, ancienne, ne fait l'objet à ce jour d'aucun travail d'évaluation et d'analyse tant de la part de chacune de ces institutions, comme de la part des ministères impliqués. Au travers de cette table ronde, est-on en mesure de tirer quelques enseignements utiles pour le futur ? Doit-on améliorer et renforcer ces pratiques ? Ont-elles quelque utilité ?

Animation : Jean-Marie Le Gall (AIDES)

Contributions : François Rollinger (IRSN), Bertrand Bocquet (Laboratoire SCité, Université Lille 1), Etienne Hainzelin (CIRAD), Dominique Donnet-Kamel (INSERM), Véronique Doré (ANRS), Philippe Hubert (INERIS)

8 janvier 14h - ATELIER

Des questions de société aux projets de recherche : quels cheminements ?

Narratif : Comment émerge une question de recherche ? Quelles leçons peut-on tirer de ces itinéraires et trajectoires ? Peut-on définir des conditions de réussite ? La définition d'une question pertinente suffit-elle à se transformer en actions de recherche ? Que nous apprennent certains contre-exemples où de bonnes intentions ont échoué à se traduire en recherche ?

Animation : Yves Le Bars (CFSI)

Contributions : Ramon Alberto Diaz (ENDA Dominicana), Jacques Theys (Agora 2020), Suzanne De Cheveigne (Aix Marseille Université), Maud Deves (IPGP), Christine King (ANR), Jean-Marie Le Gall (AIDES) Pierre Campagne (IAMM), Bertrand Schmitt (INRA), Rafaël Ricardou (GRDR), Marcel Jollivet (NSS Dialogue), Cédric Gossart (Enda Europe), Marc Levy (GRET), Ward Anseeuw & Cécile Boussou (CIRAD, sous réserve)

8 janvier 15h45 - TABLE DE CONTROVERSE

Recherche et approfondissement démocratique

Narratif : Le lien entre sciences et démocratie n'est pas un donné. Il n'est jamais acquis et dépend de la façon dont les acteurs eux-mêmes s'emparent des enjeux. Quelle place pour la culture du doute non instrumentalisée dans la vie publique ? Quelle amélioration dans la construction des politiques publiques fondées sur des travaux ? Observe-t-on des régressions dans la place accordée aux acteurs et à la recherche dans les débats publics ?

Animation : Abdelhafidh Gharbi (Université de Tunis El Manar)

Contributions : Martine Legris (GDR PARC), Jean-Michel Fourniau (IFSTTAR), Debora Nunes (REDE, Brésil), Kattie Gibbs (Evidence for Democracy, Canada), Boubacar Kanté (Enda Diapol), Marie-Hélène Bacqué (Université Paris Ouest Nanterre), Anne-Françoise Schmid (INRA)

8 janvier 17h30 - ATELIER

La recherche dans le monde du travail

Narratif : Parmi les prescripteurs de recherche, le monde du travail et les unions professionnelles constituent un "public" privilégié autant qu'invisible.

Animation : Jean-Marie Pernot (IRES)

Contributions : Claude Didry (ENS), Fabien Gâche (CGT Renault), Dominique Olivier & Maryse Léon (CFDT, sous réserve), Claude Valentin (HAHA), Rémy Bataillon (Union des médecins libéraux du Poitou Charentes, sous réserve).

8 janvier 17h30 - ATELIER

Mésusages de la recherche : quelles formes de contrôle et de régulation ?

Narratif : Le lien recherche et politique ne laboure pas un terrain semé de fleurs. Des cas réguliers d'instrumentalisation, parfois brutale, des stratégies voire des résultats de la recherche ne sont pas si rares que cela. Il est en revanche difficile à la fois d'en discuter publiquement, mais aussi d'en tirer des conclusions. En effet, ces instrumentalisation disent quelque chose sur l'appétit et la puissante « démarche du vrai » que constituent les démarches scientifiques. Il serait par contre faux de dire que ces tendances instrumentales ne sont que le fait « du » politique. Elles sont aussi le fait d'acteurs de la société civile qui n'aiment rien tant que la recherche « qui va dans son sens ».

Animation : Bénédicte Goussault (AITEC)

Contributions : François Héran (INED), Kattie Gibbs (Evidence for Democracy, Canada).

PROGRAMME AXE 4

7 janvier 14h - TABLE RONDE

Les intermédiations recherche-société : nouveaux rôles, nouvelles fonctions, nouveaux métiers ?

Narratif : Au travers de rôles d'agents intermédiaires (médiateur numérique, fab manager, tiers-veilleur...) et de nouvelles obligations (1% médiation dans les recherches...), de nouvelles fonctions émergent à certaines interfaces des relations sciences-sociétés. Mais de quoi s'agit-il concrètement ?

Animation : Evelyne Lhoste (INRA-IFRIS)

Contributions : Bérangère Sturup (Fondation sciences citoyennes), Simon Sarrazin (Catalys), Morgan Meyer (AgroParisTech), Livio Rivoli-Sasco (Atelier des jours à venir, Nouveaux Commanditaires Sciences), Olivier Cadenne (Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse), André Abreu (Tara expéditions), Maria Victoria Bojaca (Enda Colombie)

7 janvier 15h45 – TABLE RONDE

Politiques éducatives locales et régionales : quelles articulations et quelles coopérations ?

Narratif : Comment s'approprier les enjeux et projets éducatifs territoriaux ? Quelle place des divers temps éducatifs sur les territoires ? Assiste-t-on à des évolutions d'offres éducatives porteuses d'innovation ou à un conformisme problématique ? Comment en ces matières créer les conditions d'innovations pédagogiques ?

Animation : Francine Labadie (INJEP)

Contributions : Fabien Négrier (La Ligue de l'Enseignement), Patricia Loncle (Chaire Jeunesse EHESP), Hélène Mathieu (Inspection générale Mairie de Paris, sous réserve), Gérard Marquié & Régis Cortesero (INJEP)

7 janvier 17h30 – CONFERENCE

Transformer les métiers de la médiation scientifique et technique

Narratif : Les métiers de la médiation scientifique et technique, tels qu'ils se sont développés depuis quarante ans, s'inscrivent dans un modèle diffusionniste. Ce dernier n'est plus adapté au développement des pratiques en sciences et techniques actuelles. Cette évolution a des impacts tant sur les métiers que sur les dynamiques de territoires. Sommes-nous face à un nouveau modèle de médiation et d'intermédiation ? Comment les organisations peuvent-elles comprendre et accompagner ces transformations ?

Animation : Bernard Ancori (Unistra)

Contributions : Fabien Négrier (La Ligue de l'Enseignement), Lorenzo Diez (Ecole Nationale d'Architecture de Nancy), Sabrina Caron (JIX), François Deroo (Les Petits Débrouillards), Jean Roche (La Réunion des CCSTI), Patrick Baranger (PCST), Fabien Lacaille (OCIM, sous réserve), Matteo Merzagora (TRACES)

8 janvier 9h - TABLE RONDE

Tiers-lieux : produire et travailler autrement ?

Narratif : Les « tiers lieux » prennent des formes nouvelles par le biais de l'irruption des pratiques numériques et de co-working. Ils proposent des coopérations entre des acteurs de mondes différents : chercheurs, entrepreneurs, jeunes en situation de précarité... Quelle est la nature de leurs productions ? Quelle culture du partage les réunit ? De quels savoirs sont-ils porteurs ?

Animation : Hervé Le Crosnier (UniCaen)

Contributions : Antoine Burret (POC Foundation), Raphaël Suire (Université de Rennes), Sophie Ricard (Université foraine), Ameline Bunle (Champi'Parc), Florian Jouffineau (Les

Petits Débrouillards), Florent Youzan (Innov' Africa), Laurent Ricard (Fac-Lab), Elise Renaudin (AFEV)

8 janvier 9h - TABLE DE CONTROVERSE

Travail en partage et partage du travail : quelles rémunérations des activités coopératives

Narratif : Entre logiques d'incubation et de précarisation, le monde des *co-workers*, des *amateurs* et des *makers* participe de la production sociale de connaissances. En parallèle, ils semblent modifier le rapport au travail. Les acteurs du libre et de l'Open Access semblent entamer une réflexion sur ces questions. De quel régime économique sont-ils porteurs ? Sous quelles formes ?

Animation : Emmanuel Porte (INJEP)

Contributions : Alexis Kauffmann (Framasoft), Benjamin Tincq (OuiShare), Frédéric Sultan (Réseau français des communs), Olivier Landau (Ars Industrialis), Simon Sarrazin (Lille-en-Commun), Thomas Landrain (La Paillasse, sous réserve), Marine Albaredo (La Fing), Sylvain Le Bon (Open Initiative)

8 janvier 10h45 - ATELIER

La société a-t-elle besoin de recherche en éducation et formation ?

Narratif : L'éducation et la formation étant considérées comme des activités où chacun a une expérience et des opinions, peu sont enclins à considérer le besoin de recherche dans ce domaine. L'amélioration et l'évolution des contenus et des pratiques en éducation (formation, autoformation) passent par la qualité des coopérations entre acteurs et chercheurs. À l'ère numérique, dans un contexte de changements rapides, comment améliorer les formes institutionnelles de ces coopérations ?

Animation : Jean-Louis Martinand (ENS)

Contributions : Frédéric Saujat (ESPE), Janet Looney (EIESP), Nassira Hedjerassi (Association des Enseignants Chercheurs en Sciences de l'Education), Alain Michel (Futuribles), Marie Bodeux (Les Petits Débrouillards), Joël Lebaume (Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur pour les sciences de l'éducation), Patrick Mayen (AgroSup Dijon).

8 janvier 10h45 - TABLE DE CONTROVERSE

Innovations pédagogiques dans le supérieur : chasse-gardée, marchepied ou hacking créatif

Narratif : Le développement de la créativité comme dimension structurante de propositions pédagogiques dans le supérieur semble faire l'objet d'un intérêt récurrent. Ces méthodologies sont-elles généralisables au-delà d'un cercle étroit d'étudiants sur-sélectionnés ? À quelles conditions peuvent-elles faire la jonction avec la formation doctorale ?

Animation : Eric Bruilliard (ENS-STEF),

Contributions : David Valentiny (Creative Wallonia), Elisabetta Bucolo (LISE-CNAM), Todd Lubart (Université Paris 5), Irina Vassileva (Ecole doctorale Agro Paristech), Bernard Stiegler (IRI), François Taddei (CRI), Jean-Claude Ruano-Borbalan (CNAM)

8 janvier 14h – ATELIER

Les universités dans leurs territoires : interactions, effets culturels, économiques et sociaux

Narratif : La massification des formations supérieures interroge les liens que les universités entretiennent avec leurs environnements (scientifique, culturel, économique, social) : ouverture sur le territoire, place des nouveaux publics, effets économiques et sociaux, etc. Les échanges porteront sur des cas et des propositions (évolution de l'existant, conduites des transformations, indicateurs d'évaluation).

Animation : Moussa Mbaye (Enda Tiers Monde, RIUCO)

Contributions : Mathieu Hely (Université Paris Ouest), Alexandrina Osi (Université fédérale de Bahia), Debora Nunes (REDE), Jeova Torres (Université de Cearaterritoire), Camille Galap (ORSU), Buuba Babacar Diop (Université Cheick Anata Diop, Sénégal), Imma Tubella (Université Ouverte de Barcelone), Elise Renaudin (AFEV), Bruno Bachimont (Université de Technologie de Compiègne), Brunelle Dorval (Université du Québec à Montréal), Fethi Sellaouti (RIUCO, Université de Tunis El Manar)

8 janvier 15h45 – CONFERENCE

Les communs de la connaissance à l'ère numérique

Narratif : Le numérique bouscule les possibilités de création et de diffusion de la connaissance sous toutes ses formes. Cela impose de réfléchir à la question de la propriété intellectuelle, aux modalités de reconnaissance des productions collectives ouvertes (licences libres, domaine publique, brevets, etc), aux outils et aux données mobilisées (cartographie collaborative, open data, open knowledge, etc). On précisera ici des modalités de production et de diffusion des savoirs sous l'angle des enjeux économiques, sociaux et politiques.

Animation : Hervé Le Crosnier (UniCaen)

Contributions : Valérie Peugeot (CNNum), Alexis Kauffmann (Framasoft), Michel Bauwens (P2P Foundation), Pierre-Carl Langlais (Wikipédia), Antony Auffret (Laboratoire STICC), Thierry Joliveau (Université Saint-Etienne)

8 janvier 17h30 – ATELIER

Quelles médiations numériques ?

Narratif : La notion de médiation est abordée dans deux rapports récents du Conseil National du Numérique : *Jules Ferry 3.0* et *Citoyens d'une société numérique*. Il importe de socialiser les conclusions et perspectives de ces rapports. Le CNNum a ouvert une séquence de concertation dans laquelle cet atelier s'inscrit. La méthodologie *Nod-A* sera mise en œuvre pour l'atelier.

Animation : Jean-Claude Ruano-Borbalan (CNAM)

Contributions : Amélie Turet (Délégation aux Usages de l'Internet), Hélène Breard (Les Petits Débrouillards), Arnaud Yonnet (Maison du Libre), Daniel Kaplan (CNNum), Daniel Lebreton (Para School, sous réserve), Jacques-François Marchandise (La Fing), Emmanuel Vandamme (ANIS), Michel Briand (Bretagne Créative), Laurent Chicoineau (La Casemate), Erika Campelo (RITIMO)

Programme du 9 janvier – Clôture

Réinventer l'alliance sciences sociétés

Palais du Luxembourg – Salle Clémenceau

Cette journée de clôture a pour objectif de capitaliser les apports et discussions du colloque-forum. Ces sessions plénières seront donc nourries par les discussions des deux jours précédents. Elles feront aussi appel à des intervenants qui mettront à l'épreuve les éléments proposés et contribueront ainsi à cette dynamique d'approfondissement et d'élargissement. Chaque session sera introduite par un rapport de synthèse d'une quinzaine minutes qui présentera les éléments discutés dans les différentes sessions du colloque-forum : diagnostics partagés, expériences remarquables, premières idées de recommandations. La dimension européenne et l'europeanisation de l'alliance seront discutées dans chacune des sessions.

ATTENTION : Se munir d'une pièce d'identité et de votre confirmation d'inscription (envoyée par email). Votre inscription n'est définitive qu'après pré-inscription sur le site et réception de votre invitation officielle et confirmation par voie électronique.

8h15-9h – Accueil

9h-9h30 – Ouverture sous la présidence de Jean-Yves Le Déaut (Président de l'Office Parlementaire de l'Evaluation des Choix Scientifiques et Techniques), **par Philippe Busquin** (ex-Commissaire européen à la recherche), & **Pierre-Benoît Joly** (directeur de l'IFRIS)

9h30-11h15 – Fonder la recherche et l'innovation sur les dynamiques sociales

Présidence : Marie-Christine Blandin (Sénatrice)

Rapporteurs : Audrey Coreau (AgroParisTech) et Patrick Brun (ATD Quart Monde)

Contributions : Michel Eddi (CIRAD), Arie Rip (Université de Twente), Moussa Mbaye (Enda Tiers Monde), Xavier Godinot (ATD Quart Monde)

11h15-13h – Démocratiser l'accès à l'investissement, à la finance et au crédit

Présidence : Dominique Gillot (Sénatrice)

Rapporteurs : Ulf Clerwall (Alterisk), Françoise Roure (CGEJET)

Contributeurs : Annie Geay (BPi France), Nadia Bellaoui (Mouvement associatif), Joao Caraça (Fondation Gulbenkian, sous réserve), Christophe Lecante (Comité Richelieu), Ignasi López Verdeguer (La Caixa Foundation)

14h15-16h – Reconnaître les nouveaux territoires du savoir

Présidence : Isabelle This Saint-Jean (Vice-présidente du Conseil régional Ile de France, en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)

Rapporteurs : Emmanuel Porte (INJEP), Evelyne Lhoste (INRA-IFRIS)

Contributeurs : Nicole Dewandre (Commission européenne, DG Connect), Gilles Roussel (Président Paris-Est Marne-La-Vallée, Commission formation CPU), Janet Looney (Institut Européen d'éducation et de politique sociale), Francisco Seddoh (Unesco-CI), Fabien Gâche (CGT Renault)

16h-17h45 – Changer la gouvernance des politiques de recherche et d'innovation

Présidence : Isabelle Attard (Députée)

Rapporteurs : Jean-Marie le Gall (AIDES), Marie-Françoise Chevallier Le Guyader (IHEST)

Contributeurs : Sandrine Rousseau (VP Conseil régional Nord Pas de Calais), Gilles Boëuf (MNHN), Jean-Marc Fontan (Université du Québec à Montréal), Jan Staman (Rathenau Institute)

18h-19h - Clôture par Lionel Larqué (Alliance Sciences Sociétés), **Bernard Chevassus-au-Louis** (Académie des technologies), **Anne-Yvonne Le Dain** (Vice-présidente de l'Office Parlementaire de l'Evaluation des Choix Scientifiques et Techniques) et **Mme Geneviève Fioraso**, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la recherche.

Annexe 5 : Liste des organisations et institutions participantes

Académie des technologies, Acokima, AFEV, Aix Marseille Université, Agora 2020, ANIS, AITEC, Agence nationale de la recherche, Agreenium, AgroParisTech, AIDES, Alliance maladies rares, Alliance San Filippo, Alliance sciences sociétés, ANRT, ANSES, Alterisk, ARDA, Ars Industrialis, ASCA, Association des Enseignants Chercheurs en Sciences de l'Education, Association Envoludia, Association Science Technologie Société, Association Seintinelle, ATD Quart Monde, Atelier des Jours à Venir, B&L Evolution, Bonn Science Shop, BPi France, Bretagne créative, CACID, Caisse des dépôts et consignation, Catalys, CCNE, Centre de Sociologie de l'Innovation, CEPIL, CEPN, Cetcopra, CFDT, CFE-CGC, CFSI, CGEDD, CGEJET, CGT, Champi'Parc, Chaire Jeunesse EHESP, CIRAD, CNAM, CNPN, CNRS, Collectif citoyen des quartiers, Comité Richelieu, Commission européenne, Conseil national du Numérique, Conseil régional Ile de France, Conseil régional Nord Pas de Calais, Conseil Européen de la Recherche, Consortium pour la recherche économique et sociale, Controvento, Coordination Sud, Courrier de l'environnement, CPU, Créative Wallonia, CRI, CRID, Délégation aux Usages de l'Internet, DES France, DIM Astrea, Ecole doctorale Agro Paristech, Ecole Nationale d'Architecture de Nancy, EHESS, EIESP, Enda Colombie, ENDA Dominicana, Enda Energie, Enda Graf, Enda Intermondes Belgique, Enda-Pronat, Enda Santé, Enda-Siddhi, Enda Tiers Monde, ENS, ENSC, ENSPC, ESPE, Evidence for Democracy, Euro50 group, Eurordis, FNAB, FNAUT, Fondation Axa pour la Recherche, La Caixa Foundation, Fondation Danone, Fondation de la recherche pour la science les technologies et les ressources naturelles, Fondation de France, Fondation des maisons des sciences de l'homme, Fondation motrice, Fondation Sciences Citoyennes, Framasoft, France Nature Environnement, Futuris, GDR PARC, GIS Démocratie et Participation, GRAM, GRDR, GRET, Groupe 38, HABA, IAMM, IFE, IFRIS, IFSTTAR, IHEST, INERIS, INJEP, Innov' Africa, INRA, INED, INSERM, Inspection générale Mairie de Paris, Institut Veolia, IPGP, IRES, IRI, IRSN, ISCC, INNOECO, JIX, Laboratoire SCité, Laboratoire STICC, La Casemate, La fabrique de l'industrie, La Fing, La Ligue de l'Enseignement, La Réunion des CCSTI, Le Loop, Les Petits Débrouillards, LIDEE, Lille-en-Commun, LISE, Live, Living Knowledge, London School of Economics, LVMH, Lysogène, Maison du Libre, Mines ParisTech, Ministère de l'Economie et des Finances, Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, Nature Sciences Société Dialogues, Neiter Consulting, Novethic, Observatoire de la Responsabilité sociétale des Universités, OCDE, OCIM, Office parlementaire des choix scientifiques et techniques, OnLife Manifesto, Open Initiative, Open Street Map, Orange Lab, Orée, OuiShare, P2P Foundation, Paris School of Economics, PCST, Programme REPERE, Rathenau Institute, REDE, Réseau International des Universités Citoyennes et Ouvertes, Réseau des villes en transition, Réseau d'observation de la biodiversité, Réseau français des communs, Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest, Revue Agora, Romaine Lubrique, Sciences en question, RTES, Social Economy Europe, Société SA, Tara expéditions, Terranova, TRACES, Union des médecins généralistes du Poitou Charentes, Université Cheick Anta Diop, Université de Caen, Université de Cearaterritoire, Université de Columbia, Université de Lausanne, Université fédérale de Bahia, Université foraine, Université Lille 1, Université de Recife, Université de Rennes 2, Université de Saint-Etienne, Université de Strasbourg, Université de Twente, Université de Vienne, Université du Québec à Montréal, Université El Manar (Tunisie), Université Ouverte de Barcelone, Université Panthéon Sorbonne, Université Paris 5, Université Paris Ouest Nanterre, Université Paris Sorbonne Cité, Université Porto Alegre, Université Toulouse 1 Capitole, UNSA Education, Vecam, Vie Libre, VOCE, Wikimédia, 4D.

ALLISS
■ Sciences
Sociétés

ALLISS
82, avenue Denfert Rochererau
75014 Paris

contact@alliss.org
Tèl.+33 (0)1 40 05 75 57
Fax +33 (0)1 40 05 79 21
www.alliss.org